Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 37 SAINT-BONIFACE, JEUDI 16 DÉCEMBRE 1976

COUP D'OEIL SUR L'ANNÉE

Depuis quelques années l'actualité franco-manitobaine est essentiellement marquée par la bataille pour les écoles françaises. 1976 n'aura pas dérogé à la règle, avec, cette année, quelques belles victoires et l'unanimité à l'assemblée annuelle de la SFM pour un réseau d'écoles françaises.

La victoire la plus importante cette année est certainement celle de l'école française de Saint-Norbert dont la construction vient d'être commencée après des mois de rudes luttes menées par le Comité des parents de Saint-Norbert.

Ces divers résultats ont pu être obtenus grâce aux efforts conjoints des comités de parents d'élèves, regroupés en fédération provinciale depuis ce printemps sous la présidence du Docteur Henri Marcoux, du Comité consultatif de langue française, de la SFM, des Educateurs franco-manitobains et d'autres organismes de la communauté. Grâce également à une grande diffusion assurée dans ces colonnes mêmes (entre autres) au document du BEF intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises".

Il est à noter cependant que la phase d'activités la plus évidente est contenue entièrement dans le premier semestre de l'année, avec, comme points forts, la manifestation du 24 juin à Sainte-Anne et la nomination d'un sous-ministre adjoint chargé de l'éducation française.

Ces luttes ont pu être menées efficacement grâce surtout à l'union des forces des Franco-Manitobains sur un thème, réalisée au cours de l'assemblée générale de la Société Franco-Manitobaine, le 10 mars dernier. "Déblocage. Succès sans précédent" titrait alors Jean Lesieur dans LA LIBERTÉ. Le document "Pour un réseau d'écoles françaises" fut approuvé à l'unanimité; un ministre, l'honorable Laurent Desjardins prit officiellement position en faveur de l'école française et indiqua que son gouvernement était prêt sous réserve d'un consensus de la communauté, à appuyer les efforts des Franco-Manitobains pour faire passer ces concepts d'éducation dans les faits. Une assemblée extraordinaire par la participation des Franco-Manitobains (plus d'un millier) et leur détermination. De quoi envisager les prochaines luttes avec espoir.

Leur volonté d'aboutir mena droit aux deux manifestations de la fin de l'année scolaire, celle de l'école du Précieux-Sang, où les parents ont promis de remettre la question sur le tapis à la rentrée et celle plus spectaculaire de Sainte-Anne où devant

(suite, page 20)

Le français égal à l'anglais au Manitoba

Le jugement rendu mardi matin, suite au procès de M. Georges Forest, déclare la Loi sur les Langues officielles de la Province du Manitoba de 1890 "ultra vires", c'est-à-dire insconstitutionnelle. Cela signifie que le seul texte légal est l'article 23 de l'Acte du Manitoba de 1870 et qui met sur pied d'égalité le français et l'anglais dans la Province du Manitoba.

Pour le procès de M. Forest, cela implique que les documents d'appel rédigés en français sont valides et que la deuxième étape du procès va pouvoir être engagée.

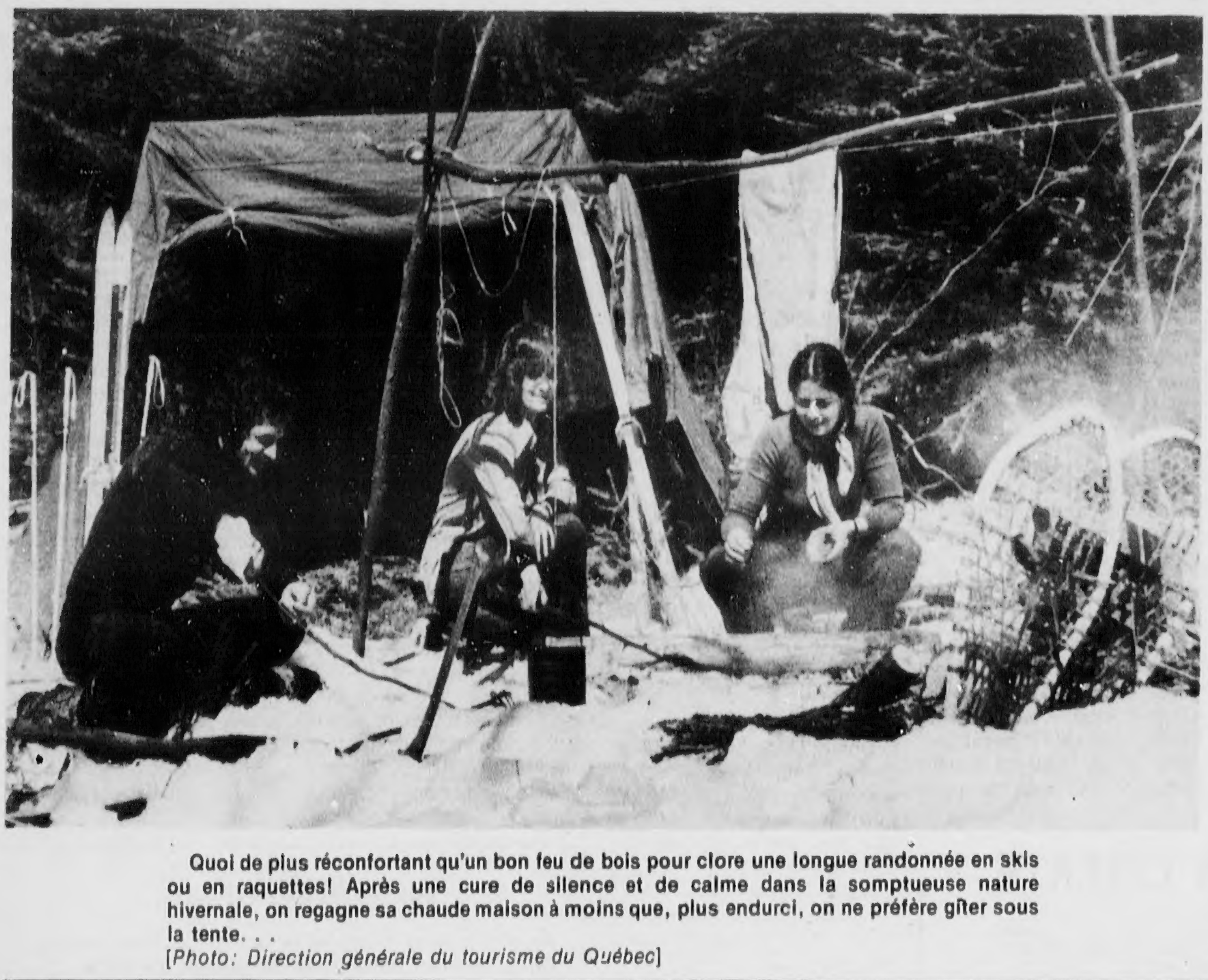
Le procès en appel a été entendu par le juge Dureault de la Cour de Comté de Saint-Boniface. Il comprend deux étapes, la première étant celle de la constitutionnalité de la Loi sur les Langues officielles de 1890 du Manitoba, qui détermine si le procès peut se poursuivre en français. La deuxième étape sera celle de l'appel même contre la condamnation à une amende de stationnement qui ne serait pas conforme à l'article 80(3) du "City of Winnipeg Act" de 1971, puisque rédigée en anglais.

Le juge Armand Dureault s'est basé essentiellement sur l'article 23 de l'Acte du Manitoba de 1870 et sur l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique pour rendre son jugement.

Il reste un dernier obstacle à franchir: l'avocat de la Couronne peut interjeter appel devant la Cour du Banc de la Reine, cela dans les trente jours suivant le procès.

D'ici là, la conséquence logique du jugement rendu mardi dernier est que désormais l'anglais et le français sont tous deux langues officielles du Manitoba. En ce sens, ce procès constitue presqu'un événement historique.

LA LIBERTÉ ne sera pas publiée les 23 et 30 décembre. Le prochain numéro du journal paraîtra le 6 janvier. Les bureaux de l'administration seront toutefois ouverts comme d'habitude.



Quoi de plus réconfortant qu'un bon feu de bois pour clore une longue randonnée en skis ou en raquettes! Après une cure de silence et de calme dans la somptueuse nature hivernale, on regagne sa chaude maison à moins que, plus endurci, on ne préfère gîter sous la tente. . .
[Photo: Direction générale du tourisme du Québec]



LA DINDE DE NOËL. — Atelier Henri Julien, Montréal. (Inventaire des oeuvres d'art du Québec)

Éditorial

FIN D'ANNÉE ET AGENTS SECRETS

La fin d'une année apporte des changements decomportement chez nombre de gens. C'est cyclique. La lassitude de la routine et de la course de chaque jour, de chaque semaine, de chaque mois, pour arriver. . . Car il y a toujours l'heure, la date. On est pressé. Il faut arriver, il faut. . .

Pour les uns, cette saison signifie réjouissances, congés, voire vacances. Les uns voyageront, les autres feront du sport. Il faut se préparer. Pour cela, d'abord terminer l'année.

Ceux qui finissent l'année fatigués, las, lourds, peut-être frustrés, ayant peut-être aussi perdu quelques illusions, ralentissent. . .

C'est le temps où, au bureau, on fait le ménage des tiroirs, où l'on se débarrasse de paperasses accumulées et devenues inutiles. Dans quelques jours, il faudra recommencer. Une autre année.

Il y en a qui auront le temps, entre les deux années, de penser à autre chose qu'au travail, de méditer, de se rappeler des événements heureux, peut-être des événements tristes aussi, non seulement de l'année qui finit mais des jours d'antan. Ils méditeront peut-être sur l'existence, sur les systèmes de valeurs que se partage la société, sur les événements qui nous affectent tous.

Il y aura trève. Oh! une trève bien courte. Trève de chicanerie, de bisbille, de dispute, voire de méchanceté.

Certains se reposeront tout simplement dans le confort. Si, pour les bien nantis les années se suivent faites la plupart du temps de travail, de satisfactions, de rêves, d'ambition, elles se suivent pour les pauvres aussi mais sans beaucoup d'espoir. Dans la société post-industrielle, la pauvreté semble engendrer la pauvreté. Nos gens furent pauvres autrefois, mais nombreux qui s'en sont sortis et dont les descendants ont progressé. Mais nos gens étaient alors des gens de la terre, et la terre, fait vivre ceux qui l'honorent en la cultivant. Pour les pauvres de la grande ville, il n'y a que le béton. . .

* * *

Pendant que les uns et les autres se préparent à la fin de l'année, une chaîne privée de télévision qui couvre tout le Canada révèle sur son réseau, au cours d'un programme d'une heure dont le contenu est relié à l'élection québécoise, que des "agents d'une puissance étrangère opèrent au Canada. . .", que depuis quinze ans, des agents étrangers travaillent à l'indépendance du Québec, que la France, puisqu'il s'agirait d' "agents" français, construit des installations navales à Saint-Pierre-et-Miquelon, la radio française du lieu triple sa puissance d'antenne pour atteindre le Québec et le Nouveau-Brunswick, où aurait lieu la prochaine "poussée". . . etc. etc.

Le Premier Ministre du Québec n'a pas manqué de qualifier, dans le langage imagé qu'on lui connaît, ce programme, ajoutant qu'il constituait une insulte au peuple du Québec. Comme si les Québécois étaient incapables à eux-mêmes de se donner un gouvernement. . .

Bien sûr, les relations entre le Québec et la France sont excellentes. Elles le sont depuis longtemps. Les échanges entre les deux pays sont nombreux et les liens entre les deux gouvernements continueront à se resserrer. La France prodigue d'ailleurs une aide culturelle partout dans le monde francophone et au Canada français aussi, comme le savent les Franco-Manitobains.

Quant à voir de noirs complots, des "agents" partout. . . Dimanche soir à la télévision du réseau CTV, on a cru voir un James Bond. . .

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Mise au point

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelque temps déjà, les écoles de La Broquerie ont été la cible de critiques injustes et non fondées lancées par des personnes qui sont soit terriblement ignorantes ou vouées à détruire nos écoles. La Commission Scolaire de la Rivière Seine n'a pas réagi jusqu'à présent à des accusations aussi ridicules, mais elle considère qu'elle se doit maintenant de tirer au clair cette situation.

La Division Scolaire de la Rivière Seine n'a aucunement l'intention d'imposer la culture française (ou même la culture anglaise), à qui que ce soit. Les parents peuvent choisir pour leurs enfants soit un enseignement en français ou en anglais, et leur choix sera respecté. A l'école élémentaire de La Broquerie, on offre présentement une programmation anglaise avec une moyenne d'inscription de quatorze (14) élèves par classe. Les élèves dans ces classes reçoivent tout leur enseignement en anglais sauf le cours de French. Si la majorité des parents qui ont des enfants inscrits dans les classes anglaises trouvent qu'il y a trop d'activités culturelles françaises dans ces classes, on est certainement prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer ces activités y inclus le cours de French. Cependant, ces mêmes parents devront accepter le fait que les élèves des classes françaises ont droit à leur langue d'enseignement et à leurs activités culturelles.

Il y a trois ans, lorsque ces critiques ont été avancées pour la première fois, la Commission Scolaire de la Rivière Seine avait demandé au Ministère de l'Education de conduire une évaluation complète de l'école. Voici ce que les spécialistes, une équipe de cinq inspecteurs d'écoles, avaient à dire au sujet de l'école élémentaire de La Broquerie:

"**Programme anglais** - Comme institution bilingue nous croyons que l'école accomplit un très bon travail en essayant de montrer aux élèves à écrire et à parler convenablement dans les deux langues.

Ambiance - Les relations directeur - enseignants et enseignantes - élèves ont été observées comme étant amicales, chaleureuses et contribuant à une ambiance saine et relaxée. Les professeurs offrent généralement beaucoup d'aide aux élèves qui ont des difficultés. . .

Qualité de l'anglais - Le professeur offre un excellent modèle d'expression anglaise que les élèves peuvent imiter."

Ces observations ont été faites à un temps ou certaines gens se servaient des média pour critiquer nos écoles allant même jusqu'à affirmer que leurs enfants étaient "menacés physiquement et victimes de discrimination", et que de plus nos écoles n'offraient pas un bon programme d'anglais. Nous préférons faire confiance à des observations objectives avancées par des spécialistes plutôt que d'écouter des affirmations gratuites provenant d'un petit groupe de parents qui n'ont presque jamais supporté l'école dans sa tâche ingrate d'éduquer leurs enfants.

Nos écoles sont devenues des jouets pour les politiciens locaux qui tentent d'exploiter les tensions sociales qui existent dans les communautés de La Broquerie et de Marchand. Nos écoles ne peuvent pas être tenues responsables pour toutes les attitudes sociales négatives, mais plutôt devraient être louangées pour avoir été capables d'accomplir leur tâche malgré ce problème.

En guise de conclusion, la Commission Scolaire de la Rivière Seine tient à affirmer publiquement qu'elle est fière des standards éducationels des écoles de La Broquerie et de plus, la Commission Scolaire veut réitérer l'appui total qu'elle accorde au corps enseignant des deux écoles.

Bien à vous,

Normand Boisvert
Directeur général
Division Scolaire de la Rivière Seine

Autre réponse à Monsieur Fauchon

Monsieur le Rédacteur,

Il est clair que dans notre milieu, comme partout ailleurs, les ténors ne manquent pas. Certains ont la voix nasillarde, d'autres éraillée, râpeuse; quelques-uns l'ont affreusement fausse. Il s'en trouve à la voix stridente qui cherchent avant tout à dominer la chorale. Il y en a même qui, seuls en scène, se plaisent béatement à hurler des sottises. Les sourds les tolèrent. Les AUTRES, et c'est le grand nombre, trouvent cela énervant "en grand"; ils les sifflent parfois, puis, ils se disent: "Après tout, chacun a bien le droit de passer pour ridicule."

Mais, quand un ténor, surtout un nouvel arrivé, se plaçant à l'avant-scène, se met à lancer des ordres et des anathèmes à toute une population, j'estime que c'est le devoir des AUTRES d'intervenir pour de bon.

J'ai entendu, récemment, la voix de ténor du professeur Fauchon lors d'une interview, à la radio, au sujet du dernier ouvrage de notre jeune historien Lionel Dorge. J'ai eu l'occasion de feuilleter, pendant quelques minutes, l'exemplaire, portant les corrections (??) du savant professeur. J'ai même lu l'article provocant qu'il a fait paraître dans notre journal. Quoique cela puisse sonner drôle, même étonner les gens, le géographe Fauchon ordonne aux responsables de retirer ce volume du marché. "C'est un crime", prétend-il, de mettre un tel "chef d'oeuvre de médiocrité entre les mains de nos étudiants".

Eh! bien, je ne suis pas encore revenu de mon abasourdissement. Bien sûr que ce bouquin contient des erreurs. Et puis après??? Or, ce que je ne puis avaler, c'est

(Suite, page 4)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

MAQUETTISTE : Angèle Lebeau

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres qu'ils nous adressent doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. Les textes qui nous sont adressés deviennent la propriété du journal et ne seront pas retournés à leurs auteurs. Enfin nous demandons à nos lecteurs d'être brefs lorsqu'ils nous écrivent.

Le gouvernement, si la crise prenait trop d'ampleur, pourrait être contraint de rechercher l'arbitrage électoral — *l'opinion des autres*

LE FRANÇAIS DANS L'AIR, LA POLITIQUE SUR TERRE

Le français dans l'air semblait devoir aboutir à une victoire quasi totale. Il ne restait plus que des obstacles mineurs à surmonter entre le ministère fédéral des Transports et l'Association des Gens de l'air du Québec. Aux nombreuses conditions que l'AGAQ avait mises à sa participation au programme de simulations de vol, M. Otto Lang avait répondu favorablement dans l'ensemble. Ces dernières semaines, des discussions officieuses se sont poursuivies entre les deux parties. Les Gens de l'air réclamaient encore quelques preuves concrètes de bonne volonté. Ottawa a voulu en offrir une en décrétant que tous les vols à vue seraient désormais bilingues à l'aéroport de Saint-Hubert, et que l'usage du français s'étendrait également à Mirabel et à Dorval dès que la Commission d'enquête donnerait son aval, ce qui ne devait créer aucun problème technique, toutes les études entreprises par le ministère ayant démontré que cette solution était compatible avec la sécurité aérienne.

Mais, depuis quelques jours, rien ne va plus. La crise des communications aériennes risque d'éclater encore une fois.

Un fait nouveau remet en cause tout ce qui paraissait acquis. Le Syndicat canadien des contrôleurs aériens (CATCA), profitant des négociations en cours pour le renouvellement de sa convention collective qui vient à échéance le 31 décembre, a décidé de rouvrir le dossier du bilinguisme à la table des discussions. Non seulement le Syndicat refuse-t-il de concourir à l'établissement du français à Saint-Hubert, mais il s'oppose aussi à toute nouvelle extension du bilinguisme aérien tant que la Commission d'enquête n'aura pas complété l'ensemble de ses travaux, que son rapport n'aura pas été déposé et que le Parlement ne l'aura pas approuvé. Les négociateurs fédéraux ont refusé tout net d'engager un nouveau débat sur le bilinguisme à la faveur des négociations. C'est l'impasse, et les discussions sont à toutes fins utiles rompues. Normalement, CATCA demandera la conciliation et, une fois les délais épuisés, il aura acquis le droit de grève dans la première quinzaine de janvier. En somme, le Syndicat des contrôleurs, massivement anglophones, s'inscrit en faux contre les arrangements intervenus entre le ministère des Transports et les Gens de l'air, et qui prévoient notamment que le bilinguisme pourra s'étendre à l'ensemble des communications aériennes au Québec, de façon graduelle, au fur et à mesure que la Commission d'enquête donnera son accord.

Entre-temps, le vice-président national de CATCA, M. Robertson, doit se présenter devant la Commission d'enquête pour exprimer l'opposition de son Syndicat à l'implantation du français partout où celui-ci est actuellement interdit. Il déposera son mémoire devant les trois juges qui siégeront à Montréal à compter du 17 décembre. Il aura la tâche d'autant plus facile que les Gens de l'air, on le sait, refusent de prendre part aux travaux de cette Commission. Mais celle-ci voudra naturellement entendre l'autre version. Heureusement, M. Jean-Luc Patenaude, récemment rétabli dans ses fonctions de directeur de la CATCA pour le Québec, fera valoir le point de vue des contrôleurs francophones dissidents. Il sera soutenu par les représentants du ministère fédéral des Transports. Pour appuyer la thèse du français, les fonctionnaires du ministère comptaient sur l'appui des Gens de l'air. Seul M. Patenaude, intervenant de nouveau contre son propre Syndicat et sans l'autorisation des Gens de l'air, y a consenti. A la stratégie de l'abstention, il y a certaines limites que M. Patenaude ne veut pas franchir. Il s'expose à la réprobation de la direction de CATCA et de l'état-major des Gens de l'air. Mais il a raison et fait preuve de courage.

D'autre part, la Cour fédérale est saisie d'une requête des Gens de l'air qui attaque la constitutionnalité de l'ordonnance ministérielle de juillet interdisant l'usage du français dans les communications aériennes, sauf dans les six aéroports où il est partiellement autorisé. On prévoit que le tribunal, qui doit entendre les dernières plaidoiries en décembre, se prononcera en janvier. Et l'on commence à penser dans les milieux informés que l'ordonnance de M. Lang sera effectivement cassée. Le cas échéant, plus rien ne fera obstacle à l'application de la Loi sur les langues officielles dans toutes les sphères de l'aviation.

Si le scénario devait se dérouler ainsi, il est certain que CATCA et CALPA (le syndicat des pilotes) ordonneront le débrayage. Alors le problème sera politique. Ottawa n'aura plus guère le choix: il devra épouser sans réserves la thèse du français dans le ciel du Québec. Mais que fera le reste du Canada? Le gouvernement, si la crise prenait trop d'ampleur, pourrait être contraint de rechercher l'arbitrage électoral. Avec une telle cause, les Libéraux seraient en excellente posture au Québec.

Mais la stratégie de certains dirigeants des Gens de l'air consiste à favoriser le pourrissement du problème dont ils ne voient la solution véritable que dans l'accession à la souveraineté. Ils veulent aller plus vite que le Parti québécois. Ils laissent à M. Patenaude et à Transport-Canada le soin de défendre la cause du français dans l'aviation, dans l'espoir qu'ils échoueront.

Il y a (presque) du français dans l'air. Mais, sur terre, il y a beaucoup plus de politique. . .

Michel ROY
(Dans LE DEVOIR)

Le P.Q. et la prochaine élection fédérale

par LUC-NORMAND TELLIER

■ L'auteur de cette libre opinion, exprimée dans LE DEVOIR, est directeur du Rassemblement en Etudes urbaines de l'Université du Québec à Montréal et professeur à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal. Il est ancien membre du Conseil national du Parti Québécois. M. Tellier prépare présentement un ouvrage sur certaines dimensions internationales de l'Etat québécois.

Avec l'élection du Parti québécois, le processus de restructuration de la partie septentrionale de l'Amérique du Nord est lancé. Depuis le 15 novembre dernier, M. René Lévesque est devenu le véritable leader politique du Canada. Toutes les stratégies ne peuvent maintenant être élaborées qu'en fonction de lui. Aussi n'est-il pas étonnant de voir aujourd'hui le Canada anglais remettre en question le leadership de M. Trudeau et même réclamer la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Les milieux financiers, eux-mêmes, s'inclinent et sont maintenant les premiers à exercer des pressions sur les politiciens fédéraux pour que, faute de pouvoir préserver le statu quo, la mutation politique du Canada se fasse au moins dans le calme et l'ordre.

Projeté à l'avant-scène politique canadienne, le Parti québécois et son président n'ont qu'à garder leur sang-froid pour continuer à dominer la situation. Pour ce faire, le Parti québécois se doit d'établir un ordre clair de ses priorités. Ces dernières sont, à mon avis, dans l'ordre, les suivantes. Premièrement, justifier la confiance dont le P.Q. a été l'objet en augmentant l'efficacité administrative de l'appareil étatique québécois. Deuxièmement, prouver que la peur du "séparatisme" que les adversaires du P.Q. ont cultivée est sans fondement réel. Troisièmement, réformer les moeurs politiques québécoises en combattant sans relâche toutes les formes de patronage et en modernisant la loi électorale. Quatrièmement, préparer le référendum en alimentant le débat constitutionnel. Et, cinquièmement, préparer l'après-référendum en favorisant une réflexion sur l'avenir national et international de la société québécoise.

Ces priorités sont sans doute celles que le cabinet Lévesque s'est données, à quelques détails près. Pour réaliser ce programme, le P.Q. doit jouer prudemment les cartes qui sont en sa possession, garder le contrôle de ses priorités et choisir soigneusement la date du référendum. Or, l'événement extérieur le plus susceptible, à mon sens, de bouleverser la stratégie du P.Q. pourrait bien être le déclenchement d'ici deux ans d'une élection fédérale.

LE "COUP DE POUCE"

- 858 - Mme Blandine Bédard, 202-266, Enfield Crescent, St-Boniface
- 859 - Mlle T. Cossin, 10-344, Enfield Crescent, St-Boniface
- 860 - Les Soeurs Grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface
- 861 - M. et Mme Norbert Bosc, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
- 862 - M.-Rose Dagesse, Haywood, Manitoba
- 863 - Huguette Shirley, 22 Northumbria Bay, St-Boniface
- 864 - Le Club River Haven Seniors, 415, av. River, Winnipeg
- 865 - M. J.-B. Bazinet, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
- 866 - M. et Mme G.-M. Picton, 56, baie Cascade, Saint-Boniface
- 867 - M. Albert Fréchette, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
- 868 - M. Alexis-J. Philippot, Saint-Claude, Manitoba
- 869 - Mme Anna Parent, Saint-Joseph, Manitoba
- 870 - Georgette et Bernard Vrignon, 29, baie Bernier, Saint-Boniface
- 871 - M. Robert Deroche, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
- 872 - Mme Andrée Bouillet, Dauphin, Manitoba
- 873 - M. et Mme R. Beauchemin, 100, av. Taché, Saint-Boniface
- 874 - Auto-Ecole Saint-Boniface, 469, rue Ritchot, Saint-Boniface
- 875 - M. et Mme Abel Bonneteau, 161, rue Kitson, Saint-Boniface
- 876 - M. et Mme Marcel Brisson, 216-990 Bétournay, Saint-Boniface
- 877 - M. Henri Ouellet, Saint-Joseph, Manitoba
- 878 - M. et Mme Henri Philippot, Saint-Claude, Manitoba
- 879 - Léa et André Fréchette, 90, av. Claremont, Saint-Boniface
- 880 - Mme Joseph Poirier, Haywood, Manitoba
- 881 - M. A. Labossière, 26 Kingston Row, Saint-Vital, Man.
- 882 - M. Albert Dequier, Carnduff, Saskatchewan
- 883 - M. Etienne Paulhus, 150 Valley View Dr., Winnipeg

L'Actualité

... AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ

Il s'est passé des choses extraordinaire au Moyen-Orient, il y a mille neuf cent soixante-dix ans. En Judée, dans la Cité de David, à Bethléem, plus précisément.

Un jeune couple était monté de Galilée, de la ville de Nazareth, pour se conformer au décret de recensement. Joseph et Marie. Le seul gîte qu'avait pu trouver le jeune couple à Bethléem était une étable, la ville étant encombrée de voyageurs au moment de leur arrivée. Ce soir-là, Marie mit un enfant au monde. Et du haut des cieux, nous rapporte l'Ecriture, les anges louèrent Dieu proclamant: "Gloire dans les hauteurs à Dieu, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté".

C'était le début de l'ère chrétienne. Une religion nouvelle au message simple: aime ton prochain.

Il y a de cela presque deux mille ans. Le message fut entendu, reçu. Mais il ne fait pas l'affaire, comme on dit. C'est un message qui "dérange". Les hommes l'ont bien entendu. Ils ne s'y sont point opposés. Ils le trouvent même très bien. Mais qu'en ont-ils fait? Qu'en font-ils?

Tant sur le plan individuel que communautaire, et jusqu'à l'échelle mondiale, on a ignoré le message. On ignore le message et on continue à se battre, à se détester, à s'entre-déchirer. Toujours par intérêt, pour les honneurs, pour le profit. On se soucie bien peu, pour arriver à ses fins, de porter atteinte à la réputation du prochain, à lui nuire, à lui faire du tort, on manipule allègrement la calomnie et la médisance. Jalousie, envie, ambition, cupidité.

Le message était clair, simple. La paix sur la terre suppose l'harmonie entre les individus, les groupes, les nations, suppose le respect de la personne humaine, le respect du prochain. Qu'est-ce qui n'a pas marché? C'est que le message s'adressait... aux "hommes de bonne volonté". . .

Jean de Lotainville

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

Réponse à M. Fauchon (suite)

qu'un pédagogue venu on ne sait d'où, puisse se permettre d'accuser effrontément de "crime" le B.E.F., l'auteur Dorge, l'éditeur et même, indirectement, toute notre population. Etant donné les erreurs qu'il commet lui-même en corrigeant, il aurait mieux fait de se tenir au fond de la chorale et de chanter en sourdine. Oh! l'ignorance... ça passe encore; mais l'insolence et l'injustice... NON! Des suggestions, des recommandations, même des corrections faites discrètement auraient amplement suffi. Il y a une limite à ce qu'un peuple peut endurer. Monsieur Fauchon, vous reprochez à l'auteur son emploi du dialogue, ajoutant "qu'il a trouvé ce moyen pour tenter de capter l'attention des jeunes lecteurs".

Mais bondance! depuis quand les professeurs ont-ils tort de chercher à capter l'attention et à susciter l'intérêt de leurs élèves ou étudiants? Au contraire, monsieur, c'est là la règle par excellence et, si vous aviez fait cinq minutes d'école normale, de façon sérieuse bien entendu, vous ne reprocheriez pas à Lionel Dorge l'application d'un principe formant la base même de toute pédagogie digne du nom. Vraiment, vous m'étonnez!

Pendant mes quelque quarante ans d'enseignement, il m'est arrivé parfois de rater mon coup. En toute sincérité et humilité, j'attribue ces échecs en très grande partie au fait que je n'ai pas su alors "capter l'attention" et susciter l'intérêt de mes élèves. Et je le regrette amèrement.

Continuez, vous, si cela vous plaît, d'ignorer ce principe de base; mais alors, ne soyez pas surpris si, un jour qu'il ne fera pas trop sombre dans votre classe,vous vous apercevez qu'il pousse des pointes aux oreilles de vos étudiants. Je sais bien qu'il en existera toujours de ces "ânes chargés de livres" dont parle le vieux Montaigne. Pour l'amour de Dieu, tâchons donc, nous les enseignants d'ici, d'en élever le moins possible.

Dans votre critique adressée aux Editions du Blé et à notre journal, vous soutenez que l'ouvrage de Dorge est un "manuel d'histoire (ce qu'il n'est pas) qui manque d'ordre et de cohérence"; que par conséquent, il pourrait être "très nuisible à nos étudiants".

Ce seul mot "étudiant", répété plusieurs fois, me fait voir de façon lumineuse pourquoi vous n'avez rien compris ni au but ni à la méthode de Dorge. Selon le dictionnaire Robert "étudiant" désigne "une personne qui fait des études supérieures, et suit les cours d'une université". Ainsi vous vous êtes planté magistralement dans les patates, comme on dit. N'allez pas m'objecter que la langue (la plume?) vous a fourché; que c'est élève ou écolier que vous vouliez écrire. Non, non, c'est "étudiant" que vous avez choisi. Et savez-vous pourquoi? Parce que vous jugez les écoliers, en UNIVERSITAIRE. De là votre prédilection pour l'ordre, la cohérence, etc... Hé! monsieur Fauchon, vous vous trompez de classe! Mais, même dans une salle de classe, ce qui capte avant tout l'attention de l'élève, stimule son instinct d'aventure et développe son talent créateur, ce n'est pas l'ordre, mais le DESORDRE (apparent); non pas la cohérence, mais l'INCOHERENCE (apparente). Une fois intéressé, il sortira bien du bois. En attendant, donnons-lui donc la chance de se débrouiller tout seul. Autrement nous n'en ferons qu'un vil imitateur, un singe, un robot. Dans le fouillis (apparent) du volume de Dorge se cache un ordre réel. A l'élève de le découvrir à sa façon. A nous aussi.

Cette merveilleuse aventure créatrice de l'enfant (et du poète) est si admirablement décrite dans un poème de Saint-Denys Garneau que vous auriez profit à le relire.

Selon le "linguiste" Fauchon, le français de Lionel Dorge serait "abominable". Ah! vous allez rire, amis lecteurs, en attendant de devenir enragés. Puisqu'il est question du Manitoba, Lionel fait souvent allusion à "la Rouge". Naturellement, tout le monde, ici, jusqu'au simple crétin, sait fort bien qu'il s'agit d'une rivière, non d'une bête à cornes. Abomination! fulmine le magister Fauchon bien à califourchon sur une règle de grammaire. C'est "la rivière Rouge" qu'il importe de dire. Laisser tomber le "générique" devant le "spécifique adjectif"!!! Quel crime abominable! Voyons, voyons, vous autres, les "buffalos" de l'Ouest, vous devriez bien savoir que c'est ainsi que les choses se passent en "POTAMONYMIE.

Ainsi, c'est non seulement notre jeune auteur mais toute notre population qui s'exprime de façon abominable. Fauchon corrige férocement Dorge parce que celui-ci écrit "la" Saskatchewan pour la rivière et la province. C'est "le" Saskatchewan qu'il faudra dorénavant enseigner à nos élèves, autrement, nous aurons sur la conscience un acte "criminel".

Allons, allons, impétueux cartographe! Descendez de votre grand destrier. Asseyez-vous et écoutez. Il est une règle qui éclipse toutes les autres et qu'un cartographe francophone (avec cartes ou sans cartes... car ça se perd une carte!) devrait savoir. C'est l'USAGE. Oui, monsieur, l'usage. Toutes les grammaires pivotent là-dessus. Certaines expressions défient les règles les plus élémentaires. C'est qu'elles s'appuient sur l'usage. Voilà.

Voici deux autres perles que j'ai recueillies dans les savantes corrections de notre distingué géographe. Il s'agit de "la rivière Souris" et de "la baie d'Hudson". Armé de ses connaissances livresques, il condamne Dorge sans pitié pour avoir écrit "la rivière Souris", selon l'usage d'ici, au lieu de "la rivière *à la* Souris". Linguistiquement parlant, il a en partie raison, ce Fauchon. En partie. Mais alors que faire de l'usage? Peut-être que dans ce cas-ci, il vaudrait mieux le changer. Allons-y donc si l'erreur est si colossale. Au moins, agissons donc avec logique. Or, Fauchon trouve excellente "la rivière aux Rats". Son imagination, comme la nôtre, en entrevoit tout un tas. Alors, au nom de quelle loi biologique, impose-t-il péremptoirement à notre jeune historien "la rivière à la Souris"? Oui, pourquoi "à la" et non "aux Souris"? Qui sait?... il y en avait peut-être deux!!! On s'embourbe, on s'embourbe, n'est-ce pas, monsieur le géographe?

Si vous voulez bien, amis lecteurs, montons maintenant vers le nord. C'est bien ça: le nord. Nous sommes certains de ne pas le perdre. Pensez donc!... en compagnie d'un cartographe! Bon, regardez bien. Vous vous croyez maintenant devant les glaces étincelantes de la baie d'Hudson. Erreur! erreur! C'est "la mer d'Hudson" que vous contemplez. La baie d'Hudson n'existe pas. Ainsi, vous tous, les morts et les vivants, historiens, écrivains, explorateurs, avez jusqu'ici parlé un français "abominable". Dorge, vous êtes un grand ignorant comme nous. Si nous laissons votre volume tomber entre les mains de nos chers petits écoliers, nous devenons tous complices d'un crime.

Ce n'est pas tout. Lionel a choisi d'écrire "la Hudson's Bay Company". Si je me rappelle bien, notre vétilleux correcteur remplace cet horrible nom anglais par "la Compagnie de la baie d'Hudson". Pourquoi "baie"? Je croyais tout à l'heure qu'il fallait mettre "mer". "Bouleau noir! que c'est-y compliqué"! Au fond, baie d'Hudson, mer d'Hudson, voire merde d'Hudson, moi, ça me fait ni chaud ni froid. On peut même faire disparaître "Hudson" dans la troisième expression. Le mot qui reste résume assez bien je crois, ce que je pense de toutes ces futilités de chicaneur.

Enfin, prétendre que nos petits Franco-Manitobains ne doivent pas être exposés au français abominable de Dorge, c'est le comble du ridicule et de l'injustice. Allez-y, allez-y sans crainte, les jeunes. Si jamais vous réussissez à maîtriser le vocabulaire si riche de Lionel, je vous garantis, foi de vieux pédagogue, qu'au jour de votre mort, vous saluerez saint Pierre (ou l'autre en bas en français.)

J'ai bien l'impression, j'ose même espérer, que nous continuerons encore longtemps à dire et à écrire la Rouge et la Saskatchewan. Cela fait partie de notre patrimoine culturel comme la Noire fait partie du paysage de Menaud. Mgr Savard, un de nos deux ou trois plus grands prosateurs, parle de la Noire comme nous parlons de la Rouge. Il a probablement raison contre Fauchon.

Sans toutefois avoir recours aux bombes atomiques, il est grand temps que nous fassions sauter un tas de murs, y compris les sottes barrières qui séparent le langage soi-disant scientifique du langage populaire de bon aloi. A plus forte raison quand nous nous retrouvons avec des élèves de sixième année. C'est pourquoi je dis: à l'eau, oui, à l'eau, le purisme, le formalisme, le dogmatisme intransigeant; à l'eau, "dans la Rouge", les vétilles, les chinoiseries linguistiques. Quand le gros bon sens exigera le respect de certains critères inviolables, nous les respecterons, nous ferons tous nos efforts pour qu'ils soient respectés, mais avec modération et... charité.

Monsieur Fauchon, au lieu de tant vous acharner sur un jeune auteur comme Dorge pour n'avoir pas mis d'accents sur les majuscules (!!!) ne pourriez-vous pas mettre des majuscules, au moins une, à "éditions du blé" (Editions du Blé). Nous sommes assez petits, assez misérables comme ça sans qu'on nous prenne pour des céréales.

Quoi qu'il en soit, je vous sais gré, monsieur le professeur, de ne pas avoir ravalé notre parler au niveau du "joual", la langue nationale du Québec, au dire de certains intellectuels de la Belle Province. Je soupçonne qu'il pousse peut-être autant d'ivraie le long du majestueux Saint-Laurent que dans nos immenses champs de blé. Vous auriez peut-être pu commencer par "faucher" de ce côté-là.

En tout cas, mesdames et messieurs du B.E.F. et des Editions du Blé, il y aura certainement du pain sur la planche d'ici la prochaine édition du magnifique "album de famille" de Lionel Dorge. Entre autres choses.. hum, hum... des erreurs à corriger. Le professeur Fauchon pourrait vous être d'un grand secours, parce que, tout compte fait, il a très, très souvent raison. C'est un professeur calé... parfois un peu "achalant", si vous voulez, mais calé en géographie.

Je crois que j'ai été un peu méchant tantôt... moi, la douceur même! A la veille de Noël, par-dessus le marché! Mais c'était plus fort que moi. Je m'en excuse.

Je profite de l'occasion, monsieur Le François, pour vous féliciter et vous remercier pour votre admirable travail. Joyeux Noël, Bonne Année et... pourquoi pas? ... le paradis à la fin de vos jours. Jusqu'ici, vous l'aurez grandement mérité.

Armand La Flèche

RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN À L'ARCHEVÊCHÉ

Monseigneur l'Archevêque recevra à l'occasion du Nouvel An:

les *PRÊTRES*, le *DIACRE*, et les *FRÈRES:* le mercredi 29 décembre.

10h45 - café-accueil au Centre de Pastorale (SALLE A)
11h00 - prière commune de louange et d'action de grâce.
11h10 - allocution et voeux de Monseigneur l'Archevêque. Cet entretien de Monseigneur sera suivi d'un moment de fraternisation et du dîner à l'Archevêché.

les *RELIGIEUSES:* le jeudi 30 décembre

14h30 - célébration de l'Eucharistie à la salle de cours (anciennement la chapelle du Grand Séminaire), 622, avenue Taché. Cette messe concélébrée sera suivie d'un café rencontre. Cordiale invitation à toutes les religieuses du diocèse.

les *LAÏCS:* le samedi 1er janvier 1977

14h30 à 17h30 - accueil et échange de voeux, au grand salon.

Veuillez annoncer à l'église cette réception et en souligner le sens ecclésial.

JOYEUX NOËL

René Peeters, ptre
Secrétaire

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

La Société historique de Saint-Boniface invite le public à sa deuxième soirée-causerie de la saison, qui ne portera pas sur un sujet régional cette fois, mais sur un pays qui est proche de nous par la culture: étapes de l'histoire d'Haïti. M. Beaufort Péan sera le conférencier. C'est pour le vendredi 17 décembre à 20h, au collège de Saint-Boniface. Membres et amis de la Société historique sont les bienvenus.

cuisine

RÔTI DE PORC BRAISÉ

5 à 6 livres de porc soit dans la longe, soit dans l'épaule
1 à 2 gousses d'ail
1 oignon en rouelles
1 carotte tranchée
feuilles de céleri
sel, poivre, eau chaude

Un bon rôti doit avoir au moins ¼ de pouce de gras sur le dessus. Exiger la couenne afin d'avoir une graisse de rôti qui repose sur une belle gelée. Faire quelques incisions dans le rôti et y insérer des petites pointes d'ail. Prendre un chaudron de fer ou une marmite épaisse et y faire dorer la viande en tous sens, en commençant par la partie grasse. Quand la viande est dorée, la soulever et poser sur le fond de la marmite ou du chaudron, la couenne, le côté gras au fond. Poser le rôti dessus. Saler, poivrer, ajouter l'oignon, la carotte et les feuilles de céleri. Ajouter de l'eau chaude pour qu'il y en ait environ 1 pouce au fond de la marmite. Couvrir et laisser cuire à feu doux en comptant 3/4 d'heure de cuisson par livre de viande. Au cours de la cuisson, laisser diminuer l'eau complètement afin d'avoir un beau fond brun. Ne pas laisser brûler; ajouter alors de l'eau bouillante, (environ 1 pouce dans le fond de la marmite) et continuer la cuisson. Retourner le rôti une fois au cours de la cuisson.

Si on veut préparer de la graisse de rôti, on retire la viande lorsqu'elle est cuite, on ajoute de l'eau au fond de cuisson. Pour un rôti de 5 à 6 livres, il doit rester environ 2 tasses de liquide. Si on ajoute de l'eau, la laisser bouillir pour qu'elle réduise de moitié. Si à la fin de la cuisson, il reste 2 tasses de liquide, simplement le couler dans des petits bols. Laisser figer à la température de la pièce avant de mettre au frais.

Si on désire manger le rôti chaud, avec des pommes de terre braisées, qu'on appelle **"patates brunes"**, environ 1 heure avant la fin de la cuisson du rôti, remettre un peu d'eau, ajouter les pommes de terre tout autour du rôti. Les pommes de terre doivent être de moyenne grosseur et autant que possible de même grosseur. Continuer la cuisson du rôti tout en ayant soin de retourner les pommes de terre pour qu'elles se colorent uniformément. Si on le préfère, on peut trancher les pommes de terre pour les faire cuire. Elles seront plus imprégnées de sauce.

TOURTIÈRES PORC ET POULE

1 poule
1 oignon piqué d'un clou de girofle
1 branche de céleri
1 bouquet garni: thym, laurier et persil
sel et poivre
2 livres de porc maigre haché
1 oignon émincé

Couper la poule en morceaux, la faire revenir dans un peu de beurre, ajouter de l'eau à égalité, l'oignon piqué d'un clou, le céleri, le bouquet garni, saler, poivrer et faire cuire jusqu'à ce que la viande se détache des os. Durant ce temps, faire revenir dans un peu de beurre l'oignon haché, ajouter le porc, le faire revenir. Quand la viande est blanche, ajouter du bouillon de poulet, environ 1 tasse, assaisonner et continuer la cuisson dans une marmite bien fermée et sur feu doux, environ 1½ à 2 heures. Retirer du feu. Désosser le poulet. L'ajouter au porc et mêler. Laisser refroidir. Remplir les tourtières et les cuire comme d'habitude.

BEIGNES À LA MODE D'AUTREFOIS

4 oeufs bien battus
½ tasse de sucre
3/4 de tasse de crème sure épaisse
½ c. à thé de soda à pâte
farine tout-usage
½ c. à thé de sel
4 c. à thé de poudre à pâte

Tamiser de la farine, en mesurer une tasse, la tamiser de nouveau avec la poudre à pâte et le sel, la mettre de côté. Battre les oeufs, quand ils sont mousseux, ajouter le sucre graduellement, puis la farine en alternant avec la crème sure dans laquelle on a fait dissoudre le soda. Ajouter la tasse de farine préparée et ensuite assez de farine pour obtenir une pâte qui ne colle pas, mais qui est encore un peu molle. Déposer la pâte au froid et la laisser refroidir complètement. La prendre par petites quantités à la fois pour l'abaisser. Employer le moins de farine possible pour abaisser la pâte. Couper à l'emporte-pièce spécial et faire cuire en grande friture, le degré de cuisson est de 370oF. Si on n'a pas de thermomètre, faire l'épreuve avec un cube de pain d'un pouce, si ce dernier devient brun doré dans une minute, la friture est à point. Laisser cuire les beignes d'un côté avant de les retourner. Retourner les beignes avec une cuillère trouée ou un bâtonnet, mais ne pas les piquer.

Quand les beignes sont cuits, les retirer de la friture, les placer sur un papier absorbant posé sur une grille et les laisser refroidir complètement. Les placer dans une chaudière ou dans une boîte de métal et les mettre geler.

Si on désire des beignes poudrés de sucre, les chauffer dans le four avant de les servir, placer du sucre à glacer dans un sac, y ajouter les beignes chauds, bien agiter.

TOURTIÈRES À LA MODE D'AUTREFOIS

5 livres de porc frais haché (dans la fesse)
2 gros oignons entiers
1 c. à table de grains de piment de Jamaïque (allspice)

Mettre le porc dans une marmite épaisse (chaudron de fer de préférence), commencer la cuisson sur un feu doux en brassant assez souvent. Quand la viande est blanchie, y enfoncer les 2 oignons entiers. Mettre les grains de piment de Jamaïque dans une boule en métal pour les épices, les ajouter dans la viande. Couvrir et faire cuire sur feu doux en brassant de temps à autre, environ 2 heures ou jusqu'à ce que les "bouillons" qu'on voit à la surface de la viande soient clairs. Retirer les oignons, la boule d'épices. Ecraser finement avec le rouleau à pâte 10 à 12 biscuits soda, les ajouter en pluie sur le dessus de la viande afin d'absorber le surplus de gras. (N'en pas mettre trop, ce qui donnerait des tourtières "sèches"). Laisser refroidir avant de remplir les abaisses.

A la place des biscuits soda, incorporer 2 ou 3 pommes de terre assez grosses réduites en purée.

On peut assaisonner les tourtières avec de la sarriette à la place du piment de Jamaïque.

TOURTIÈRE

POUR UNE ASSIETTE DE 10 POUCES

PÂTE:
1½ tasse de farine
3/4 de c. à thé de sel
½ tasse de graisse
eau glacée

Détremper comme pour une pâte à tarte. Laisser refroidir au moins 1 heure avant de l'utiliser.

VIANDE:

Faire revenir dans 1 c. à table de beurre, ½ tasse de céleri coupé en dés fins. Quand les légumes sont transparents, ajouter 3/4 de livre de porc maigre haché (pris dans la fesse) et 3/4 de livre de veau haché (sans cartilage). Commencer la cuisson en brassant continuellement jusqu'à ce que la viande soit bien séparée. Ajouter 1 c. à thé de sel, du poivre (quelques tours de moulin), ½ c. à thé de piment de Jamaïque (allspice), 2 c. à table de persil frais haché. Quand la viande est bien revenue, couvrir, faire cuire sur feu très doux en brassant de temps à autre. La cuisson est de 1½ à 2 heures. Si on emploie une marmite épaisse, et un feu très doux, il n'est pas nécessaire d'ajouter l'eau. Sinon, ajouter de l'eau bouillante en petites quantités à la fois. La viande est meilleure si on fait 2 ou 3 tourtières à la fois. Laissez refroidir avant de mettre dans la pâte.

La cuisson est de 15 minutes à 450oF. puis de 35 à 40 minutes à 350oF. Se congèle parfaitement.

de ci, de ça...



L'événement de l'année. — Le succès remarquable de la campagne du "coup de pouce" au cours de laquelle les lecteurs de LA LIBERTÉ ont manifesté d'une façon concrète leur attachement au journal. DIX MILLE DOLLARS... c'est, sans contredit, du concret... Et si l'on ajoute à cela les innombrables annonces commerciales que comporte la présente édition. . .

*** ***** ***

Les visiteurs. — Nous avons eu la semaine dernière la visite de Monsieur Gilbert Troutet, de France, qui est animateur culturel au Centre d'Etudes bilingues à l'Université de Régina. Monsieur Troutet était accompagné de l'Attaché culturel de France pour les Provinces de l'Ouest, Monsieur René Luquet.

*** ***** ***

Les petits trucs. — Vous êtes frileuse des mains? Rincez-les dans un peu de vinaigre blanc avant de sortir. • Un bon moyen de remédier aux ongles trop mous est de les frictionner avec un citron tous les soirs. • Chassez la fatigue en vaporisant de l'eau de Cologne sur tout votre corps après un bain ou une douche. Vous vous sentirez alors ravigotée et vous sèmerez une agréable senteur sur votre passage. • Les fourmis ont horreur des citrons. Si vous avez des fourmis qui se sont faufilées dans vos armoires de cuisine, mettez-y vite des rondelles de citron ou des petits morceaux d'écorce sur leur parcours. • Pour une bonne nuit de sommeil, évitez les collations lourdes et les discussions. . . [*Dans "Mes petits trucs", Cécile Cambronne. Publications Eclair*].

*** ***** ***

Qui a assassiné John F. Kennedy? Qui a assassiné Martin Luther King? Le saura-t-on jamais? Il semble, en tout cas, que le public américain a été trompé. Des renseignements obtenus par des comités du Sénat et du Congrès indiqueraient clairement qu'il y a eu des lacunes ("investigative deficiencies") dans le travail de la Commission Warren chargée d'enquêter sur l'assassinat de l'ancien président. Quant à l'assassinat de Martin King, les membres du caucus Noir du Congrès auraient obtenu de "nouveaux renseignements" sur l'affaire et apportent ainsi leur appui à la demande de fonds destinés à de nouvelles enquêtes sur ces deux assassinats, demande faite au Comité des Représentants à la Chambre sur les assassinats. Le procureur en chef, qui dirigera ces travaux d'enquêtes est résolu à mettre à jour la vérité et a demandé SIX MILLIONS ET DEMI de dollars pour mener à bien les enquêtes sur les deux assassinats.

*** ***** ***

Les naïfs. — Un homme de Toronto, disant vouloir démontrer son "amour pour le Canada", a adressé au Premier Ministre Trudeau un chèque de $1,224.67 demandant que le gouvernement l'utilise pour faire quelque chose de bien pour le Canada. Cette somme représentait toutes les économies de ce naïf. Le Bureau du Premier Ministre accusa tout simplement réception du chèque indiquant au généreux donateur que son chèque avait été remis à la Commission de la Capitale Nationale... Vous savez à quoi ont servi les économies d'une vie de ce "pas fin"? A ériger un cadran solaire en granit près de la résidence du Premier Ministre!

*** ***** ***

Le Crédit social. — Le nouveau chef du Crédit Social, M. André Fortin, était à Winnipeg en fin de semaine. Il a déclaré que son parti est la seule "alternative au parti libéral fédéral".

*** ***** ***

Jean Marchand au Sénat. — Marchand a servi le parti libéral pendant dix ans. Marchand a été député et ministre. Puis il s'est fâché. Puis il est parti. Puis il a pensé qu'il ferait la pluie et le beau temps à Québec. Mais au Québec, les choses ont changé. Marchand a été battu aux élections de novembre. Marchand est retourné à Ottawa. Son ami Pierre Elliott Trudeau vient de le nommer sénateur. Salaire: $30,000 par année, plus les bénéfices marginaux.

*** ***** ***

René Lévesque à New York. — Le nouveau Premier Ministre du Québec portera la parole le 25 janvier à une réunion du Economic Club of New York. Il y aura mille invités. Les plus importants financiers au Monde, placeurs de capitaux, sont membres du Club. La causerie du Premier Ministre du Québec sera suivie d'une période de questions au cours de laquelle un membre du Club, d'habitude le président de l'une des plus grosses entreprises aux USA, pose les questions au nom des autres membres. Seuls des conférenciers de renommée mondiale, généralement des présidents de pays étrangers, sont invités au Economic Club qui entreprit des démarches dès le 17 novembre, pour obtenir de Monsieur Lévesque qu'il vienne s'adresser à ses membres. L'événement sera télédiffusé dans le monde entier.

*** ***** ***

Société d'abondance et société de consommation. — La différence entre une société d'abondance et une société de consommation comme la nôtre se remarque à ce signe: dans la première, on achète ce qui ne sert à rien; dans la seconde, ce qui ne vaut rien. (Albert Brie).

*** ***** ***





LE FESTIVAL DU VOYAGEUR. — On demande une reine pour le festival qui aura lieu cette année (1977) du 13 au 20 février. Les candidates, nous dit-on, doivent résider au Manitoba, être âgées de 18 ans ou plus, ne pas être mariées et être bilingues. On nous dit aussi qu'elles doivent "posséder une personnalité agréable et être attrayantes". Les candidates ont jusqu'au 17 janvier pour s'inscrire. Au téléphone: 233-3460.



LE FESTIVAL DU VOYAGEUR. — Le comité du défilé invite les gens à participer à cet événement qui aura lieu samedi le 2 février à compter de 12h30. Le cortège partira du Palais législatif. On pourra aussi le voir à la télévision de Radio-Canada dans tout le Manitoba, dans le nord-ouest de l'Ontario et jusqu'en Saskatchewan. On s'inscrit en s'adressant au siège social du festival.



LE FESTIVAL DU VOYAGEUR. — Il y aura de nouveau cette année des courses en raquettes. Cela se déroulera samedi le 19 février. Il y aura la "série Marathon", la "série *sprint*", la "série familiale", la "série élémentaire", et la "série pré-secondaire". C'est à Madame Martin qu'il faut s'adresser pour s'inscrire, au 233-3460. On en reparlera.



LE FESTIVAL DU VOYAGEUR. — Tel qu'annoncé déjà, cette année encore il y aura un concours de barbes dans le cadre du festival (Voir LA LIBERTÉ du 2 décembre 1976). Il faut s'inscrire avant le 4 février.

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

UN MOT DU PRÉSIDENT

En mon nom personnel et en celui de l'Exécutif du Conseil Jeunesse Provincial, j'aimerais souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année 1977 à tous les jeunes impliqués directement ou indirectement dans le Conseil Jeunesse Provincial.

Mil neuf cent soixante-dix-sept promet d'être l'une de nos meilleures années. C'est par votre participation et par l'intérêt que nous portent les adultes que notre organisme deviendra vraiment représentatif. Le Manitoba français démontre de plus en plus sa force et son unité, et nous sommes fiers d'y contribuer.

Que l'année nouvelle soit remplie de bonheur et de joie de vivre. Que le secteur Jeunesse continue à oeuvrer et à se faire respecter. Qu'en 1977 notre unité souhaitée devienne une réalité, non un rêve.

Richard Simoens,
Président du Conseil
Jeunesse Provincial

CURLING BONSPIEL PROVINCIAL

C'est l'équipe de curling de l'Institut collégial de Saint-Jean-Baptiste qui a remporté la victoire dans la division scolaire de la Rivière Rouge. Le Conseil Jeunesse Provincial offre ses félicitations à l'équipe gagnante et remercie toutes les équipes participantes.

Voici la liste des équipes qui se retrouveront en finales à Saint-Pierre, les 15, 16 et 17 décembre.

RÉGION	ÉQUIPE
La Montagne	Saint-Claude
Agassiz	Powerview
Rivière Rouge	Saint-Jean-Baptiste
Rivière Seine	Sainte-Anne
Saint-Boniface	Collège Saint-Boniface

LE FRANÇAIS EN LOUISIANE

Church Point, Louisiane, commune rurale franco-louisianaise de 5,000 âmes, est devenue, le 5 octobre 1976, la première au XXe siècle à conduire entièrement en français une assemblée officielle de son Conseil municipal.

Le nouveau consul général de France pour les états du sud, M. Gilbert Bochet et sa femme, Me James Domengeaux, président du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), ainsi qu'un grand nombre de citoyens locaux étaient présents pour cet événement historique.

Cette session régulière du Conseil fut ouverte par le maire Harold Beaugh. On y discuta de l'achat d'une machine à photocopier, de l'embauchage d'employés municipaux supplémentaires et de décisions fiscales diverses confrontant la municipalité.

Les discussions par les échevins John Lee Smith, Willard Richard, Floyd Lyons, Moïse Daigle, et Reivers Faul ont été nourries et conduites exclusivement en français.

Au cours de ces délibérations, l'on consulta aussi en français l'avocat du Conseil municipal, M. Marcy Lyons, tandis que le greffier, Judy Faul, en dressait le procès-verbal.

Cette manière inusitée de régler en français les questions relatives à l'administration de la commune a été rendue possible par l'application de l'Acte 256 passé par la législature de la Louisiane, en 1968. Cette loi permet la publication en français aussi bien qu'en anglais de tout document officiel et de toute notice légale.

Le consul général de France, en s'adressant au Conseil municipal, a déclaré que la France avait redécouvert les populations de langue française des Etats-Unis; que son gouvernement reconnaît la valeur extraordinaire du développement du français en Louisiane, et s'est engagé à l'appuyer pleinement.

Me Domengeaux se leva alors pour faire l'éloge de l'initiative historique du Conseil municipal. Il souligna que, lors de sa visite en France et en Belgique, cette année, à l'occasion de l'exposition Louisiane-France à Paris, aucun des deux ambassadeurs américains n'était capable de parler français. "C'est un triste commentaire, ajouta-t-il, sur notre échec en tant que nation de préserver et de défendre nos précieuses ressources linguistiques et c'est notre responsabilité et dans l'intérêt national de corriger cette situation."

Le Conseil passa ainsi une résolution conférant au consul général de France le titre de premier citoyen d'honneur du village de Church Point et décréta l'établissement d'un certificat, en français, qui honorera les visiteurs de marque du titre de *citoyen d'honneur*.

(LE TRAVAILLEUR, Linwood, Mass.)

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE

Les candidats désireux de se présenter aux auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre pour être admis à suivre les cours de l'année scolaire 1977-78 (cours d'Interprétation et cours de Production) sont priés de s'inscrire immédiatement.

La tournée annuelle d'auditions commencera au mois de mars prochain et, comme les années précédentes, les auditions auront lieu dans toutes les villes importantes du pays, de Saint-Jean, Terre-Neuve, à Vancouver. L'Ecole Nationale de Théâtre est un établissement d'enseignement supérieur qui assure la formation complète du comédien et du technicien de théâtre.

INTERPRÉTATION

Durée du cours: 3 ans
Les candidats doivent avoir terminé leur cours secondaire au moment de leur admission, et avoir entre 17 et 24 ans.

PRODUCTION

Ce cours dure 2 ans. Il se divise en deux sections:

a) **La section Technique:** étude de tout ce qui concerne les techniques de théâtre, c'est-à-dire la régie, la direction de scène, l'administration des productions, l'éclairage, etc.

b) **La section Décoration:** étude de tous les aspects de la décoration de théâtre, notamment les décors, les costumes et les accessoires. Certains élèves peuvent être invités pour une troisième année.

Les candidats à ce cours doivent également avoir terminé leur cours secondaire au moment de leur admission, mais aucune limite d'âge n'est imposée. Les candidats de la section Décoration doivent savoir dessiner.

Toute demande d'inscription doit être adressée au secrétariat de l'Ecole, au 5030 Saint-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L8 (tél.: 842-7954). Sur réception de leur demande, l'Ecole Nationale de Théâtre fera parvenir aux candidats une formule d'inscription. Celle-ci doit être remplie et retournée à l'Ecole le plus tôt possible. Les candidats inscrits seront avisés en temps utile de la date et du lieu de leur audition, ainsi que de tous les détails relatifs à celle-ci.







ÉDUCATION PERMANENTE

College Universitaire de Saint-Boniface

CUSB

au C.U.S.B.

Cours sans crédit pour Adultes

DESCRIPTION	CALENDRIER	FRAIS DE SCOLARITÉ
Perfectionnement du Français	les mardis et jeudis de 19hres à 21hres du 25 jan. au 5 mai	40.00
Dactylographie Française	les lundis et mercredis de 19hres à 21hres du 24 jan. au 4 mai	40.00
Initiation au Système Métrique	tous les mercredis de 19hres à 21hres du 26 jan. au 30 mars	20.00
Psychologie et Pastorale Familiale	tous les mardis de 19hres à 21hres du 25 jan. au 5 mai	20.00
Photographie	tous les jeudis de 19hres à 21hres du 27 jan. au 30 mars	20.00

à : M. le Directeur de l'Education permanente

Veuillez inscrire mon nom au cours de :

____

En foi de quoi je joins le paiement entier des frais de scolarité (chèque payable au "Collège universitaire de Saint-Boniface").

____

Nom en lettres moulées

____

Adresse Code postal

____

No de téléphone date Signature



spectacles et arts



340, boulevard Provencher

Une nouvelle année ça se fête ensemble, surtout si on est seul...

SOIRÉE DE LA VEILLE DU JOUR DE L'AN

POUR LES PERSONNES SEULES
vendredi le 31 décembre à 8h30 p.m.
Billets (incluant un repas): $7.00 par personne, aux guichets du CCFM
musique: Ronald Lamoureux
renseignements: 233-8972, demandez Gertrude Mousseau

PROCUREZ-VOUS

"Le pensionnaire"

roman de Roger Legal et Paul Ruest
"deux gars de chez nous"

* Best seller des Editions du Blé
* Réel et humoristique
* Souvenirs du Collège

"Le cadeau de Noël par excellence"

à LA LIBRAIRIE LANDRY

ou en utilisant le bon de commande ci-dessous

Je désire.......................... exemplaire(s) du roman "Le pensionnaire" à $5.95 la copie. Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste payable à P. Ruest/R. Legal.

NOM ....

ADRESSE ....

....

Adressez à: P. Ruest/R. Legal
C. P. 66A
R. R. 2
Sainte-Anne, Manitoba

À la recherche du temps perdu... dans un restaurant

On servait de tout dans ce restaurant, et à nous, on a servi une dinde bien truffée, croyez-moi.

J'admets que la pièce faisait preuve d'un certain sens d'observation, mais je doute fort que le seul rôle du théâtre soit de faire le portrait exact d'un peuple sur la scène. Je lui reconnais une tout autre vocation. Tant et aussi longtemps que nous nous regarderons le nombril par le truchement du théâtre, nous ne progresserons nullement dans notre culture à Saint-Boniface. Par sa vocation, le théâtre doit nous élever et nous instruire; John's Lunch ne nous a rien appris, sinon ce que nous sommes. Il a royalement manqué de nous instruire et de nous élever.

Vous me direz qu'il est exact qu'à Saint-Boniface, les jeunes serveuses de restaurant ne peuvent pas toujours faire leur travail en français et qu'il est très courant de rencontrer des franco-manitobains qui communiquent plus facilement dans une autre langue que le français. Ce n'est certainement pas en nous le répétant sur la scène que nous allons améliorer la situation. J'en ai soupé de ces pièces où l'on abonde dans les anglicismes, dans les réparties complètes en anglais et, qui pis est, avec un titre en anglais. Quelle banalité! Finie, s'il vous plaît, cette médiocrité. Fort de son passé glorieux, le Cercle Molière devrait s'éperonner et jeter hors du temple les auteurs assimilés et les pièces assimilantes. John's Lunch nous a peut-être divertis, ce n'est pas suffisant de divertir, il faut lancer à un peuple qui en a besoin un défi pour qu'il se dépasse et s'épanouisse.

J'estime que ce n'est pas un tour de force que l'on a demandé à monsieur Jean-Guy Roy en incarnant le personnage de Ed Bruneau mais bien une insulte à un comédien aussi compétent.

L'auteur a certainement été fort embarrassé pour mettre fin à sa salade russe, si l'on en juge par la trouvaille insipide qu'il nous a servie. Une fête d'anniversaire! Imaginez. Les adolescents d'aujourd'hui peuvent inventer des rencontres du genre pour se divertir.

On ne pourrait que mieux recommander à l'auteur le sage conseil de Boileau toujours vrai: "Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage; Polissez-le sans cesse et le repolissez; Ajoutez quelquefois et souvent effacez." Il a mis son ouvrage une fois sur le métier, il lui reste à le remettre dix-neuf fois. Il devra ajouter, et surtout beaucoup effacer.

Jean-Louis Ouellette

[Monsieur Ouellette est professeur au C.U.S.B.]

L'ÉCOLE PROVENCHER VOUS INVITE

Les parents et amis de l'école Provencher sont invités à prendre part à une fête de NOËL préparée par les élèves des 5e à 8e années. Cette fête aura lieu le 21 décembre, à 7h30 p.m., dans la salle du gymnase.

L'entrée sera libre; cependant il y aura un plateau à la porte.

Bienvenue à tous!

DÉCISION

Ottawa, le 2 décembre 1976

A la suite de l'audience publique tenue à Ottawa (Ontario) à partir du 16 novembre, le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-815

WINNIPEG (MANITOBA) - 761030600

Canwest Broadcasting Ltd.

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision de langue anglaise se composant de CKND-TV Winnipeg (Manitoba), CFAC-TV Calgary (Alberta) et 6 retransmetteurs, CJOC-TV Lethbridge (Alberta) et 6 retransmetteurs et CITV-TV Edmonton (Alberta) afin de diffuser pendant la saison 1976-77, 12 parties de hockey disputées à domicile des Jets de Winnipeg.

Décision: **APPROUVE**

Le Conseil accorde une licence expirant à la fin de la saison régulière de hockey 1976-77 en vue de diffuser les parties de hockey des Jets de Winnipeg disputées à domicile, aux conditions qui y seront spécifiées.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Elégance

Pour cadeaux de Noël



Complets
- Chemises
- Cravates
- Foulards
- Bas
- Pantalons

Retouches gratuites avec achat

9h30 a.m. à 9h du soir
9h30 a.m. à 5h30 p.m. le samedi

A.Huot Ltée
200, boul. Provencher
Saint-Boniface
247-3795

L'Office de rédaction française

Orf

Rédaction, revision de textes, préparation de textes publicitaires, version de l'anglais au français. Sous le signe de l'élégance.

3405 - 55 nord, rue Nassau, Winnipeg (Manitoba). Téléphone: 247-5522

LES CONCOURS DU C.C.F.M.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN est heureux d'annoncer les gagnants des deux concours qu'il a organisés cet automne. Nous offrons nos sincères félicitations à tous les gagnants ainsi qu'à tous les participants.

Il y eut environ quatre-vingts entrées dans chacun des deux concours.

La direction du Centre Culturel désire remercier très sincèrement le Club Bicolo, qui a promu le concours de dessin pour enfants, ainsi que les donateurs et les juges qui ont participé à ce concours.

Les juges pour le concours de dessin étaient:

Soeur Marcelle Lemaire, SNJM
Professeur d'art à l'Institut Collégial Louis-Riel

Mademoiselle Jeannine Laberge
Professeur de dessin-peinture au Centre Culturel

Madame Thérèse Boisvert
Artiste

Les juges du concours de recettes canadiennes-françaises étaient:

Monsieur Paul Payette
Chef de l'Hôtel Windsorian

Madame Simone Lemoine
Cuisinière

Monsieur Yves Lord
Directeur général du Club La Vérendrye

Voici la liste des gagnants des concours, des prix, et des donateurs:

CONCOURS DE DESSIN POUR ENFANTS

Prix	Gagnant	Prix et donateur
1er prix	Madeleine Bérard, 11 ans Ecole du Précieux-Sang	Encyclopédie "Je Veux Savoir" (Worldbook-Childcraft of Canada Limited) (Le Club Richelieu de Saint-Boniface) (Le Collège Universitaire de Saint-Boniface) (Le Centre Culturel Franco-Manitobain)
2e prix	Micheline Mulaire, (13 ans) Institut Collégial de Saint-Pierre-Jolys	Chevalet (Christie School Sypply Ltée)
3e prix	Karen Hladki, (10 ans) Ecole de Saint-Georges	Chevalet (Christie School Supply Ltée)
4e prix	Jean-Pierre Régnier, 8 ans Ecole du Précieux-Sang	Dictionnaire des mots, des phrases, des images (La Librairie Landry)
5e prix	Rose-Marie Sherwood, (11 ans) Ecole de Saint-Norbert	Livre, Saladelle de Marcelle Vérité (La Société Franco-Manitobaine)
6e prix	Céline Labossière (10 ans) Ecole de Dunrea	Livre, Les explorateurs de Michel Lacre (La Société Franco-Manitobaine)
7e prix	Louise Sainte-Croix, (10 ans) Ecole de Saint-Georges	Livre, La forêt perdue de Maurice Genevoix (La Société Franco-Manitobaine)
8e prix	Norman Saint-Hilaire (12 ans) Ecole de Saint-Pierre-Jolys	Bon d'achat d'une valeur de $5. (La Maison de Chaussures Guay)
9e prix	Jacqueline Lavoie (6e année) Ecole du Précieux-Sang	Bon d'achat d'une valeur de $5. (La Maison de Chaussures Guay)
10e prix	Norman Robidoux, (11 ans) Ecole de Saint-Pierre-Jolys	Bon d'achat d'une valeur de $5. (La Maison de Chaussures Guay)
11e prix	Brigitte Boulianne (10 ans) Ecole de Sainte-Anne	Disque, Contes de Grimm (Monsieur Raymond Bernier)
12e prix	Andréa Bruneau (10 ans) Ecole de Saint-Georges	Disque, Alice au pays des merveilles et Pinocchio (Monsieur Raymond Bernier)
13e prix	Janine Gobeil, (11 ans) Ecole de Saint-Pierre-Jolys	Disque, Le Petit Prince (Monsieur Raymond Bernier)
14e prix	Gisèle Désorcy, (11 ans) Ecole de Sainte-Anne	Disque, Peau d'âne (Monsieur Raymond Bernier)
15e prix	Claude Fontaine, (11 ans) Ecole de Saint-Georges	Disque, Aladin et la lampe merveilleuse (Monsieur Raymond Bernier)

CONCOURS DE RECETTES CANADIENNES-FRANÇAISES

Prix	Gagnant	Prix et donateur
1er prix	Madame Jeannine Aubin Saint-Adolphe, Man.	Combiné-ménager Oster (Les Caisses Populaires du Manitoba)
2e prix	Soeur Irène Bertrand Saint-Boniface, Man.	Grille-pain électrique (Fontaine Electrique)
3e prix	Madame Yvonne Turenne Saint-Boniface, Man.	Bon d'achat d'une valeur de $20.00 (Chez Huot)



LE 100 NONS
Mini-spectacle de Noël pour enfants

***

- Pour enfants de la maternelle à la sixième année
- Animation de chansons de Noël
- Père Noël
- Liqueurs douces, maïs soufflé, bonbons
- Film de l'O.N.F.
- Crèche du petit Jésus
- OÙ? - en la petite salle de spectacle du C.C.F.M.
  340, boulevard Provencher
- QUAND? - les 18 et 19 décembre à 13h00



Les billets seront vendus à la porte pour seulement 50c.

Pour autres renseignements, communiquez avec Dennis Connelly au 233-8972 ou Rita Simoens au 247-8874.

Les régions

Saint-Malo

Félicitations à M. et Mme Joseph Trudel (née Cléophée Bourgeois) de Saint-Malo, Man., pour leur 50e anniversaire de mariage, le 24 novembre 1976. Cette heureuse occasion fut célébrée le 22 mai 1976. La fête débuta par une messe dite par M. le curé R. Nadeau, assisté du père Audette, en l'église de Saint-Malo, suivie d'un souper familial dans la salle paroissiale et le tout se termina par une soirée dansante.

Malgré que quelques-uns des enfants habitent au loin, les treize étaient présents: M. et Mme Lucien Trudel de Morse, Sask.; M. et Mme Jean Trudel de Saint-Malo; M. et Mme Gilbert Trudel de Saint-Malo; M. et Mme Roger Trudel de Saint-Boniface; M. et Mme Marcel Trudel de Gypsumville, Man.; M. et Mme Guy Trudel de Transcona; M. et Mme Richard Trudel de Le Pas, Man.; M. et Mme Réal Trudel de Saint-Malo; M. et Mme Raymond Trudel de Saint-Vital; M. René Trudel de Saint-Boniface, M. et Mme Paul Saint-Godard (Denise) de Saint-Boniface; M. et Mme Bernard Rémillard (Marielle) de Parc Windsor; M. et Mme John Hiebert (Claudette) de Saint-Malo.

Les jubilaires sont fiers de leurs 46 petits-enfants et aussi de leurs 5 arrière-petits-enfants.

Félicitations aussi à M. et Mme Jean Trudel de Saint-Malo, lors de leur 25e anniversaire de mariage, le 20 novembre 1976. Ainsi qu'à M. et Mme Lucien Trudel de Morse, Sask., qui ont fêté leur 25e anniversaire de mariage le 17 novembre 1976 à Morse, Sask.

Somerset

Les Filles d'Isabelle tinrent leur traditionnelle soirée de Noël le mardi 7 décembre.

La soirée débuta par la messe à laquelle assistèrent nos membres, puis nous descendîmes à la salle paroissiale pour l'assemblée mensuelle.

Il y a différents comités qui ont chacun leur charge. Comme notre but est de faire du bien autour de nous, il y eut lecture des dernières activités. Nous avons fait un don substantiel aux lépreux, et nous ferons l'achat des Fleurs de Noël pour la décoration de notre église pour les Fêtes; nous nous occupons des goûters pour différentes occasions et nous visitons les malades. Un de nos membres fait la décoration des choeurs d'église, s'occupe du chant, et fait le lavage du linge de l'église. Comme l'assemblée fut courte, le prix d'entrée donné par Marthe Girouard, fut gagné par Eva Labossière, régente provinciale. Les maris de nos membres entrèrent vers 9h15. Une nombreuse assistance remplissait la salle. Notons la présence de M. et Mme René Martel, M. et Mme Etienne Balez, Madeleine Philippe accompagnée de Mme Girardin, tous de Saint-Claude et anciens membres de Somerset.

Le comité social avait bien organisé le programme. Il y eut chants par différents groupes, jeux sociaux, bingo. La gaieté régnait partout; tous les gens étaient joyeux.

Puis eut lieu la distribution des cadeaux. Cadeaux spéciaux pour l'abbé René Touchette, pour Marthe Girouard, régente d'Etat, et Aldéa Weicker, régente de notre Cercle. Puis tous les membres échangèrent des cadeaux. Après des conversations animées, un délicieux souper fut servi par le comité social. Tous firent honneur aux succulents plats confectionnés par nos bonnes cuisinières dont la renommée n'est plus à faire.

Cette soirée fut un vrai succès et nous remercions tous ceux qui l'ont organisée, et tous ceux qui nous honorèrent de leur présence.

Nous aimerions annoncer que la soirée de Noël des Nouveaux Horizons, club Pembina, aura lieu le 14 décembre.

Voilà bientôt deux ans que nous sommes en opération et tout semble bien fonctionner. Les personnes retirées sont heureuses de se rencontrer le mardi après-midi de deux heures à quatre heures pour jouer aux cartes, et le jeudi soir, il y a bingo pour tous à huit heures.

Nous avons fait au début de novembre un souper pour 140 personnes, bazar suivi de bingo. Le tout rapporta $645.00. Nous avons piqué un couvre-pieds, nous faisons du tricot, des travaux de fantaisie.

Le café est toujours servi.

Toutes les personnes qui désireraient se joindre à nous, n'ont qu'à s'adresser à Mme Aldéa Weicker.

Mme Fleur-Ange Labossière,
La rédactrice

Saint-Adolphe

On ne s'ennuie pas à Saint-Adolphe. A part le curling, il y a des cours en céramique et en décoration de gâteaux qui se donnent en anglais. Joseph Brodeur est très occupé avec l'enregistrement de joueurs de hockey et la formation des équipes. Il y a aussi le "Festival des Arts" commandité par le Eastman Region qui se déroule tous les lundis depuis le 22 novembre. La poterie, la peinture et la danse sont les moyens d'expression présentés aux jeunes du grade 6 des écoles environnantes qui se rencontrent le matin à l'école de Saint-Adolphe. Les après-midi sont dédiés aux personnes d'Age d'Or, et le soir, à tous ceux qui sont intéressés. Le 13 décembre sera la dernière journée pour ce Festival des Arts. Mais, le plus grand événement de Saint-Adolphe fut le Bazar du 5 décembre qui fut organisé par Jean-Louis Morin et son équipe de volontaires. A en juger par l'assistance, ce fut un très grand succès et des félicitations sont dues aux organisateurs.

Dans toutes ces activités, on se demande au juste où le Concours de la Reine va entrer. Mais, il est en marche et la "Soirée de la Reine" est en planification pour la mi-janvier. Les candidates doivent être inscrites d'ici le 20 décembre 1976. C'est un concours local qui promet beaucoup pour toute la communauté, surtout pour les jeunes qui y participeront. Encouragez-les, chers parents!... Nous n'exigeons pas que ces jeunes célibataires soient parfaites bilingues car nous connaissons la situation. Elles seront très bien préparées pour la Soirée. Vous n'avez qu'à leur donner la petite poussée dont elles ont besoin.

Saint-Pierre-Jolys

Souper à la canadienne

Tourtière centenaire; Boulettes avec sauce; Porc Frais; Tête à fromage; Ragoût de pattes; Cretons; Patates; Six-pâtés; Salades en gélatine; Légumes; Cornichons.

Pour le dessert: des biscuits, des beignes, des gâteaux aux fruits, etc. Le tout fait à la maison.

Les billets sont en vente. N'oubliez pas de vous les procurer, le nombre en est limité.

M. Jean Banville désire faire part à la population de Saint-Pierre et des environs que les agents des produits Amway et Watkins ne vendront plus de porte en porte; désormais vous pourrez vous procurer ces bons produits au Locker Plant de Saint-Pierre situé sur la rue Mulaire. Pour plus de renseignements, communiquez avec M. Banville au 433-7713.

Pour la première fois depuis l'existence des Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre la réunion mensuelle était remise à une semaine plus tard. Notre Grand Chevalier a dû s'absenter pour cette semaine-là.

Depuis déjà deux semaines à C.K.S.B. on interviewe des personnes de Saint-Pierre-Jolys au sujet du Centenaire. Ces interviews passeront sur les ondes tous les jeudis entre 7h30 a.m. et 8h00 a.m. durant toute l'année.

REMERCIEMENTS

Le comité culturel de Saint-Claude remercie avec empressement l'attaché culturel français, M. René Luquet, de son généreux don de livres à la bibliothèque de Saint-Claude.

M. René Luquet invite la population francophone à se prévaloir des services du consulat français pour l'emprunt de films, diapositives et autres.

Centenaire de Saint-Pierre-Jolys

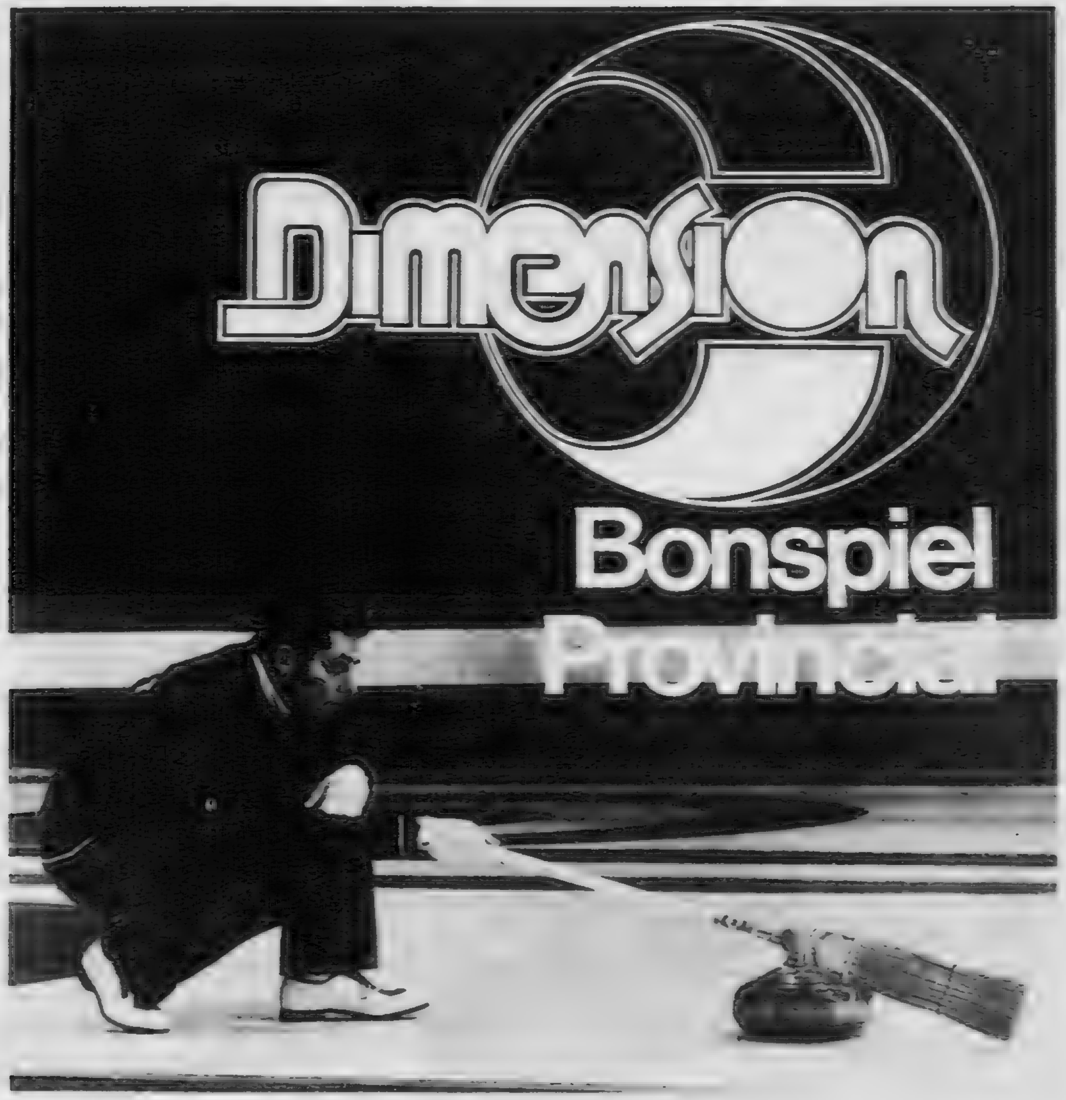
1877 - 1977
ÉVÉNEMENTS DU CENTENAIRE

4 janvier	**Ouverture de l'année centenaire — messe solennelle suivie d'un souper paroissial — organisé par les Syndics et la Paroisse Catholique de Saint-Pierre.**
16 février	**Soirée de la Saint-Valentin — organisée par le Conseil Etudiant de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys. Adultes bienvenus!!**
24-27 février	**Bonspiel centenaire — organisé par le Club de Curling de Saint-Pierre.**
1er mars	**Soirée du Mardi Gras — organisée par le Club Motoneige de la Rivière aux Rats.**
10 avril	**Pâques.**

(Suite, page 15)



GRAND SPÉCIAL
Le lundi 20 décembre à 21h00



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION

Période du 18 au 31
décembre 1976



BONSPIEL PROVINCIAL DIMENSION 'J'

Le lundi 20 décembre à 21h00, dans le cadre de DIMENSION "J" nous vous présenterons le SPECIAL CURLING tant attendu. L'émission nous fera assister à quelques images des finales de ce "Bonspiel provincial" organisé par notre équipe de DIMENSION "J". Nous vous ferons voir également quelques faits saillants des parties éliminatoires qui se sont déroulées depuis le début de novembre. Cinq équipes s'affronteront dans cette finale, qui opposera l'équipe du Collège, représentant la région de la ville, celle de Sainte-Anne, représentant la Seine, celle de Saint-Jean-Baptiste, représentant la Rouge, celle de Powerview, représentant Agassiz et celle de Saint-Claude représentant la région de la Montagne.

Regardez bien ce SPECIAL CURLING le lundi 20 décembre à 21h00.

Et immédiatement après le Bonspiel, nous vous inviterons à voir ou à revoir

---

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX



une émission de variété avec Suzanne Jeanson, Normand Lemoing, Gerry et Ziz, et réalisée par: Don Williams.

Quatre clowns, chantant et dansant partageront leur misère et leur optimisme invétéré.

Ces clowns aux habits rapiécés, continuent à rire, parce que c'est leur rôle et que, même une fois terminé, le spectacle continue. Les chansons de Piaf, Léo Ferré, Vigneault, Marcel Amont et Gérard Jean refléteront leur philosophie et leurs sentiments.

Et sur les plus belles mélodies de Brel, quatre danseurs du Ballet Royal de Winnipeg exécuteront une chorégraphie de Don Williams.

---

ce Soir

A cause de l'emploi du temps surchargé du Premier Ministre du Québec, Monsieur René Lévesque, l'entrevue que devait réalisée l'équipe de CE SOIR [et que nous avions annoncée la semaine passée] sera reportée au début de l'année 1977.

Pour de plus amples renseignements, regardez l'émission CE SOIR tous les soirs, du lundi au vendredi à 18h.

NOËL POUR TOUS

Noël approche à grands pas et à CKSB comme ailleurs, on s'y prépare depuis longtemps. Notre réalisateur Gabriel Dubé a fait les préparatifs pour diffuser la messe de minuit en direct de la salle Pauline-Boutal, célébrée par les abbés Claude Blanchette et Gérard Dionne. Et, tout de suite après, vous pourrez participer à notre réveillon de Noël qui sera animé par Jean-Guy Roy. Comme d'habitude, vous pourrez offrir des souhaits à vos amis des quatre coins de la province par l'intermédiaire de CKSB. Le jour de Noël, nous vous offrons des émissions de circonstance réalisées dans diverses stations régionales de notre réseau. Nous vous signalons plus bas les principales. A noter que le jour de Noël au soir, à 23h, Daniel Poulin animera Les Noctambules avec des chansons qui, sans être de Noël, en parlent fort bien. Ce sera une émission accordée au rythme lent et quelque peu rêveur d'une fin de journée de fête.

Mais en attendant la Noël, nous vous signalons que l'émission Cahier manitobain sera diffusée en direct du Foyer Vincent, le mercredi 22 décembre. On y parlera des traditions des fêtes, on fera l'historique du Club Saint-Vincent et enfin, on s'entretiendra avec des membres du club littéraire "La plume d'or", club qui a pour but d'encourager les personnes de l'âge d'or à écrire leurs mémoires et leurs souvenirs. Enfin, signalons que du 14 au 21 décembre, notre chroniqueur sportif, Marcel Gauthier, sera à Moscou. Il nous fera parvenir des reportages sur la participation des Jets de Winnipeg au tournoi international de hockey. Les matchs des Jets auront lieu les 16, 17, 19 et 21 décembre. D'autre part, les 30 décembre, les 18 ans et moins sont invités à une grande discothèque animée par Patrick Vatran au CCFM, de 13h30 à 16h30. Pour ceux qui ne peuvent s'y rendre, la discothèque sera diffusée en direct sur nos ondes.

À SIGNALER LE JOUR DE NOËL

8h00	Messe de Noël
9h00	Le petit bas de laine (pour les enfants)
10h00	Chant grégorien (psaumes et motets du jour)
11h00	Voeux de Noël locaux
11h30	Chorale de Moncton (Gloria de Vivaldi)
12h30	Récital Henri Loiselle
15h00	Noël en contrebande (textes et chansons de Céline Côté)
20h00	Merci d'être venus
23h08	Les Noctambules

Cahier manitobain
22 décembre, 17h
en direct du Foyer Vincent

Messe de minuit
24 décembre, 23h30
en direct de la salle Pauline-Boutal

Les Noctambules
25 décembre, 1h à 3h
offrez vos voeux par téléphone

Les Noctambules
25 décembre, 23h08
Rêve d'un Noël qui s'achève

Discothèque au CCFM
20 décembre, 13h30 à 16h30
animée par Patrick Vatran
diffusée en direct

La Direction et le Personnel de CKSB vous offrent leurs meilleurs voeux!

JOYEUX NOËL

*

BONNE ANNÉE

de la part du personnel de Radio-Canada Manitoba

SAMEDI

25 décembre

- 9:00 EVANGILE EN PAPIER
- 10:00 MESSE DE NOEL
- 11:00 ENFANTS DU 47 A
- 11:30 ES-TU D'ACCORD?
- 12:00 HEROS DU SAMEDI
- 13:00 SPORTHEQUE
- 14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 15:00 L'ARBRE DE NOEL
- 15:30 CINEMA JEUNESSE
  "LUCIE ET LES MIRACLES"
- 17:00 BAGATELLE
- 18:00 LE NOEL DE MIGUELITO
- 18:30 TELEJOURNAL
- 18:35 PARTOUT
- 19:00 COSMOS 1999
- 20:00 NUIT DE LUMIERE
- 20:30 JESUS EST NE EN PROVENCE
- 21:30 ELAN
- 22:00 LA SAGOUINE
- 22:30 TELEJOURNAL
- 22:45 VOEUX DE NOEL DE MM JOBIN ET SCHREYER
- 23:00 CINEMA
  "LE FRERE CADET". Harold Lloyd

DIMANCHE

26 décembre

- 9:00 YOGI
- 9:30 MON AMI GUIGNOL
- 9:45 EVANGILE EN PAPIER
- 10:00 JOUR DU SEIGNEUR
- 11:00 TEMPOREL
- 11:30 CINE MAGAZINE
- 12:00 FOOTBALL AMERICAIN FINALE
- 15:00 D'HIER A DEMAIN
- 16:00 SEMAINE VERTE
- 17:00 SECOND REGARD
- 18:00 DECLIC
- 18:30 TELEJOURNAL
- 18:35 TELESCOPIE
- 19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
- 19:30 LES BEAUX DIMANCHES
  Dimanshowsoir.
  "LE LENDEMAIN DE LA VEILLE", avec le groupe BEAU DOMMAGE
- 20:30 LES BEAUX DIMANCHES
  "TRENTE ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR". Drame avec Robert Hirsch
- 21:30 BEAUX DIMANCHES
  "SCIENCES DE LA VIE CONJUGALE", avec Liv Ullman. (2e de 6)
- 22:30 TELEJOURNAL
  Lecteur: Gaétan Barrette
- 22:45 SPORTS-DIMANCHE
- 23:00 CINE-CLUB
  "L'OEIL DU DIABLE". Comédie de Ingmar Bergman avec Bibi Andersson

LUNDI

27 décembre

- 9:15 CHAPERONNETTE A POIS
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
- 10:15 AU JARDIN DE PIERROT
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
- 11:30 RINALDO RINALDINI
- 12:00 CHER ONCLE BILL
- 12:30 LES COQUELUCHES
- 13:30 TELEJOURNAL
- 13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14:30 CINEMA
  "L'EMPIRE DU SOLEIL". Documentaire
- 16:00 BOBINO
- 16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
- 17:00 ROBINSON SUISSE
- 17:30 L'HEURE DE POINTE
- 18:00 CE SOIR: National
- 18:15 CE SOIR: Régional
- 18:30 ICI ET LA
- 19:00 LA P'TITE SEMAINE
- 19:30 VIEILLIR ET VIVRE
- 20:00 Y A PAS DE PROBLEME
- 20:30 AVEC LE TEMPS
- 21:00 TELE-SELECTION
  "DERNIERE CROISIERE". Drame avec Richard Long et Kate Jackson
- 22:30 TELEJOURNAL
- 22:40 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
- 22:55 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE
- 23:50 CINEMA
  "LES MATINS CLAIRS". Comédie

MARDI

28 décembre

- 9:15 CHAPERONNETTE A POIS
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 YOU HOU
- 10:15 MINUTE MOUMOUTE
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
- 11:30 VERS L'AN 2000
- 12:00 CHEVAUX DU SOLEIL
- 12:30 LES COQUELUCHES
- 13:30 TELEJOURNAL
- 13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14:30 CINEMA
  "UN AMOUR SPONTANE" Aventures
- 16:00 BOBINO
- 16:30 NIC ET PIC
- 17:00 NANNY
- 17:30 L'HEURE DE POINTE
- 18:00 CE SOIR: National
- 18:15 CE SOIR: Regional
- 18:30 ICI ET LA
- 19:00 MONDE DE DISNEY
  "SECRET DU MARAIS" (1ère)
- 20:00 GRAND PAPA
- 20:30 VEDETTES EN DIRECT
  "Julie Arel"
- 21:00 RUE DES PIGNONS
- 21:30 REVUE DE L'ANNEE
- 22:30 TELEJOURNAL
- 22:40 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
- 22:55 RENCONTRES
  INVITE: Henri Guillemin
- 23:25 PROPOS ET CONFIDENCES
  "Marcel Carné"
- 23:55 CINEMA•
  "L'ACTE DE COEUR". Drame avec Geneviève Bujold et Donald Sutherland

MERCREDI

29 décembre

- 9:15 CHAPERONNETTE A POIS
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 YOU HOU
- 10:15 VIRGINIE
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 TROUVAILLE DE CLEMENCE
- 11:30 COMTE YOSTER
- 12:00 SKIPPY
- 12:30 LES COQUELUCHES
- 13:30 TELEJOURNAL
- 13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14:30 LE TEMPS DE VIVRE
- 16:00 BOBINO
- 16:30 LE GRENIER
- 17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
- 17:30 L'HEURE DE POINTE
- 18:00 CE SOIR: National
- 18:15 CE SOIR: Regional
- 18:30 ICI ET LA
- 19:00 DANIEL BOONE
- 20:00 DU TAC AU TAC
- 20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
- 21:00 HORS SERIE
  LA POUPEE SANGLANTE
  D'après l'oeuvre de Gaston Leroux. Adaptation et dialogue Robert Scipion. Avec Jean-Paul Zehnacker, Yolande Folliot, Dominique Leverd et Ludwig Gaum. Real.: Marcel Cravenne (4e de 6)
- 22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
  Animateur: Simon Durivage
- 22:30 TELEJOURNAL
- 22:40 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
- 22:55 REFLET D'UN PAYS
- 23:55 CINEMA•
  "EN ROUTE VERS RIO". Comédie réalisée par Norman McLeod, avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour

JEUDI

30 décembre

- 9:15 CHAPERONNETTE A POIS
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 LA BOITE A LETTRES
- 10:15 MINUTE MOUMOUTE
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
- 11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
- 12:00 LE PRINCE NOIR
- 12:30 LES COQUELUCHES
- 13:30 TELEJOURNAL
- 13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14:30 CINEMA
  "UN JOUR UNE BERGERE" avec Laurel et Hardy
- 16:00 BOBINO
- 16:30 LE GUTENBERG
- 17:00 L'ILE AU TRESOR
- 17:30 L'HEURE DE POINTE
- 18:00 CE SOIR: National
- 18:15 CE SOIR: Regional
- 19:00 ICI ET LA
- 19:30 GRANDS FILMS
  "LES REVOLTES DU BOUNTY" Drame avec Marlon Brando
- 22:30 TELEJOURNAL
- 22:40 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
- 22:55 BRIGADE SPECIALE
- 23:[illegible] CINEMA
  "QU'EST CE QUI FAIT COURIR LES FILLES". Comédie avec Clifton Webb et Jane Wyman

VENDREDI

31 décembre

- 9:15 CHAPERONNETTE A POIS
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 CLAP
- 10:15 VIRGINIE
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
- 11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
- 12:00 TOUMA
- 12:30 LES COQUELUCHES
- 13:30 TELEJOURNAL
- 13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14:30 CINEMA
  "AMOUR, GRENOUILLE ET OGRE". Conte de fée
- 16:00 BOBINO
- 16:30 PICOLO
- 17:00 MADAME ET SON FANTOME
- 17:30 L'HEURE DE POINTE
- 18:00 CE SOIR: National
- 18:15 CE SOIR: Regional
- 18:30 LE VIOLON
- 19:00 LES PIERRAFEU
- 19:30 MARCUS WELBY M.D.
  Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo
- 20:30 DEHORS LES CLOWNS
- 21:00 SCENARIO
- 22:00 SCIENCE REALITE
- 22:30 TELEJOURNAL
- 22:45 L'HIVER ET NOEL SUR LA VILLE
- 23:00 BYE BYE 76
  avec Dominique Michel et Denise Filiatrault
- 00:[illegible] CINEMA
  "LA VEILLEE DES VEILLEES"
- 01:30 CINE NUIT
  "SUR UN ARBRE PERCHE" avec Louis de Funès

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

18 décembre

9:00 DEMETAN

9:30 WICKIE

10:00 LA PIERRE BLANCHE

10:30 LASSIE

11:00 ENFANTS DU 47 A

11:30 ES-TU D'ACCORD?

[illegible] Les enfants composent des paroles qui fonctionnent avec la chanson «Mon beau sapin». Démystification de l'escalier musical [illegible] questionnaire sur différents bruits.

12:00 FOOTBALL AMERICAIN

DEMI-FINALE

[illegible] SPORTHEQUE

[illegible] HEROS DU SAMEDI

17:00 BAGATELLE

18.00 UKALIQ

18:30 TELEJOURNAL

18.35 PARTOUT

19:00 MICHEL FUGAIN ET LE BIG BAZAR

De la salle Louis-Fréchette, du Grand Théâtre de Québec, Michel Fugain et le Big Bazar. Programme: «Attention, mesdames et messieurs», «Notre société», «Nous sommes», «Allez bouger», [illegible] «Le Petit Homme», «Je n'aurai pas le temps», «Des bonheurs à mes copains», [illegible] «Les Gentils, les méchants», «L'Oiseau», «La Mort d'Enée», «La Jeunesse», [illegible] «On se balade», «La Bas dans les îles», «Bravo monsieur le monde», «Le Roi d'Argot», «Java», «Superstar», «Pataquès», etc. [illegible]

21:00 MON PAYS, MES AMOURS

«Des enfants, des dragons et des fées». Documentaire réalisé par Michel Belaief. Un Vietnamien c'est un Chinois qui parle français et fut toujours identifié à [illegible]

21:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaston Barrette

21:45 NOUVELLES DU SPORT

[illegible] LA SOIREE DU HOCKEY

Du Forum de Los Angeles: les Canadiens de Montréal visitent les Kings de Los Angeles.

[illegible] CINEMA

Mash. Comédie réalisée par Robert Altman, avec Donald Sutherland, Elliott Gould, Tom Skerritt et Sally Kellerman. Pendant la guerre de Corée, [illegible] (USA [illegible]

DIMANCHE

19 décembre

9:00 YOGI

9:30 MON AMI GUIGNOL

9:45 EVANGILE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 TEMPOREL

11:30 CINE MAGAZINE

12:00 FOOTBALL AMERICAIN

DEMI-FINALE

15:00 D'HIER A DEMAIN

16:00 SEMAINE VERTE

17:00 SECOND REGARD

18:00 DECLIC

18:30 TELEJOURNAL

18.35 TELESCOPIE

Pierre Olivier rencontre un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine. Réal.: Claude-H. Roy.

19:00 15 ANS PLUS TARD

Téléroman de Robert Choquette. Avec Jean Perraud, Diane Arcand, Jeanne Quintal, Katerine Mousseau et Juliette Huot. Olivier et sa femme Dolorès passent aux confidences. Mina Lafleur reçoit une visite surprise. Réal.: Louis Bédard.

19:30 LES BEAUX DIMANCHES

Dimancheshow: Julien Clerc

20:30 LES BEAUX DIMANCHES

L'Eclatement de la famille

21:30 LES BEAUX DIMANCHES

Scenes de la vie conjugale. Dramatique realisee par Ingmar Bergman, avec Liv Ullmann et Erland Josephson **(1re de 6)**. «Innocence et panique». Johan et Marianne sont apparemment un couple heureux, sans histoires, sans soucis matériels. Lui est en psychotechnique, elle, avocate specialisee dans les affaires de divorces. Ils sont témoins d'une profonde incomprehension chez un couple ami, et en sont troublés.

22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaston Barrette

22:45 SPORTS-DIMANCHE

23:15 CINE-CLUB

Reves de femmes. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Eva Dahlbeck, Harriet Andersson, Gunnar Björnstrand et Sven Lindberg. La directrice d'un institut de photographie de mode [illegible] Elle y revoit son ancien amant dont elle est follement éprise mais qui ne peut se résoudre à quitter son foyer pour elle. [illegible] Suède 55 [illegible]

LUNDI

20 décembre

9:15 CHAPERONNETTE A POIS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 AU JARDIN DE PIERROT

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 RINALDO RINALDINI

12:00 CHER ONCLE BILL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

''COIFFEUR POUR DAMES''. Comédie avec Fernandel

16:00 BOBINO

16:30 ALEXANDRE ET LE ROI

17:00 ROBINSON SUISSE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18.00 CE SOIR: Régional

18.30 CE SOIR: National

19:00 LA PETITE SEMAINE

19:30 VIEILLIR ET VIVRE

20:00 Y A PAS DE PROBLEME

20:30 AVEC LE TEMPS

21:00 DIMENSION 3

''SPECIAL CURLING''

21:30 MENDIANTS ET ORGUEILLEUX. Variétés réal. à Winnipeg avec Suzanne Jeanson, Normand Lemoing, Ziz et Gérald Paquin

22:30 TELEJOURNAL

22.55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE

Série réalisée par Claude Boissol et Victor Vicas. Avec Pierre Vaneck, Elga Andersen, Roger Rudel et Jean-François Remi. «L'Homme radar».

24:05 CINEMA

Jusqu'au coeur. Fantaisie écrite par Jean-Pierre Lefebvre, avec Robert Charlebois, Claudine Monfette et Pierre Dufresne. Un jeune homme partage une chambre avec une jeune fille. La société dont il s'est retranché le récupère et cherche à lui redonner par le fait même le goût de la guerre afin de l'embrigader définitivement (Can. 68).

MARDI

21 décembre

9:15 CHAPERONNETTE A POIS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 YOU HOU

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 VERS L'AN 2000. LA

12:00 CHEVAUX DU SOLEIL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

''MISSION A HONG KONG'' avec Stewart Granger

16:00 BOBINO

16:30 NIC ET PIC

17:00 NANNY

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 Ce soir: National

19:00 MONDE DE DISNEY

''MAGIE ET MUSIQUE''

20:00 GRAND PAPA

20.30 VEDETTES EN DIRECT

Jeanne d'Arc Charlebois et Monsieur Pointu''

21:00 RUE DES PIGNONS

21:30 LE 60

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS

23:05 RENCONTRES

Invité: **Gaétane Gareau, psychologue.** Gaétane Gareau est devenue psychologue, tout en adhérant au groupe «Monde et espérance» dont elle a été nommée rapidement la présidente. Au sein de cette communauté de base, elle agit comme psychologue-clinicienne d'un centre d'orientation. Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES

Invité: Marcel Carné **(2e de 4)**. «Mes films de l'Occupation». Réal.: Jean Faucher.

24:05 CINEMA•

Mr Dague à votre service. Film réalisé par Richard Rush, avec Paul Mantee, Jan Murray et Terry Moore. Un agent secret est chargé de retrouver un savant allemand disparu. Celui-ci est devenu le complice d'un ancien officier nazi maintenant établi à Los Angeles.

MERCREDI

22 décembre

9:15 CHAPERONNETTE A POIS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 YOU HOU

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLE DE CLEMENCE

11:30 COMTE YOSTER

12:00 SKIPPY

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CÊ SOIR: National

19:00 DANIEL BOONE

20:00 DU TAC AU TAC

20:30 TRAVAIL A LA CHAINE

21:00 HORS SERIE

La Poupée sanglante. D'après l'oeuvre de Gaston Leroux. Adaptation et dialogue: Robert Scipion. Avec Jean-Paul Zehnacker, Yolande Folliot, Dominique Leverd et Ludwig Gaum. Réal.: Marcel Cravenne **(3e de 6)**. La marquise de Coulteray semble à moitié folle et terrorisée par son mari qu'elle accuse de se livrer sur elle à d'étranges expériences. Elle meurt. On l'enterre dans la chapelle du Chateau de Coulteray en Vendée mais elle réapparait chaque nuit semant la terreur chez les habitants du village. Pour sa part, Bénédict Masson est accusé d'avoir tué ses apprenties. Condamné à être guillottiné, Bénédict Masson a un mysterieux entretien avec Jacques Quentin. Et c'est avec un étrange sourire aux lèvres qu'il se rend au supplice.

22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS

23:05 REFLET D'UN PAYS

24:05 CINEMA•

La Tendre Ennemie. Comédie réalisee par Max Ophuls, avec Simone Berriau, Jacqueline Daix, Catherine Fontenay et Georges Vitray. A l'occasion des fiançailles de sa fille, feu Monsieur Dupont juge à propos de revenir sur la terre. Il n'est pas d'accord avec le choix du fiancé et veut faire en sorte que sa fille épouse «l'élu de son coeur» (Fr. 36).

JEUDI

23 décembre

9:15 CHAPERONNETTE À POIS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 ANIMAUX CHEZ EUX

12:00 LE PRINCE NOIR

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

''MUSIQUE EN IRAN'' Documentaire

16:00 BOBINO

16:30 LE GUTENBERG

17:00 ''L'ILE AU TRESOR''

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

19:00 CE SOIR: National

19:30 LES GRANDS FILMS

Le Magicien d'Oz. Comédie réalisée par Victor Fleming, avec Judy Garland, Bert Lahr, Ray Bolger, Jack Haley et Frank Morgan. Une petite fille du Kansas est emportée par un cyclône au pays d'Oz ou des nains lui disent que seul le magicien d'Oz peut lui apprendre le chemin du retour. Elle se met donc en voyage pour trouver ce mystérieux personnage (USA 39).

21:30 **A COMMUNIQUER**

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS

23:05 BRIGADE SPECIALE

Policier réalisé par Tom Reed, avec George Sewell, Roger Rowland et Susan Jamieson. «Alerte à la bombe». Londres est le théâtre de plusieurs alertes à la bombe, moyen de contestation choisi par des hippies contre l'Establishment. L'une de ces bombes est déposée dans une bagnole stationnée dans une rue populeuse.

24:05 CINEMA

Le shérif ne pardonne pas. Western realise par Barry Shear, avec Richard Harris, Rod Taylor, Al Lettieri et Neville Brand. Le shérif de Santa Rosa au Texas s'efforce de remplir sa tâche en evitant la violence. Un jour cependant, quatre bandits attaquent la banque du village et tuent en s'enfuyant la femme et le fils du shérif. Celui-ci jure vengeance et poursuit les quatre fripouilles jusqu'au Mexique où il n'a pas juridiction (USA 73).

VENDREDI

24 décembre

9:15 CHAPERONNETTE À POIS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 CLAK

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 HISTOIRE SANS PAROLES

12:00 TOUMAI

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

''LA FARFELUE DE L'ARIZONA''. Western avec Debbie Reynolds

16:00 BOBINO

16:30 PICOLO

17:00 MADAME ET SON FANTOME

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:15 CE SOIR: Régional

18:30 NOEL DE MARIE-ROSE

19:00 LES PIERRAFEU

19:30 MARCUS WELBY

20:30 LES NOCTURNALES DE FEMME D'AUJOURD'HUI

«Les Marcheuses de la paix». Mme Betty Williams et Mlle Mairead Coorigan, initiatrices de ces marches, veulent simplement la paix, convaincre les terroristes et les paramilitaires aussi bien catholiques que protestants qu'on en a assez de leurs tactiques meurtrières. Entrevues avec des journalistes qui s'occupent de cette situation en Irlande. Reportage tourné avec l'équipe technique de Londres. Interviewer: Aline Desjardins.

21:30 SCENARIO

22:00 SCIENCE-REALITE

Animateur: Joël Le Bigot.

22:30 TELEJOURNAL

22:45 A COMMUNIQUER

23:00 LA VEILLEE DE LA MINUIT

Visite du Conservatoire de musique (Grand Théâtre de Québec), de la Chapelle des Ursulines, de la Chapelle des Soeurs du Bon Pasteur et de la basilique Ste-Anne-de-Beaupré, ainsi que de la région de Charlevoix, sur de vieux Noëls français de Dandrieu, Balbastre et D'Aquin.

24:00 MESSE DE ROME

01:20 CINEMA

Nada. Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Fabio Testi, Michel Aumont, Maurice Garrel et Michel Duchaussoy.

SAINT-CLAUDE

Le Comité culturel de Saint-Claude avise la population que la bibliothèque du complexe scolaire de Saint-Claude sera ouverte tous les lundis de 7h30 p.m. à 10h00 p.m. à partir du lundi 6 décembre 1976.

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE PORCINE

Les personnes de soixante-cinq ans d'âge et plus peuvent se prévaloir du vaccin contre la grippe porcine. Il faut faire preuve de son âge. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un médecin. Le vaccin protège contre la grippe porcine et le virus dit Victoria. Pour ceux qui ont particulièrement besoin du vaccin, c'est peut-être la dernière chance qu'ils ont d'en bénéficier. Communiquez avec le bureau du ministère de la Santé et du Développement social le plus près de chez vous: on vous dira comment procéder.

CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS (suite)

24 avril	**Partie de Sucre et Déjeuner aux Crêpes — organisés par la Chambre de Commerce.**
25 avril	**Bénédiction des Semences à la Saint-Marc.**
16-18 mai	**Les Rogations.**
24 mai	**Fête de Dollard des Ormeaux — pique-nique organisé par les Chevaliers de Colomb.**
12 juin	**Reposoir et procession à la Fête-Dieu.**
24 juin au 2 juillet	**Semaine Culturelle — organisée par le Comité Culturel de Saint-Pierre.**
	Célébration de l'anniversaire de l'ordination des cinq prêtres Oblats, originaires de Saint-Pierre, en 1939 (le 29 juin).
	Grand rassemblement.
21 O6UT	**Souper des batteux — organisé par la Société d'Agriculture.**
25 novembre	**Fête de la Sainte-Catherine — organisée par la Chorale Bel Canto.**
31 décembre	**Clôture de l'année centenaire.**

SAINT-CLAUDE : CONCOURS DE PHOTOS

Le Comité culturel de Saint-Claude organise un concours de photos historiques. Nous demandons à toute la population de Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Haywood, Saint-Léon, Somerset et les environs d'envoyer les photos les plus anciennes et les plus originales. Le Comité culturel s'engage à retourner toutes les photos à ceux qui nous les ont [illegible] après l'exposition qui aura lieu du 6 au 13 mars 1977 à la Caisse Populaire de Saint-Claude. Il y aura remise de prix le dernier jour de l'exposition dimanche le 13 mars 1977.

Ces photos seront une aide précieuse pour aider à la documentation de l'histoire régionale. Faites parvenir vos photos à l'adresse suivante:

Comité Culturel de Saint-Claude
C. P. 115
Saint-Claude (Manitoba)
R0G 1Z0

NOUVELLES DU FOYER CHEZ-NOUS

En octobre 1973 le Foyer Chez-Nous ouvrait officiellement ses portes à 114 personnes. En 1976, nous constatons que 12 sont parties pour un monde meilleur — 23 pour différentes autres raisons; santé, mariage, etc. Les partants sont aussitôt remplacés puisque la liste d'attente est longue.

La maison est devenue le gîte d'une grande famille chrétienne et tous ont à coeur de la garder comme telle.

Les joies et les peines sont partagées par tous. Les activités abondent; lorsque le Centre termine les siennes, le Comité des Résidents est prêt à prendre la relève afin que personne ne s'ennuie.

Une fois par mois l'abbé Blanchette vient célébrer pour les malades, ces personnes incapables de sortir reçoivent ainsi cette source abondante de grâces et de bénédictions qu'est la Sainte Messe.

Tous les soirs au 9e étage, le chapelet est récité bien fidèlement, cette dévotion à notre bonne Mère du ciel donne une occasion de penser plus particulièrement à nos chers défunts puisque c'est leur mois.

Le 28 novembre, M. et Mme Achille Plamondon avaient l'insigne privilège d'avoir le Saint Sacrifice de la Messe célébré dans leur foyer par leur fils Louis, Jésuite, directeur d'Agri-Science en Ethiopie. Ce fut pour sa mère convalescente d'une grave maladie, une grande consolation. Le 29 les résidents jouissaient d'une de ses conférences.

Le 12 décembre, de 11h30 a.m. à 3 heures il y aura vente de pâtisseries et d'articles variés au Foyer Chez-Nous.

Venez vous approvisionner pour les fêtes et bénéficier des talents de nos Cordons Bleus; même quelques hommes ont mis la main à la pâte.

Ensuite viendront nos belles fêtes traditionnelles de Noël et du Jour de l'An. Comme par les années passées nous aurons une messe de Minuit, un réveillon suivra sous la surveillance de Mme. Durand et M. Scalzo avec beaucoup d'aides. L'Officiant de la messe sera le Père Gérard Ouellet, P.B. Au Jour de l'An un déjeuner sera servi et la bénédiction paternelle suivra, donnée aussi par le Père Gérard Ouellet.

Joyeux Noël et ***Bonne et Sainte Année***, et le paradis à la fin de la vie.

Emma Ayotte

Notre-Dame-de-Lourdes

IL Y A DE L'AVENIR CAR. . .

Le 17 novembre, environ deux cent vingt-cinq hommes, femmes et jeunes de la Zone pastorale de La Montagne ont cru possible de se rencontrer à une session de Mini-ALPEC pour préparer ensemble le temps de l'Avent à l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Nous avons accompagné l'étoile de Noël avec ses rêves, ses chemins et ses joies sous l'habile direction de l'abbé Claude Blanchette, vicaire à la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface et animateur hors ligne.

Une période d'une heure fut consacrée aux différents ateliers, organisés par les animateurs, à savoir:

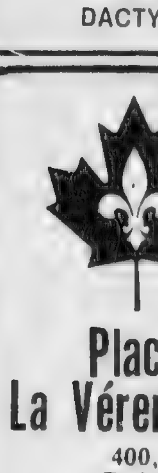
La Parole, l'abbé Albert Fréchette, Lourdes
Le chant, Soeur Simone Parent, Lourdes
Les célébrations familiales, Mme Gisèle Collet et Mme anita Jamault, Lourdes
La musique instrumentale, Daniel Simoens, Bruxelles
Le décor et l'environnement, Soeur Edith Grenier, Somerset
Le service à l'autel, Mme Denise Lesage et Mme Thérèse Durand, Lourdes.

Réunis en plénière, les thèmes de chaque dimanche ont été repris à l'aide de chants et lectures de textes. Le tout était entrecoupé par de bonnes suggestions pour la liturgie par l'abbé Blanchette.

Le Père Gérard Clavel, président du Comité diocésain de la Liturgie, a su, avec le doigté qu'on lui connaît, remercier toutes les personnes qui avaient rendu possible cette soirée.

Nous espérons avoir d'autres rencontres comme celle-là afin de nous faire prendre davantage conscience qu'il fait bon de travailler, prier et partager ensemble.

L'a-venir est dans nos mains
L'a-venir a son chemin
Et son nom est Jésus-Christ.



PRIERE A SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; qui exerce en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

La Page de Bicolo . . .

Joyeux Noël à tous!

A l'année prochaine les amis!

Bicolo



COURRIER

Cher Bicolo,

Je te remercie pour m'avoir donné le livre et le cahier à découper. Ma petite soeur Diana joue aussi avec mon prix.

Hourra! on a de la neige!

Ton amie,
Suzanne Morin, Otterburne, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour le beau livre "Les amis de la forêt" ainsi que pour le beau T-shirt du Club Bicolo que tu m'as envoyés dernièrement. J'ai passé le T-shirt à ma petite soeur Rosanne parce que moi j'en avais déjà un.

J'aime bien ta page dans La Liberté. Bicolo, merci pour toutes ces belles choses.

Ton ami,
Donald Legal, Sainte-Anne, Man.

Cher Bicolo,

Mon petit frère a aussi une chemise avec ton portrait dessus. Il essaye de mettre ses mains comme toi. Moi j'aimerais avoir un portrait en couleur de toi pour garder tout le temps. Et j'aimerais aussi te dire que je suis un membre du Club Nico et Niski.

Une amie,
Yvette Cénérini, N.-D.-de-Lourdes

CONCOURS DE NOËL

Les noms des gagnants du grand Concours de Noël paraîtront au mois de janvier. . . mais les gagnants recevront leurs prix pour Noël.



Découpe chaque personnage et colle-le à l'endroit approprié sur l'illustration. Tu auras une belle scène de Noël. Colore-la à ton goût.

"GAGNANTS"
CONCOURS
"LE LIÈVRE ET LA TORTUE"

La réponse au Concours était: "Rien ne sert de courir, il faut partir à point." Bravo aux gagnants!

GRANDS

Gabriel Ayotte, 10 ans
170, Dollard
Saint-Boniface, Man.

Daniel DeMaré, 9 ans
Somerset, Man.

Joanne Gauthier, 10 ans
Richer, Man.

Paulette Damphousse, 13 ans
Letellier, Man.

PETITS

Ronald Bosc, 4 ans
N.-D.-de-Lourdes, Man.

Rhéo Laroche, 3 ans
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Simone Labossière, 6 ans
49, Conifer Crescent
Saint-Boniface, Man.

Roger Maguet, 4 ans
Sainte-Rose-du-Lac, Man.

"PETIT PRIX DE CONSOLATION"

Crèche de Noël à:

Nicole Gautron, 10 ans
Saint-Claude, Man.

Myriam Chancy, 6 ans
13 Cherokee Bay
Winnipeg, Man.

Jacqueline Larocque, 5 ans
Richer, Man.

Alain Grimard, 8 ans
Lorette, Man.

Joseph Lagarde, 9 ans
263, rue Horace
Saint-Boniface, Man.

Stéfane Bérard, 4 ans
35, Granby Baie
Saint-Boniface, Man.

Donald Dumesnil, 9 ans
Sainte-Agathe, Man.

Richard Gobeil, 6 ans
18, av. Riverbend
Saint-Vital, Man.

Richard Guillas, 3 ans
Sainte-Rose-du-Lac, Man.

Carole Freynet, 11 ans
Sainte-Anne-des-Chênes, Man.



Voici un petit lutin que tu peux colorer, découper, et accrocher dans ton arbre de Noël.

Réponse Mots de Noel
Noel, Annee, Fete, Cadeaux, Jesus, Creche, Marie, Messe, Sapin.



Qu'est-ce qui arrive au Père Noël?
Tu le sauras en joignant les numéros de 1 à 12.





BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3789 Monica Malko, Saint-Vital
3790 Evelyne Routhier, Saint-Léon
3791 Blanche Routhier, Saint-Léon
3792 Bertha Routhier, Saint-Léon
3793 Jeanne Routhier, Saint-Léon
3794 Paul Gautron, Saint-Claude
3795 Diane Bosc, N.-D.-de-Lourdes
3796 René Dufault, Haywood
3797 Marie-Claude Arsenault, Thompson
3798 Patrick Nakoneshny, Dauphin
3799 Diane Tremblay, Sainte-Marthe Rocanville
3800 Jérôme Arnal, Fannystelle

MEMBRE GAGNANT
No 2740 — Suzanne Proteau,
C. P. 112
La Broquerie, Manitoba

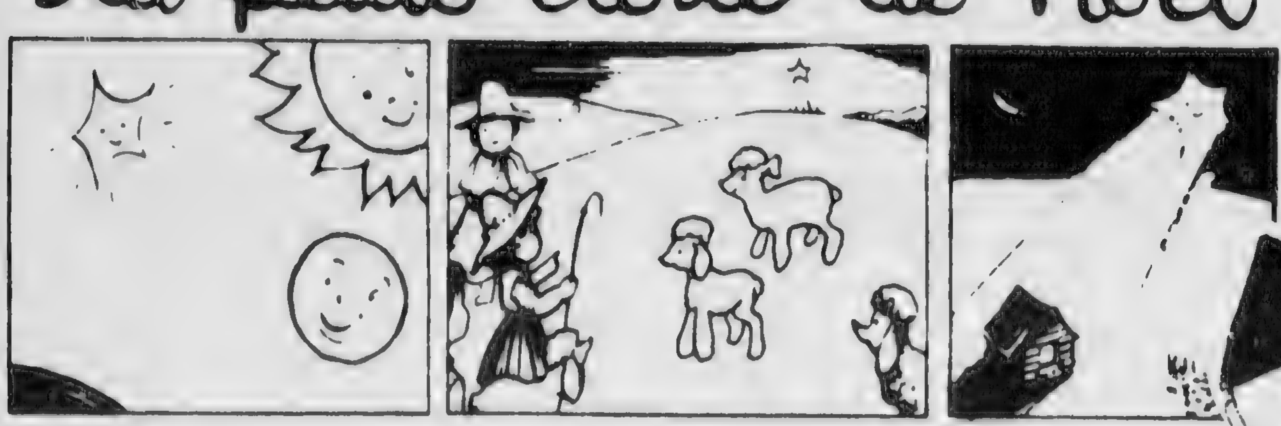
ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

UN CONTE DE TANTE LUCILLE

La petite étoile de Noël



Il était une fois, une petite étoile qui vivait dans le firmament avec sa mère, madame la Lune et son père M. Soleil.

Or, la veille de Noël, il n'y avait que notre petite étoile qui brillait au firmament. Soudain, elle aperçut sur la terre des bergers qui semblaient bien en peine. Que cherchez-vous, messieurs? — Nous voulons aller à Bethléem, petite étoile, mais voilà,





il fait nuit et nous avons perdu notre route. La oetite étoile brilla tellement qu'elle éclaira la route des bergers jusqu'à Bethléem. Ils adorèrent l'Enfant-Dieu, tandis que les anges chantaient des cantiques. Quelques jours plus tard, ayant appris la naissance de l'Enfant-Dieu, des Rois Mages décidèrent à leur tour de se rendre à Bethléem. La petite étoile guida la route de nos voyageurs.

Surprise, la Vierge Marie demanda aux Rois Mages: Qui donc vous a conduits jusqu'ici, messieurs? — C'est la petite étoile que vous voyez briller là-haut, madame Marie.



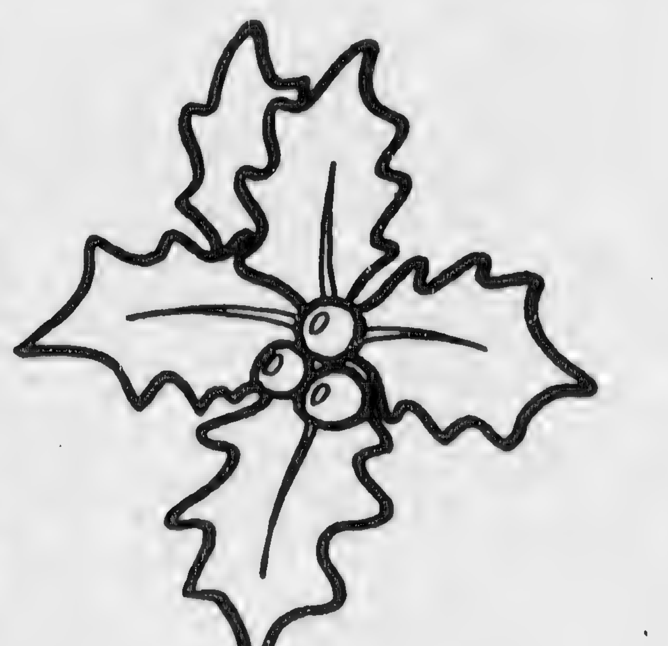
La sainte Vierge regarda dans le firmament et murmura : Merci petite étoile.

-Dis-moi que puis-je faire pour toi, maintenant? - J'aimerais beaucoup descendre sur la terre pour voir le Sauveur. Sur un signe mystérieux de Marie des anges saisirent la petite étoile et la transportèrent auprès de l'Enfant-Jésus.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Code postal: ______________________
Ville: ______________________
Age: ________ Grade: ________



L'espoir péquiste est-il fondé?

par JEAN-MARC PILOTTE
directeur du département de science politique à l'Université du Québec à Montréal (Dans LE DEVOIR)

Comme tout socialiste québécois, la victoire du PQ est loin d'avoir suscité chez moi une réaction limpide soit d'euphorie ou d'adhésion simpliste non plus que de rejet et d'indifférence. D'une part, elle me réjouit: le Parti libéral de Bourassa, malgré son infecte démagogie, a finalement été renversé par un parti qui se veut réformiste et souverainiste. Mais elle m'inquiète aussi: quelle politique peut réellement réaliser le Parti québécois dans la situation actuelle marquée par une nouvelle crise du système capitaliste?

Le Parti libéral de Bourassa a subi une cinglante défaite: tant mieux! Ce parti n'avait qu'une politique à courte vue, qui zigzaguait selon les obstacles du moment, cherchant à obvier aux problèmes non pas en les affrontant, mais en les esquivant. Fédéraliste intransigeant un jour mais défendant la souveraineté culturelle le lendemain, anti-syndicaliste dans ses relations de travail mais s'affichant comme "social - démocrate" devant les travailleurs, le Parti de Bourassa n'a commis qu'une erreur: croire que la démogogie pouvait tenir lieu de ligne politique. Le bill 22, y compris les amendements promis in extremis durant la campagne électorale, n'est que le dernier exemple de cette politique de cache-cache et d'esquives. L'électorat a beau être manipulable par les fabricants de l'opinion publique, ses orientations ne sont pas que le pur produit de ceux qui contrôlent les mass media. En 70, puis en 73, le Parti libéral a vaincu le Parti québécois en utilisant massivement la peur du "séparatisme". Mais l'électorat, comme tout un chacun, s'habitue à tout: les menaces et les cris de frayeur ont surpris et terrorisé la majorité avant que celle-ci ne s'acclimate à ce qui au départ lui apparaissait comme un signal de danger voire de catastrophe, et au lieu de fuir le Parti québécois encore présenté comme un épouvantail, l'électorat s'est détourné dédaigneusement des fabricants d'épouvantails.

Le Parti québécois, par son programme, défend un certain type de social-démocratie. Lorsqu'on examine sans préjugé les mesures sociales qu'il préconise, on doit admettre que les travailleurs bénéficieraient avantageusement de l'application du programme péquiste. Il ne faut donc pas tomber dans l'idéalisme puritain de ceux qui au nom d'une vision révolutionnaire, quelle qu'elle soit, balaient du revers de la main ces mesures réformistes. Nous devons cependant reconnaître que le PQ ne remet absolument pas en question le pouvoir économique qu'exercent sur le Québec la bourgeoisie canadienne et l'impérialisme américain. Le parti de Lévesque veut "civiliser" le capital; il ne vise pas à abolir la propriété privée des usines, des banques et des commerces. Le Parti québécois accepte donc le caractère capitaliste de la société québécoise et la domination que la bourgeoisie y exerce, mais il voudrait amener celle-ci à tenir compte des besoins immédiats des travailleurs.

Le Parti québécois se distingue surtout des autres partis provinciaux par sa volonté de prendre en charge les aspirations nationales du peuple québécois. Le PQ veut redonner le sentiment de dignité à la nation québécoise face au mépris plus ou moins conscient que lui voue la majorité "canadian". Il reprend à son compte les aspirations à l'égalité de la nation québécoise face à la discrimination économique qu'elle subit (les enquêtes de la commission B-B sont à cet égard éloquentes). De plus, préconisant la souveraineté-association, il canalise les élans plus que centenaires de la nation québécoise vers l'émancipation politique. C'est ce caractère nationaliste du PQ qui lie ensemble des individus politiquement aussi opposés que, par exemple l'ex-créditiste Grégoire ou l'ex - unioniste Cardinal avec l'ex - permanent syndical Burns ou l'ex-leader de *Québec - Presse*, Godin.

Le PQ a cependant formellement promis de consulter l'électorat du Québec par référendum avant d'amorcer le processus d'«indépendance». Je mets indépendance entre guillemets, car le PQ ne préconise pas une indépendance politique complète, mais la souveraineté politique et le partage de certains pouvoirs avec la nation "canadian" (par exemple, sur la monnaie). La victoire du parti de Lévesque ne clôt donc pas le débat sur l'avenir politique du Québec: elle le propulse à l'avant-scène de la politique canadienne et lui donne une dimension sans précédent dans l'histoire du Canada. Dans ce débat, qui s'annonce comme passionné voire violent, chacun sera appelé à se prononcer, non seulement au Québec mais d'une mare à l'autre.

Le PQ croit que cette indépendance peut être obtenue démocratiquement, sans violence et sans lutte armée. Dans la mesure où le PQ ne s'attaque pas au pouvoir économique de la bourgeoisie "canadian" et de l'impérialisme américain et dans la mesure où il ne remet pas en question l'hégémonie politique et militaire de l'impérialisme américain sur le Québec, Lévesque fait le pari suivant: la super-puissance du Sud conservera une position de neutralité face au processus d'indépendance tandis que la bourgeoisie "canadian" s'y résoudra par esprit pragmatique. De plus, Lévesque espère contrecarrer l'agressivité de la minorité anglophone au Québec en lui promettant un système scolaire qui lui permettrait de maintenir son identité culturelle.

La stratégie de Lévesque est-elle juste? La minorité anglophone du Québec acceptera-t-elle aussi facilement de devenir une minorité politique sans réagir brutalement? Le PQ pourra-t-il donner à l'impérialisme américain les garanties suffisantes pour arracher sa neutralité face à ce chantement politique tout de même considérable? Lévesque a-t-il raison de prétendre que les intérêts économiques de la bourgeoisie "canadian" se dissocient aussi facilement de ses intérêts politiques? Voilà une série de questions qu'on peut longuement discuter théoriquement, mais que la proche histoire sera sans doute appelée à trancher pratiquement.

Evidemment les réponses à ces questions seront conditionnées, même si c'est de façon secondaire, par le gouvernement qui sera au pouvoir à Ottawa. Dans ce sens, le gouvernement Trudeau est le plus mauvais gouvernement qu'on puisse espérer. Les mesures de guerre et l'occupation armée du Québec sont trop récentes pour qu'on oublie que le gouvernement libéral a répondu à la contestation de son pouvoir par la force brutale. Chacun reconnaît maintenant que ce n'est pas pour mettre fin aux activités d'une poignée de terroristes que Trudeau a fait appel à un tel déploiement de répression, mais bel et bien pour effrayer le peuple québécois et lui montrer où était le pouvoir. Cet homme est un idéaliste coupé de la réalité. Il s'est fait une idée du Canada qu'il cherche à imposer à chacun, indépendamment du démenti des faits. Ainsi, que signifie réellement la politique de bilinguisme en Colombie-Britannique? L'assimilation progressive des Canadiens français hors du Québec et de ses frontières limitrophes est un fait démontré et acquis. Cela est normal: si je vivais à Vancouver, j'apprendrais à mes enfants à vivre et penser en anglais afin qu'ils puissent s'intégrer à la communauté anglophone sans devenir des citoyens de seconde zone. Malgré ces réalités, Trudeau s'accroche à une image du Canada qui ne peut exister que dans sa tête. Cet homme est un démagogue. N'a-t-il pas gagné ses dernières élections en attaquant la politique du "gel des prix et des salaires" du Parti conservateur, politique qu'il s'est empressé d'appliquer une fois au pouvoir? Cet homme est dangereux. N'a-t-il pas démontré que, contesté, il est prêt à tout pour se maintenir au pouvoir et défendre ses chimères? Il serait dès lors souhaitable que des élections fédérales se tiennent dans les plus brefs délais afin de renvoyer aux poubelles de l'histoire ce sinistre personnage politique.

Cependant, quelle que soit la teneur des négociations à venir entre les deux gouvernements, fédéral et provincial, et quelles qu'en soient les répercussions, nous devons nous prémunir de certaines illusions quant à l'issue du référendum pour la population québécoise. Il serait naïf de croire en effet que le référendum réglera une fois pour toutes la question de l'avenir du Québec. Tant que le peuple québécois sera dominé, subsistera la question nationale. Cela est vrai quelle que soit la solution constitutionnelle proposée, et cette vérité est indépendante de la question du nombre de référendums qu'on devrait ou non tenir si l'électorat du Québec répondait négativement à la solution péquiste.

Nous devons aussi reconnaître que la lutte de classes subsistera tant qu'existera l'exploitation d'une classe par une autre. Le Parti québécois veut limiter cette exploitation: il ne veut pas la supprimer. De fait, le PQ voudrait relancer la "Révolution tranquille" des années 60. Mais celle-ci reposait sur une phase d'expansion économique du système capitaliste tandis qu'actuellement le système capitaliste n'arrive pas à sortir de la stagflation (stagnation et inflation) qui le met en crise.

Plus de 10% des travailleurs du Québec subissent le chômage et nous sommes la province où les gouvernements prélèvent le plus haut pourcentage de notre revenu en taxes et impôts. Comment le gouvernement péquiste financera-t-il les réformes qu'il préconise? L'intégrité, l'efficacité de la gestion et la lutte au gaspillage ne sont pas des panacées. La réforme constitutionnelle permettra-t-elle vraiment de relancer la "Révolution tranquille"? L'échec de cette "Révolution" reposa-t-il surtout, comme l'affirme Lévesque, sur les contraintes constitutionnelles ou n'était-il pas aussi le résultat inévitable du début de la crise mondiale du capitalisme? Voilà un certain nombre de questions qui demeurent sans réponses convaincantes

(suite, page 21)



IL N'Y A PAS D'AMOUR HEUREUX

Poème de Louis Aragon.

Rien n'est jamais acquis à l'homme Ni sa force
Ni sa faiblesse ni son coeur Et quand il croit
Ouvrir ses bras son ombre est celle d'une croix
Et quand il croit serrer son bonheur il le broie*
Sa vie est un étrange et douloureux divorce
Il n'y a pas d'amour heureux.

Sa vie Elle ressemble à ces soldats sans armes
Qu'on avait habillés pour un autre destin
A quoi peut leur servir de se lever matin
Eux qu'on retrouve au soir désoeuvrés incertains
Dites ces mots Ma vie Et retenez vos larmes
Il n'y a pas d'amour heureux.

Mon bel amour mon cher amour ma déchirure
Je te porte dans moi comme un oiseau blessé
Et ceux-là sans savoir nous regardent passer
Répétant après moi les mots que j'ai tressés
Et qui pour tes grands yeux tout aussitôt moururent
Il n'y a pas d'amour heureux.

Le temps d'apprendre à vivre il est déjà trop tard
Que pleurent dans la nuit nos coeurs à l'unisson
Ce qu'il faut de malheur pour la moindre chanson
Ce qu'il faut de regrets pour payer un frisson
Ce qu'il faut de sanglots pour un air de guitare
Il n'y a pas d'amour heureux.

"JOHN'S LUNCH"

Dimanche dernier, un annonceur d'une station de radio de langue anglaise de Winnipeg, parlant des spectacles en ville, déclara que "le film" John's Lunch pouvait encore être vu "au Collège de Saint-Boniface"...

AVIS
PISCINE BONIVITAL
1215, rue Archibald

HORAIRE DES FÊTES

20 décembre 1976	12:00 midi	-	1:00 P.M.	Adultes seulement
	1:00 P.M.	-	4:00 P.M.	
	4:30 P.M.	-	9:00 P.M.	
21 décembre 1976	12:00 midi	-	4:00 P.M.	
	4:30 P.M.	-	9:00 P.M.	
22 décembre 1976	12:00 midi	-	1:00 P.M.	Adultes seulement
	1:00 P.M.	-	4:00 P.M.	
	7:00 P.M.	-	9:00 P.M.	
23 décembre 1976	12:00 midi	-	4:00 P.M.	
	5:00 P.M.	-	9:00 P.M.	
24 décembre 1976	12:00 midi	-	4:00 P.M.	
25 décembre 1976	FERMÉ			
26 décembre 1976	FERMÉ			
27 au 30 décembre	12:00 midi	-	4:00 P.M.	
	5:00 P.M.	-	9:00 P.M.	
31 décembre 1976	12:00 midi	-	4:00 P.M.	
1 janvier 1977	FERMÉ			
2 janvier 1977	9:00 A.M.	-	10:00 P.M.	

NOTE : TOUTES LES LEÇONS DE NATATION OFFERTES PAR LE SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS SONT ANNULÉES POUR LES SEMAINES DES 20 ET 27 DÉCEMBRE.

Garnissez le garde-manger

Pas de saison des Fêtes sans réunion de famille! Et pas de réunion de famille sans festin où les bons petits plats doublent sourires et poignées de main... pour ne rien dire des compliments au corbon bleu!

Comme vous le dites si bien, Madame, c'est déjà le temps d'y penser. Nous vous suggérons une liste d'achats qui ne saura que vous aider à préparer un vrai gueuleton...

ACHATS DE NOËL

VOLAILLE	Poids	Quantité à acheter par portion
Dindes à griller	10 livres et moins	3/4 à 1 livre
Dindes	10 livres et plus	1/2 à 3/4 livre
Jeunes canards	4 à 6 livres	1 à 1 1/4 livre
Jeunes oies	9 à 12 livres	3/4 à 1 livre
Poulet	plus de 4 livres	3/4 à 1 livre
VIANDE		
Rôti désossé	....	1/4 à 1/3 livre
Rôti non désossé	....	1/3 à 1/2 livre
Biftecks et côtelettes	....	1/3 à 1/2 livre
Jambon entier	13 à 15 livres	1/3 à 1/2 livre
Jambon désossé ou	9 à 12 livres	1/4 à 1/3 livre
Epaule picnic	5 à 7 livres	1/3 à 1/2 livre
Epaule picnic désossée	3 à 5 livres	1/4 à 1/3 livre
Soc cottage	4 à 6 livres	1/4 à 1/3 livre
Porc haché	1 livre	1 tourtière de 9 pouces
LÉGUMES FRAIS		
Pommes de terre	sacs de 5, 10 20, 25 livres et plus	1/3 livre (1 livre : 3 à 4 portions)
Carottes	sacs de 3, 5, 10 25 livres et plus	2 moyennes, 1 grosse (1 livre : 4 portions)
Oignons	sacs de 3, 5, 10 25 livres et plus	1 oignon (1 livre : 6 portions)
Navet	....	1/3 livre (1 livre : 3 portions)
Panais	sacs de 3, 5, 20 livres et plus	1/4 livre (1 livre : 4 portions)
Chou	.... (1 livre : 3 portions)	1/3 livre
FRUITS FRAIS		
Pommes	sacs de 3, 5, 10 livres paniers de 4, 6 11 pintes	à déguster "nature"
Canneberges	1 livre (5 tasses)	1 pinte de sauce · 6 portions
Gelée ou sauce aux Canneberges	boîtes de 6, 14 onces	3 à 4 onces

---

ALIMENTS EN CONSERVE		
Légumes en conserve	boîtes de 10, 14, 19 28, 48, 100 onces	(1 boîte de 19 onces . 4 portions)
Maïs scellé à vide	boîtes de 7, 12 onces	(1 boîte de 12 onces · 3 à 4 portions)
Fruits en conserve	boîtes de 10, 14, 19, 28, 48, 100 onces	(1 boîte de 19 onces · 4 portions)
Jus de fruits ou de légumes	boîtes de 5 1/2, 19, 28, 48, 100 onces	4 onces ou 1/2 tasse
ALIMENTS CONGELÉS		
Légumes congelés	10, 11, 12 onces 2 livres	3 à 4 portions 8 à 10 portions
Fruits congelés (au sirop ou au sucre)	15 onces 2 livres	3 à 4 portions 3 à 4 portions 6 à 8 portions

COUP D'OEIL... (suite)

les bureaux de la division scolaire de la Rivière-Seine, plus d'un millier de personnes étaient venues affirmer leur confiance au directeur général de la Division, M. Normand Boisvert.

Cette même fin d'année scolaire fut également l'occasion du départ de M. Olivier Tremblay, le coordonnateur du Bureau d'Education Française, dont la relève a été prise par M. Raymond Hébert, avec le titre de sous-ministre adjoint. La dernière grande victoire de 1976, dans le domaine de l'éducation française, fut la réouverture de l'école Taché, après deux ans de controverses, décidée à quelques jours seulement de la rentrée des classes.

Depuis lors, il s'est produit un remaniement ministériel au gouvernement de la province, avec le remplacement de M. Hanuschak, alors ministre de l'Education, par M. Ian Turnbull. Une telle restructuration est toujours suivie d'un temps mort. Fin 1976, l'Ecole Française va bon train. 1977 promet des épisodes intéressants.

VERS L'AUTOFINANCEMENT

Depuis la disparition de l'Association d'Education Française, la SFM, qui la remplace, vit principalement de subventions du Secrétariat d'Etat. Malgré l'inflation et les besoins croissants, ces subventions n'augmentent pas. D'où la décision de l'organisme des Franco-Manitobains de créer un fonds dont les intérêts devront lui permettre de subvenir à ses besoins. Actuellement, le projet est encore à l'étude, mais doit débuter dès les premiers mois de 1977.

D'autres organismes franco-manitobains se sont d'ailleurs lancés dans cette même voie, à tel point qu'à l'automne, le terme "autofinancement" fleurissait dans toutes les bouches.

Parmi les activités de la Société Franco-Manitobaine, à part sa participation à la lutte pour l'école française, l'«Opération Télégramme» récemment lancée a permis de réunir soixante-quinze télégrammes de la province, envoyés au Premier Ministre du Canada. Cette opération était d'ailleurs l'une des premières touchant le grand public, organisée par la Fédération des Francophones Hors Québec pour qui 1976 était la première année d'existence effective.

Dans le domaine purement culturel, les difficultés financières ont également constitué une préoccupation majeure. Le Centre Culturel Franco-Manitobain a connu au printemps les plus grandes difficultés avec la mise à pied d'une partie du personnel et la nomination d'un administrateur temporaire. La mise en place d'une nouvelle équipe et d'un nouveau conseil d'administration présidé par le père Jean-Paul Aubry, o.m.i., ne règle pas le problème. Il est difficile d'imaginer une culture qui soit rentable, à moins d'être commerciale. Il semble que pour un temps, à moins d'apports financiers urgents, les activités culturelles en seront affectées.

A noter deux créations de pièces franco-manitobaines cette année par le Cercle Molière "Le Roitelet" de Claude Dorge, et "John's Lunch" de Roger Auger. Sur le plan culturel, c'est le Cercle Molière qui amène le plus de monde au CCFM.■

LA PROCHAINE ÉLECTION... (suite)

Cette élection qui ne saurait se faire sur un autre thème que celui de l'unité nationale doit être vue par le P.Q. dans la perspective du référendum et dans celle de l'accession à la souveraineté. Dans l'un et l'autre cas, il est évident que le P.Q. ne saurait s'abstenir d'intervenir d'une façon ou d'une autre dans la campagne électorale fédérale. Reste à déterminer la forme que devra prendre l'intervention du P.Q. Celui-ci peut-il se permettre de recommander aux Québécois de ne pas voter? Peut-il appuyer ouvertement un quelconque parti fédéraliste? Peut-il enfin officieusement prêter main-forte à certains candidats dans certains comtés? A mon avis, ces trois options sont également susceptibles de discréditer le P.Q. aux yeux de la population et ne sauraient, par conséquent, être retenues.

La seule stratégie possible consiste, premièrement, à profiter de la faiblesse du gouvernement Trudeau pour faire avancer la cause de la souveraineté en provoquant la défaite du Parti libéral, deuxièmement, à favoriser la formation d'un gouvernement fédéral qui démontrera clairement que l'Etat canadien ne peut à long terme que devenir l'Etat national du Canada anglais et, troisièmement, à éviter que n'apparaisse un nouveau parti pan-canadien. En somme, il est essentiel que, lors de la prochaine élection fédérale, le P.Q. fasse la preuve qu'il est le seul véritable porte-parole du Québec et que le gouvernement d'Ottawa ne saurait être que le porte-parole du Canada anglais.

Pour atteindre un tel objectif, je vois mal comment le P.Q. pourrait trouver un autre moyen que la formation d'une aile fédérale du Parti, cette aile visant à faire élire entre 20 et 35 députés à Ottawa à partir d'un programme couvrant tous les aspects des secteurs actuellement sous juridiction fédérale. La création de ce prolongement du P.Q., en plus de s'inscrire dans la stratégie globale décrite plus haut, aurait le très grand avantage de favoriser la consolidation de la pensée péquiste dans les domaines relevant du pouvoir fédéral. A l'heure actuelle, le programme du P.Q. est trop souvent déficient dans ces domaines qui sont précisément ceux que la poursuite de l'objectif de souveraineté cherche à conquérir. A trop de points de vue, le programme du P.Q. demeure un programme de parti provincial et le P.Q. doit maintenant avoir à coeur de corriger cette situation.

Or, la création d'un parti péquiste fédéral permettrait de remédier à cet état de fait et de rendre plus précises et plus réalistes les options du P.Q. en matière de défense, d'aide extérieure, de participation au dialogue Nord-Sud, de relations internationales, d'établissement de liens avec les Etats-Unis, la CEE, les pays scandinaves, l'U.R.S.S., la Chine, etc., en matière de commerce international, de politique douanière, de politiques conjoncturelles, de politique monétaire internationale, de politique de transport et de communications, etc.

En somme, tant sur le plan interne que sur le plan externe, la perspective, hier irréaliste, de la création par le P.Q. d'une aile fédérale doit, selon moi, de plus en plus être considérée par le Parti, car il se pourrait bien qu'une telle option soit actuellement non seulement nécessaire, mais encore urgente.■

Lettres

Monsieur le Rédacteur,

Vincent Dureault a entièrement raison de réclamer ce droit. N'est-ce pas un peu "hypocrite" de demander à "M. Eaton" de nous répondre en français, lorsque notre propre frère "Le Club" refuse de nous servir dans sa langue maternelle?

Le 7 décembre, le Club La Vérendrye a organisé une soirée avec musique française — c'est peut-être un début! Mais faire à croire aux gens que ce Club est français parce qu'il joue quelques chansons françaises est en effet une insulte à notre intégrité comme francophone. Nous devons pouvoir réclamer le service en français, sans se sentir mal à l'aise.

Au nom du "Conseil des Jeunes Travailleurs et Universitaires" francophones, nous appuyons fortement Vincent Dureault, et nous faisons appel à tous les francophones de la province pour combattre l'assimilation comme l'a si bien fait Vincent Dureault.

Le Conseil Jeunes Travailleurs et Universitaires

Monsieur le Redacteur,

Veuillez recevoir ma petite contribution pour le journal français, La Liberté. Je suis très contente de le recevoir, et je le lis avec un grand plaisir. Merci, et bonne chance à toute votre équipe.

Bien à vous.

Mme Andrée Bouillet
Dauphin, Man.

L'ESPOIR PÉQUISTE EST-IL FONDÉ? (suite)

Dans une situation économique difficile et face à l'hostilité d'Ottawa, le PQ — ne voulant pas s'attaquer au pouvoir économique de la bourgeoisie — sera sans doute porté, compte tenu de l'énorme confiance qu'il s'est attirée parmi la très grande majorité des syndiqués, à demander aux travailleurs de se serrer la ceinture par souci de "réalisme". Quelle sera la réponse des travailleurs à ces demandes? On peut d'ores et déjà voir se dessiner un certain clivage parmi les Centrales syndicales. La FTQ, ce porte-parole québécois des unions canadiennes et américaines, semble prête à collaborer activement avec le PQ. La CSN, qui regroupe surtout les travailleurs du secteur public autres que les enseignants, s'interroge et défend actuellement une politique mêlée de prudence et d'attentisme tandis que la CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec), par la voix de son président, a déjà manifesté certaines réticences face à ce gouvernement qui ne veut pas remettre en question le capitalisme.

Je disais au début de ce texte que le PQ était doté d'un programme de type social-démocrate. Cela est exact. Mais nous devons admettre qu'il se distingue de la social-démocratie dans la mesure où son organisation et ses finances sont indépendantes de celles des syndicats. On ne doit pas exagérer l'importance de cette distinction: les liens qui unissent les partis sociaux-démocrates aux syndicats n'ont pas empêché, à certains moments, des conflits violents entre les syndicats et le parti comme l'a encore démontré, il n'y a pas si longtemps, l'expérience de l'ex-gouvernement néo - démocrate de Bennett. On ne doit pas non plus la minimiser: les partis sociaux-démocrates ont une politique de travail qui favorise habituellement la réalisation des revendications syndicales

Dans sa première conférence de presse à titre de futur premier ministre, René Lévesque avouait un "préjugé" favorable aux syndiqués. Nous devons, pour notre part, admettre que la majorité des syndiqués ont eux aussi un préjugé plutôt favorable envers le Parti québécois. Mais le PQ pourra-t-il transformer ce sentiment favorable en appui actif s'il ne préconise pas un style de relations de travail qui soutient les syndiqués? (Et, dans ce sens, l'issue des conflits syndicaux dans les universités nous donnera une bonne indication des intentions du nouveau gouvernement). Il faudra aussi que le gouvernement péquiste adopte des politiques sociales et économiques qui tiennent compte des revendications des travailleurs. Or comment pourra-t-il adopter de telles politiques s'il laisse inchangé le pouvoir économique de la bourgeoisie?

Comme nous le voyons, la voie dans laquelle s'engage le PQ est étroite et semée d'embûches. Mais le nouveau gouvernement, en suscitant tant d'espoirs, permettra qu'un certain nombre de problèmes de fond soient soulevés et, qui sait? aidera peut-être le peuple et les travailleurs québécois à mieux définir les moyens de leur émancipation.□

"Gn'en a qui dis'nt que
l'Monde un jour

Y s'ra comme un grand
squar' d'amour

Et qu'les Homm's qui
vivront dedans

S'ront d'grands fan-fans
des p'tits fan-fans

Des gros, des beaux,
des noirs, des blancs."

Jehan Rictus,

Jehan Rictus, (1867-1933)

(De la "Farandole des pauv's 'Tits fan-fans" dans "Les Soliloques du pauvre")

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

UNE INSTITUTRICE DEMANDE une gardienne qui viendrait chez elle, à partir du 3 janvier, pour garçon de 22 mois. Très près du Village Canadien à St-Vital. $10.00 par jour. Composer 256-6817 après 4h30 p.m
36-600-37 C

Peintre-décorateur sachant faire tapisserie, plafond texture et céramique recherche travail. Composer 256-4050.
37-611-37 C

à louer

LA BROQUERIE — Deux logis, un de 1 chambre à coucher et l'autre de 5 chambres à coucher. Composer: 247-4926.
37-605-37 C

MUCH MUSIC - Musique enregistrée pour banquets, soirées sociales, mariages, réceptions. Pour réservation, appelez Robert 233-4438 ou Marc 247-9217.
37-609-37 C

A LOUER
166, boul. Provencher. Espace d'environ 990 pieds carrés Conviendrait pour bureaux. Composer, le jour, de 7 heures à 4 heures, 247-6957.
37-608-37 C

Maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher à St Vital. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone 257-1767 (après 18h ou en fin de semaine: 253-4539)
26-521-JNO

à vendre

À VENDRE - VILLAGE ST MALO - Maison rénovée - 2 chambres à coucher. Tous les services publics. Chauffée à l'électricité. Près de la plage Garage séparé. $15,000. Composer 1-347-5638
36-601-37 C

À VENDRE
Camion Chevrolet 1974 - moteur V8, ½ tonne, 31,000 milles. Très bonne condition. Tél.: 247-4823
28-543-JNO

Voiture Cricket (Plymouth) "Station Wagon" 1974. Transmission manuelle, radio, air conditionné, couche d'apprêt (undercoating). $2,150. Composer 837-5008.
37-610-37 C



- JE VAIS ÊTRE EN RETARD, JE SUIS PRIS DANS UN EMBOUTEILLAGE.

assureurs

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions - Bateaux - Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R. — 201-185, boul. Provencher
M. MONNIN — Saint-Boniface, Manitoba
A.-J. HOGUE — R2H 0G4
L. TEILLET — Tél.: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LABOSSIERE — BERNARD J. RODRIQUE — 942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

chiropracteurs

Rendez vous — Tel.: 233 3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154 boul Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS
Gilbert-E. Bohemier, D C
Wayne A G. Longstaffe, B S , D C
Pia Longstaffe, D C

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est, Saint-Pierre, Manitoba, R0A 1V0
Chiropraticien
Roland-E. Bohémier, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
[illegible]

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmetre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

LOUEZ VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
233 1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

WEIKER'S HOBBY SHOP
Chenille, mousse de plastique, travaux à l'aiguille, etc.
282, rue Taché — Tél.: 247-9322
Heures d'affaires: 11h à 18h, du lundi au samedi

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

FLÉCHISSEMENT DE L'IMMIGRATION

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a communiqué à la presse qu'au cours du premier semestre de 1976, le Canada a admis 73,735 immigrants, un fléchissement de 21,172 (22.3%) par rapport à la même période de l'année dernière.

"Même si dans la plupart des pays du monde on s'intéresse vivement à l'immigration vers le Canada, le nombre des personnes admises a fléchi au cours de la période précitée. C'est la conséquence, a dit le Ministre, des modifications apportées en 1974 au Règlement de l'immigration en vue d'assurer que les professions des immigrants s'harmonisent aux exigences du marché du travail canadien. Il me fait plaisir de souligner, a poursuivi M. Cullen, que plus de la moitié des travailleurs indépendants ainsi admis avaient un emploi réservé pour lequel aucun Canadien n'était disponible."

Parmi les dix principaux pays source, seul Hong-Kong accuse une augmentation de 6.3% (de 5,474 à 5,821) dans le nombre d'immigrants reçus.

Le plus grand nombre d'immigrants continue de nous arriver de la Grande-Bretagne (11,017) et les Etats-Unis (8,770) conservent la deuxième place. Voici la liste des dix principaux pays source, les chiffres de 1975 et 1976, ainsi que les variations en pourcentage.

ADMISSION EN PROVENANCE DES DIX PRINCIPAUX PAYS SOURCE — 1975-1976

SIX MOIS

	1975	1976	Variations en p.c.
Grande-Bretagne	19,036	11,017	moins 42.1
Etats-Unis	9,174	8,770	moins 4.4
Hong-Kong	5,474	5,821	plus 6.3
Inde	5,053	3,699	moins 26.8
Jamaïque	3,803	3,524	moins 7.3
Portugal	4,972	3,122	moins 37.2
Philippines	4,237	3,023	moins 28.7
Italie	2,379	2,294	moins 3.6
La Guyane	2,202	2,011	moins 8.7
France	1,850	1,633	moins 10.1
Total	58,180	44,944	moins 22.8
Total mondial	94,907	73,735	moins 22.3

Même si le total des immigrants répartis selon les provinces est à la baisse, la tendance qui s'est établie au cours des dernières années s'est poursuivie, c'est-à-dire que la proportion des immigrants qui s'établissent dans les Prairies augmente alors qu'elle diminue en Ontario. Le Nouveau-Brunswick est la seule province qui fait voir une augmentation dans le nombre d'immigrants reçus avec un total de 1,017, soit une hausse de 10.7 pour cent.

L'Ontario conserve la première place parmi les provinces avec 36,166 immigrants, tandis que le Québec garde la deuxième avec 12,996 immigrants. Suivent dans l'ordre: la Colombie-Britannique, 10,915; l'Alberta, 7,283; le Manitoba, 2,825; la Saskatchewan, 1,060; la Nouvelle-Ecosse, 880; Terre-Neuve, 342; le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, 130; et l'Ile-du-Prince-Edouard, 121.

La provenance des immigrants reçus par régions du monde continue de suivre la tendance qui s'est établie récemment sans variations appréciables par rapport à l'an dernier. L'Afrique et le Moyen-Orient ont fourni 5,997 immigrants (plus 0.3%); l'Asie et le Pacifique, 19,098 (plus 0.7%); l'Europe, 25,925 (-5.8%); l'hémisphère occidental, 13,945 (plus 2.6%); les Etats-Unis, 8,770 (plus 2.2%). Du nombre total d'immigrants, 35,543 étaient des hommes et 38,192 étaient des femmes.

L'école Provencher 1906-1976

L'école Provencher, la plus ancienne des écoles de la Division Scolaire de Saint-Boniface, fête cette année son 70e anniversaire. L'école sur l'emplacement actuel, fut construite en 1906. Elle était au début un humble établissement comprenant six instituteurs dont cinq religieux de la Société des Frères de Marie et un laïc. L'école Provencher s'est développée rapidement: agrandie en 1913, incendiée et reconstruite en 1923, elle était agrandie de nouveau en 1929. Au cours des années elle a subi des rénovations et des améliorations considérables. Aujourd'hui l'installation matérielle à Provencher comprend, en plus de 26 salles de classe, une bibliothèque et centre de ressources, une salle de musique, une salle de dessin, un gymnase avec douches, un laboratoire de science, une salle à dîner, un atelier de travail et un salon pour les enseignants, une salle d'entrepôt et les bureaux de l'administration. Malgré son ancienneté, l'école Provencher demeure coquette; elle présente un décor propre et riant aux élèves qui la fréquentent

L'école Provencher offre le programme "B" qui comprend les disciplines suivantes: Anglais, Sciences Sociales, Hygiène, Mathématiques, Catéchèse, Sciences naturelles, Musique et chant, Education physique, Arts et Métiers (8e), Laboratoire d'enseignement en plein air, (sorties, excursions).

Sauf l'Anglais, les mathématiques et les sciences naturelles, toutes les matières sont enseignées en français.

De tous les services offerts aux élèves, l'étude de la langue maternelle est primordiale. Les enseignants à Provencher font tout leur possible pour créer une atmosphère de travail agréable. Tous font appel à l'apport culturel afin d'éveiller et de maintenir l'intérêt des élèves pour l'étude et l'usage de la langue française — poésie, chant, diffusion de films sonores et de films fixes, concours de diction et d'épellation françaises, assistances aux pièces d'enfants, exporama annuel des travaux scolaires, pièces tirées de manuels littéraires, travaux de recherche — enfin, tout ce qui peut aider les élèves à apprendre et à aimer leur langue.

La langue de communication dans l'école et avec l'extérieur est la langue française. Le personnel enseignant au complet, les membres du bureau d'administration, ainsi que les élèves sont d'expression française

L'administration et le personnel de Provencher croient à une collaboration étroite entre le foyer et l'école où les parents sont toujours bien accueillis. Les rencontres parents-maîtres ont lieu en novembre avec tous les parents. Il y a également et selon les exigences du moment rencontres parents-maîtres tout au cours de l'année mais plus précisément, en mars et en juin

Un comité de parents démontre beaucoup d'intérêt et d'initiative dans l'organisation de multiples activités scolaires et para-scolaires auxquelles les élèves sont appelés à participer. L'administration, le personnel enseignant, les élèves de Provencher et leurs parents apprécient l'apport et l'appui constant de l'Association des Parents.

En cette année anniversaire, l'école Provencher continue à donner le meilleur d'elle-même pour conserver l'héritage français auquel les parents tiennent tant.

4 MILLIARDS D'HABITANTS

Selon l'agence de presse Reuter, — La population mondiale s'est accrue de 57 pour cent les vingt-cinq dernières années. Elle atteignait près de 4 milliards d'habitants à la fin de l'an dernier, indique un rapport du département américain du Commerce.

En 1950, la population du monde était de 2 milliards 543 millions d'êtres humains, près du quart chinois. Fin 1975, il y avait environ 3 milliards 996 millions d'habitants sur la terre, estime le rapport.

La Chine a encore le plus grand nombre d'habitants (843 millions) mais les Chinois ne représentent plus que 21 pour cent de la population mondiale. L'Inde vient ensuite avec 615 millions d'habitants (15,4 pour cent).

L'Europe se dépeuple: de 15,4 pour cent en 1950, sa part de la population mondiale est tombée à 11,9 pour cent l'an dernier. L'Amérique du Nord est également en légère perte de vitesse: 5,9 pour cent en 1975 contre 6,5 pour cent il y a vingt-cinq ans.

En revanche, les populations de l'Asie — la Chine et l'Inde exclues — et de l'Amérique latine se sont accrues: leur population mondiale est passée respectivement de 15,2 à 18 pour cent et de 5,5 à 7,1 pour cent. Mais c'est l'Afrique qui détient le record de croissance. Les Africains représentaient 8,6 pour cent de la population de la planète en 1950. Fin 1975, ce pourcentage était de 18,6.

LA S.F.M. NOUS INFORME

TRUDEAU, CLARK, SCHREYER, LYONS, LÉVESQUE...

Les Franco-Manitobains et l'actualité politique

La Société Franco-Manitobaine, en collaboration avec le Collège Universitaire Saint-Boniface, offre dix sessions sur l'aspect général de la politique canadienne:

- Le système politique canadien
- L'avenir constitutionnel du Canada et l'unité nationale
- Le bilinguisme vu par un gouvernement conservateur fédéral
- Les relations fédérales-provinciales
- Les relations intergouvernementales du Québec... les politiques du Parti Québécois
- Questions d'énergie et de ressources naturelles
- Les responsabilités d'un gouvernement central concernant l'économie nationale et régionale
- La politique urbaine
- L'éducation française au Canada
- Les partis politiques

Ces sessions se feront sous forme de conférences et de tables rondes avec un animateur, la participation du public et des invités importants des différents gouvernements. Les sessions débuteront le 9 février 1977 et auront lieu à la Salle Pauline-Boutal du Centre Culturel Franco-Manitobain. Les frais d'inscription sont de $30.00. Pour plus de renseignements appelez Paul Préfontaine, directeur du Projet Sciences politiques, au 233-4915 (à frais virés).

La S.F.M. RENCONTRE...

Dans le cadre de sa tournée des villages francophones de la province, le Dr Gérard Archambault, président de la Société Franco-Manitobaine, vous invite à venir le rencontrer aux dates et endroits suivants:

Sainte-Anne: au début de janvier (à déterminer)

La Broquerie: au début de janvier (à déterminer)

Ile-des-Chênes: le 11 janvier, à 20h à l'école élémentaire

Saint-Adolphe: le 25 janvier, à 20h à l'école élémentaire

On y discutera des points suivants:
- le rôle de la S.F.M. et son mandat depuis la dernière assemblée annuelle,
- le développement communautaire,
- l'autofinancement,
- tout autre point dont vous voudrez discuter.

*

MINI FRANCO FUN

À SAINT-BONIFACE:

* Si vous voulez vous amuser avec votre enfant d'âge préscolaire,
* Si vous et votre enfant comprenez et parlez français,

Venez... faites partie du groupe de Mini Franco Fun de Saint-Boniface.
Nous nous réunissons le jeudi de 9h30 à 11h30.
Pour plus d'informations, appelez Maria au 233-5429 ou Diane au 222-7887.

À L'EXTÉRIEUR:

Les mères qui demeurent à l'extérieur de Saint-Boniface et qui sont intéressées à faire partie d'un groupe Mini Franco Fun n'ont qu'à communiquer avec Anne-Marie, au 233-4915.
Il est encore temps cette année!

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Tout plan d'action doit avoir une base solide d'information. C'est cette base que le programme de développement communautaire tente d'établir dans nos communautés.

De septembre à décembre, les institutions ou groupes suivants ont participé à la diffusion de près de 1,000 hommes-heures d'information:

Collège Universitaire Saint-Boniface
Institut Pédagogique
Centre d'Education Permanente pour Adultes
Centre Culturel Franco-Manitobain
C.B.W.F.T. — C.K.S.B. — La Liberté
Société Franco-Manitobaine
Bureau de l'Éducation Française
Fédération Provinciale des Comités de Parents
Secrétariat d'État
Ministère Provincial des Affaires culturelles
Ministère de Développement coopératif
Banque fédérale de Développement
Ministère de l'Industrie et du commerce
Société de logement et de rénovation du Manitoba

Si votre communauté désire bénéficier d'un tel service, renseignez-vous à la Société Franco-Manitobaine au 233-4915 (à frais virés)

*

LE FRANÇAIS AU FOOTBALL

La Ligue Canadienne de football vient de publier un lexique de terminologie intitulé: "Le Français au football".

Pour obtenir des exemplaires, il suffit d'écrire à:
Ligue Canadienne de football
Suite 908
11, rue King Ouest
Toronto, Ontario M5H 1A3

*

“Et soudain, il y eut avec l’ange une multitude de la troupe céleste, qui louait Dieu en disant:
Gloire dans les hauteurs à Dieu, et sur terre paix aux hommes de bonne volonté.”

Luc, 2-13, 14

Naissance de Jésus

En ces jours-là, fut proclamé un édit de César Auguste, pour recenser tout l'univers. Ce recensement fut antérieur à celui qui eut lieu pendant que Quirinus était gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire recenser, chacun dans sa ville.

Joseph, lui aussi, monta de Galilée, de la ville de Nazareth, vers la Judée, à la cité de David qui est appelée Bethléem, parce qu'il appartenait à la maison et à la famille de David, pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient là, arriva le terme où elle devait enfanter, et elle mit au monde son fils premier-né, qu'elle enserra de langes et coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

Il y avait dans cette même contrée des bergers qui vivaient aux champs et veillaient durant la nuit sur leurs troupeaux. Un ange du Seigneur parut auprès d'eux et la gloire du Seigneur les entoura de lumière, et ils furent saisis d'une grande frayeur. Et l'ange leur dit: “Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple: Il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David. Et ceci vous le fera connaître: vous trouverez un nouveau-né enveloppé dans des langes et couché dans une crèche.” Et soudain, il y eut avec l'ange une multitude de la troupe céleste, qui louait Dieu en disant:

Gloire dans les hauteurs à Dieu, et sur terre paix aux hommes de bonne volonté.



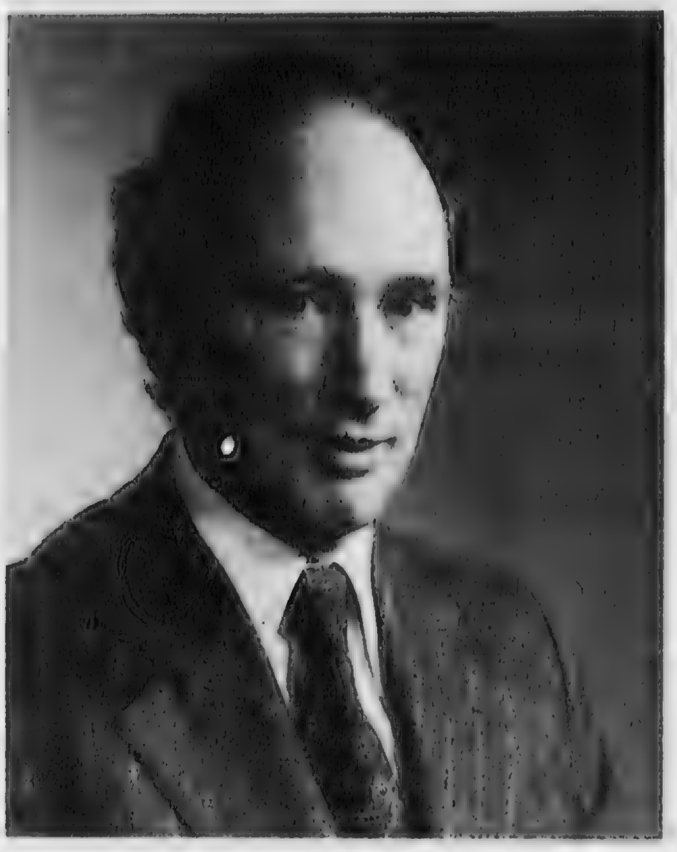
Joyeux Noël
et
à la manière des ancêtres:
Bonne et Heureuse Année
et le Paradis
à la fin de vos jours!

LA LIBERTÉ

NOËL 1976



Message du Premier Ministre du Canada



Je tiens à saluer chaleureusement les lecteurs de La Liberté à l'occasion des Fêtes.

Je souhaite que Noël soit pour vous l'occasion de grandes réjouissances religieuses et familiales. Puissiez-vous y puiser une source de renouvellement intérieur qui rende l'année à venir particulièrement heureuse pour vous et vos proches. Je vous offre à tous mes meilleurs voeux.

Pierre Elliott Trudeau

Ottawa
1976

LES QUATRE BACHELIERS

Nous étions quatre bacheliers
Sans vergogne,
La vrai' crème des écoliers,
Des écoliers.

Pour offrir aux filles des fleurs,
Sans vergogne,
Nous nous fîmes un peu voleurs,
Un peu voleurs.

Les sycophantes du pays,
Sans vergogne,
Aux gendarmes nous ont trahis,
Nous ont trahis.

Et l'on fit quatre bacheliers
Sans vergogne,
Qu'on emmène, les mains lié's,
Les mains lié's.

On fit venir à la prison,
Sans vergogne,
Les parents des mauvais garçons,
Mauvais garçons.

Les trois premiers pères, les trois,
Sans vergogne,
En perdirent tout leur sang-froid,
Tout leur sang-froid.

Comme un seul ils ont déclaré,
Sans vergogne,
Qu'ont les avait déshonoré',
Déshonorés.

Comme un seul ont dit: "C'est fini,
Sans vergogne,
Fils indigne, je te reni',
Je te reni'."

Le quatrième des parents,
Sans vergogne,
C'était le plus gros, le plus grand,
Le plus grand.

Quand il vint chercher son voleur,
Sans vergogne,
On s'attendait à un malheur,
A un malheur.

Mais il n'a pas déclaré, non,
Sans vergogne,
Que l'on avait sali son nom,
Sali son nom.

Dans le silence on l'entendit,
Sans vergogne,
Qui lui disait: "Bonjour, petit,
Bonjour petit."

On le vit, on le croirait pas,
Sans vergogne,
Lui tendre sa blague à tabac,
Blague à tabac.

Je ne sais pas s'il eut raison,
Sans vergogne,
D'agir d'une telle façon,
Telle façon.

Mais je sais qu'un enfant perdu,
Sans vergogne,
A de la corde de pendu,
De pendu,

A de la chance quand il a,
Sans vergogne,
Un père de ce tonneau-là,
Ce tonneau-là.

Et si les les chrétiens du pays,
Sans vergogne,
Jugent que cet homme a failli,
Homme a failli.

Ça laisse à penser que, pour eux,
Sans vergogne,
L'Evangile, c'est de l'hébreu,
C'est de l'hébreu.

Georges Brassens

Message



Celle-ci marque notre premier Noël à l'Hôtel du gouvernement et naturellement, c'est pour madame Jobin et moi-même une occasion toute spéciale. Nous espérons que chacun d'entre vous, à sa propre manière, pourra participer à quelques réjouissances particulières dans sa famille ou avec des amis.

Au cours des mois passés depuis mon entrée en fonctions, j'ai eu l'occasion de nouer de nouvelles amitiés avec un grand nombre de Manitobains et de participer à beaucoup, beaucoup d'activités avec vous. En particulier, mes visites aux nombreux festivals qui se sont tenus à travers toute la province m'ont permis d'apprécier la manière dont des peuples venus de tant de pays se sont réunis pour créer une nouvelle et forte nation.

Au cours de cette période de fêtes, j'espère que nous aurons tous le temps de méditer sur la véritable signification de leur célébration et de partager avec les autres notre bonheur et notre bonne fortune.

Au nom de ma famille je vous présente à tous nos meilleurs voeux en cette saison de fêtes.

F. L. Jobin
Lieutenant-Gouverneur

LA PARABOLE DE L'AIGLE

Un jour, alors qu'il se promenait en forêt, un homme trouva un jeune aigle. Il l'emmena chez lui, le mit dans sa basse-cour et l'aiglon apprit rapidement à manger de la nourriture de poussins et à se comporter comme les poussins.

Un naturaliste de passage s'étonna de la situation et demanda comment il se faisait qu'un aigle, le roi de tous les oiseaux, soit gardé dans la basse-cour avec des poussins.

"Il n'a jamais appris à voler, puisque je lui ai donné de la nourriture de poussins et appris à vivre comme eux", répondit son propriétaire. "Il vit comme les poussins, donc ce n'est plus un aigle."

"Mais il a toujours son coeur d'aigle, et on peut sûrement lui apprendre à voler" poursuivit le naturaliste.

Après de longues discussions les deux hommes décidèrent d'en avoir le coeur net et d'en faire l'expérience. Le naturaliste prit délicatement l'oiseau dans ses bras et dit: "Tu appartiens au ciel, pas à la terre. Etends tes ailes et vole".

Cependant l'aigle fut désemparé; il ne savait pas qui il était et voyant les poussins picorer leurs grains, il sauta à terre pour se remettre avec eux.

Sans crainte aucune, le naturaliste emmena le lendemain l'aigle sur le toit de sa maison et l'incita à nouveau: "Tu es un aigle. Etends tes ailes et vole." Mais l'aigle prit peur de sa propre personnalité et de son monde et on revint une fois de plus à la nourriture des poussins.

Le troisième jour, le naturaliste se leva tôt et emmena l'aigle au sommet d'une montagne. Là il éleva l'aigle au-dessus de lui et l'encouragea en disant: "Tu es un aigle. Tu appartiens au ciel aussi bien qu'à la terre. Etends tes ailes maintenant et vole."

L'aigle regarda autour de lui, vers la basse-cour et vers le ciel. Mais il ne s'envola pas encore. Alors le naturaliste le leva droit vers le soleil et il arriva que l'aigle commença à trembler, lentement il étendit ses ailes. Et finalement avec un cri de triomphe il piqua vers les cieux.

Il se peut que l'aigle se souvienne des poussins, avec nostalgie; il se peut même que de temps en temps il revienne faire un tour dans la basse-cour. Mais il n'est jamais revenu pour vivre une vie de poussins. Il était un aigle quoiqu'il ait été gardé et élevé comme un poussin.

Tout comme l'aigle, les personnes qui ont appris à penser d'elles quelque chose qu'elles ne sont pas, peuvent prendre un nouveau départ à la faveur de leur potentiel réel, elles peuvent devenir des gagnants.

- James Aggrey -

Message



Noël est une grande festivité familiale — une festivité toute spéciale — et je me sens particulièrement privilégié, en tant que votre premier ministre, de prendre part avec vous à cette célébration.

Noël 1976 est très différent du premier Noël d'il y a près de deux mille ans. Des nations se sont formées et ont disparu, le mode de vie personnel a subi de nombreux changements et bien des comportements sont certes très différents. Mais ce qui fait la beauté de Noël c'est que son esprit ne change pas. Les traditions que nous observons en ce temps de l'année sont un symbole de ce qu'il y a de meilleur dans l'humanité. Les principes permanents de vérité et de justice, d'amour et de compassion, de paix sur la terre et de bonne volonté envers tous les hommes sont réaffirmés, parce qu'ils constituent la base de l'humanité.

En cette époque particulière de notre vie, où des forces économiques aussi bien que sociales menacent d'affaiblir les structures de notre pays, j'aimerais demander que l'esprit de Noël soit observé chaque année pendant douze mois. Ensemble nous pouvons contribuer à maîtriser les forces de l'inflation; ensemble nous pouvons contribuer à alléger quelques-unes des pressions sociales qui sont présentes.

Nous pouvons accomplir tout cela et bien plus encore. Et c'est avec ce grand espoir que je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Ed. Schreyer
Premier Ministre du Manitoba

LE RÊVE

(Martin Luther King)

C'est une race humaine désorientée qui va fêter Noël cette année. Nous n'avons la paix ni au-dedans, ni au-dehors. Partout, la peur harcèle les hommes pendant le jour et les hante pendant la nuit. Notre monde est malade de la guerre: partout où nous nous tournons, nous apercevons sa présence lourde de menaces. Et pourtant, mes amis, l'espérance de paix et de bonne volonté apportée à Noël à tous les hommes de bonne volonté ne peut plus être balayée comme le rêve pieux de quelque utopiste. Oui, je suis personnellement la victime de rêves avortés, d'espoirs saccagés, mais, malgré tout cela, j'ai encore fait un rêve, parce que dans la vie, il ne faut jamais se résigner.

Je fais le rêve que les hommes, un jour, se lèveront et comprendront enfin qu'ils sont faits pour vivre ensemble comme des frères.

Je fais encore le rêve, ce matin, qu'un jour chaque noir de ce pays, chaque homme de couleur dans le monde entier, seront jugés sur leur valeur personnelle plutôt que sur la couleur de leur peau, et que tous les hommes respecteront la dignité de la personne humaine.

Je fais encore le rêve qu'un jour les industries moribondes des Appalaches reprendront vie, que les ventres vides du Mississipi seront remplis, que la fraternité sera un peu plus que quelques mots à la fin d'une prière, qu'elle sera, bien au contraire, le premier sujet à traiter dans chaque ordre du jour législatif.

Je fais encore le rêve qu'un jour la justice ruissellera comme l'eau, et la droiture comme un fleuve puissant.

Je fais encore le rêve aujourd'hui que dans toutes les hautes sphères de l'État et dans toutes les municipalités entreront des citoyens élus qui rendront la justice, aimeront la pitié et marcheront humblement dans les voies de leur Dieu.

Je fais encore le rêve qu'un jour la guerre prendra fin, que les hommes transformeront leurs épées en socs de charrue et leurs lances en ébranchoirs, que les nations ne s'élèveront plus les unes contre les autres et qu'elles n'envisageront plus jamais la guerre.

Je fais encore le rêve qu'un jour l'agneau et le lion s'étendront l'un près de l'autre, que tous les hommes s'assoiront sous leur treille et leur figuier, et que personne n'aura plus peur.

Je fais encore le rêve aujourd'hui que toute vallée sera exhaussée, que toute montagne et toute colline seront abaissées, que les chemins raboteux seront aplanis et que les chemins tortueux seront redressés, que la gloire de Dieu sera révélée, et que toute chair, enfin réunie, la verra.

Je fais encore le rêve que, grâce à cette foi, nous serons capables de repousser au loin les tentations du désespoir et de jeter une nouvelle lumière sur les ténèbres du pessimisme. Oui, grâce à cette foi, nous serons capables de hâter le jour où la paix régnera sur la terre et la bonne volonté envers les hommes.

Ce sera un jour merveilleux, les étoiles du matin chanteront ensemble et les fils de Dieu pousseront des cris de joie.



LANVIN. Robe du soir en taffetas chiné imprimé de Chatillon Mouly Roussel, corsage resserré autour du cou. Châle assorti bordé de Zibeline. [*Jours de France*]

Message



Chers diocésains et amis,

A l'approche des Fêtes, le tout jeune enfant surprend déjà l'agir de surcroît qui affaire les grandes personnes. Il se peut qu'il le provoque par ses désirs persistants, moussés par la publicité. Il voudra y prendre une part croissante et exprimer ses sentiments de joie et d'amitié.

Lorsqu'il s'éveille à ces préoccupations d'amitié et de bienséance, parvient-il à découvrir le sens vrai de Noël? N'est-ce pas là un test de l'authenticité de ce Noël 1976 que nous nous apprêtons à célébrer? Affairés que nous sommes, quelle signification profonde traverse tous ces préparatifs? et aussi la Fête?

D'Isaïe à Jean-Baptiste, la voix des prophètes a soulevé l'espérance de tout le Peuple de Dieu, elle l'a préparée à reconnaître le Messie promis.

Marie et Joseph, élus de Dieu, ont éprouvé les inconvénients et la joie secrète des préparatifs quelque peu imprévisibles sous la main du Tout-Puissant. Affairés en cette veille de la Naissance, ils n'ont certes pas perdu de vue la présence indicible du Seigneur! Il y a eu place pour la réflexion priante. La foi en l'Annonce prend tout son sens et détermine l'agir du moment: accueillir l'humble et mystérieuse arrivée de Celui qui doit venir.

Au-delà des emplettes à terminer et des échanges joyeux de nos voeux, à l'intérieur de nos rencontres familiales et de la Célébration festive en Liturgie Eucharistique, un divin silence invite au calme et au regard de foi vers Jésus, l'Emmanuel, l'Espérance des nations et de tout coeur humain.

Bethléem, l'Etable et la Crèche, l'Enfant Jésus tout contre sa Mère, n'est-ce pas la pédagogie d'un Dieu d'amour qui s'approche de chacun de nous?

Devenu Fils de Marie pour être Homme parmi les hommes, voilà que Jésus fait route avec l'humanité que le Père aime et appelle au Royaume de la fraternité et de la filiation divine.

Naissance à vénérer, Noël à célébrer, car Jésus révèle qui nous sommes et combien l'amour de Dieu nous façonne.

Joie et Paix, en Jésus au milieu de nous!

+ Antoine Hacault, archevêque



CHRISTIAN DIOR. Robe du soir en jersey de chez Racine, décolleté et taille coulissés, portée avec un manteau long en vison Emba Azurène, col et poignets bordés de renard gris. Accessoires chez Christian Dior. [*Jours de France*]



PATOU. Deux robes longues formées de carrés superposés. A gauche en crêpe Georgette de Taroni, à droite en mousseline de Buanchini. Bijoux Van Cleef et Arpels. [*Jours de France*]



Chers Manitobains,

Nous sommes de nouveau dans l'atmosphère de Noël et il me fait grandement plaisir, en tant que député de Saint-Boniface et Ministre responsable pour la province du Manitoba, de vous offrir mes souhaits les plus sincères en l'occasion de Noël.

La période de Noël est un temps propice pour bien réfléchir; pour évaluer les bénédictions que nous avons reçues en même temps que nous faisons face à de nouvelles tâches; pour réaffirmer notre croyance dans la fraternité humaine et notre foi en Dieu.

La plupart d'entre nous célébrons gaiement le Jour de Noël avec nos parents et amis les plus intimes, mais nous devons avoir une pensée pour ceux qui sont abandonnés, pour ceux qui sont dans les hôpitaux, pour ceux qui sont dans la tristesse; à toutes ces personnes nous souhaitons la paix, le bonheur et la santé avec les bénédictions du ciel.

A chacune des familles du comté de Saint-Boniface ainsi qu'à toutes les familles du Manitoba, aux autorités religieuses et civiles, à mes amis, c'est du fond du coeur que je vous transmets mes souhaits et ceux de ma famille pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Joseph P. Guay, C.P., député,
Ministre d'Etat et
Whip en Chef du gouvernement,
Saint-Boniface, Manitoba.

LA GRASSE MATINÉE

Il est terrible
le petit bruit de l'oeuf dur cassé sur un comptoir d'étain
il est terrible ce bruit
quand il remue dans la mémoire de l'homme qui a faim
elle est terrible aussi la tête de l'homme
la tête de l'homme qui a faim
quand il se regarde à six heures du matin
dans la glace du grand magasin
une tête couleur de poussière
ce n'est pas sa tête pourtant qu'il regarde
dans la vitrine de chez Potin
il s'en fout de sa tête l'homme
il n'y pense pas
il songe
il imagine une autre tête
une tête de veau par exemple
avec une sauce de vinaigre
ou une tête de n'importe quoi qui se mange
et il remue doucement la mâchoire
doucement
et il grince des dents doucement
car le monde se paye sa tête
et il ne peut rien contre ce monde
et il compte sur ses doigts un deux trois
un deux trois
cela fait trois jours qu'il n'a pas mangé
et il a beau se répéter depuis trois jours
Ça ne peut pas durer
ça dure
trois jours
trois nuits
sans manger
et derrière ces vitres
ces pâtés ces bouteilles ces conserves
poissons morts protégés par les boîtes
boîtes protégées par les vitres
vitres protégées par les flics
flics protégés par la crainte
que de barricades pour six malheureuses sardines
Un peu plus loin le bistro
café-crème et croissants chauds
l'homme titube
et dans l'intérieur de sa tête
un brouillard de mots
un brouillard de mots
sardines à manger
oeuf dur café-crème
café arrosé rhum
café-crème
café-crème
café-crime arrosé sang!.
Un homme très estimé dans son quartier
a été égorgé en plein jour
l'assassin le vagabond lui a volé
deux francs
soit un café arrosé
zéro franc soixante-dix
deux tartines beurrées
et vingt-cinq centimes pour le pourboire du garçon

Il est terrible
le petit bruit de l'oeuf dur cassé sur un comptoir d'étain
il est terrible ce bruit
quand il remue dans la mémoire de l'homme qui a faim

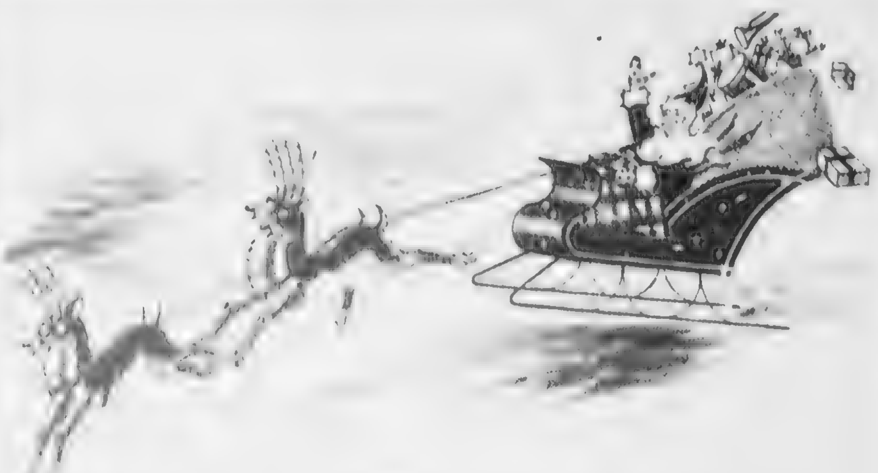
Jacques Prévert

LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Scotia BANK

Acceptez nos voeux de
Joyeuses Fêtes

Angle des rues Marion et Traverse
Gérard Desrosiers, gérant



Que la saison des Fêtes qui approche soit pour vous un temps de paix et de joie.

caisse populaire de saint-boniface

185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
247-8874



Meilleurs Voeux pour un Joyeux Noël ~

À TOUS NOS EMPLOYÉS, CLIENTS ET AMIS

WHITE'S FOODS

390, Provencher
angle Des Meurons
Vis-a-vis du Club Belge

HEURES D'OUVERTURE:

Jeudi 16 décembre:
Vendredi 17 décembre: 9h a.m. - 9h p.m.
Samedi 18 décembre:
Dimanche: midi à 6h p.m.
Lundi à vendredi (veille de Noël): 9h a.m. - 9h p.m.
Le magasin sera fermé dimanche et lundi, les 26 et 27 décembre
Mardi 28 décembre, le magasin sera ouvert à 9h a.m.



AVEC MES MEILLEURS VOEUX POUR UN JOYEUX NOËL ET UN HEUREUX NOUVEL AN

LAURENT DESJARDINS,
MINISTRE DE LA SANTÉ ET
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



JOYEUX NOËL À TOUS ET BEAUCOUP DE SUCCÈS EN 1977

RENÉ TOUPIN
DÉPUTÉ DE SPRINGFIELD

Nous souhaitons à tous nos amis les bienfaits de l'époque des Fêtes et une nouvelle année prospère

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

AGENTS D'ASSURANCES ET FINANCIERS
PROPRIETE IMMOBILIÈRE – HYPOTHÈQUES
ESTIMATIONS

259, av. Portage, Winnipeg, Tél.: 943-5408

Message



Chers Franco-Manitobains,

Récemment dans La Liberté, on publiait l'option d'un franco-manitobain qui propose comme solution: l'exil. C'est une solution, pour dire le moindre, aliénante, et certes pas pratiquable pour la majorité des Franco-manitobains, c'est une solution d'un défaitiste, d'un pessimiste. Ça fait au-delà de 150 ans qu'on parle français au Manitoba et on parlera encore français dans cent ans d'ici. C'est vrai qu'il y a des pertes, que l'assimilation fait des ravages. Nous avons perdu des effectifs, mais pas la guerre. Ce n'est pas une raison de tout lâcher et de mourir accroupi et battu. Nous allons continuer à oeuvrer, malgré nos moyens de fortune, de sorte que nos enfants seront en mesure de relever le défi que nos parents ont lancé. Votre exécutif réalise aussi bien que ce monsieur et d'autres Manitobains la situation réelle et tâche d'y apporter des solutions.

C'est pour cela que nous demandons au Secrétariat d'Etat de changer ses priorités; c'est-à-dire de promouvoir le développement communautaire [développement dans tous les sens des communautés francophones] et l'éducation plutôt que le bilinguisme institutionnel. C'est une solution à long terme, mais plus sûre, plus acceptable et moins antagonique. C'est pour cela que nous préconisons l'unité — c'est-à-dire: s'entendre sur ce que nous voulons et le demander ensemble; se diviser les tâches d'où une économie de temps, d'argent et de ressources humaines; se serrer les coudes d'où une force de frappe, outil politique indispensable.

C'est pour cela que nous nous penchons sérieusement sur l'autofinancement, de sorte que nous serons en mesure de mettre sur pied nos propres programmes axés sur de vraies solutions, plutôt que des programmes parachutés que nous devons accepter et adopter ou rejeter.

C'est pour cela que nous invitons tous les Franco-Manitobains à participer à la vie franco-manitobaine. Si vous voulez du français, c'est à vous d'en mettre partout dans vos foyers, dans vos activités, dans vos écoles. Ce n'est pas à vos voisins d'y voir, mais bien à vous... C'est à vous de participer.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les Franco-Manitobains qui oeuvrent ouvertement ou dans l'ombre et souhaiter, au nom de votre exécutif et de votre personnel, à tous les Franco-Manitobains JOYEUX NOËL et BONNE, HEUREUSE et SAINTE ANNÉE! Nous avons espoir — l'avenir est à ceux qui luttent.

Gérard Archambault
Président
La Société Franco-Manitobaine



Je suis très heureux, Chers compatriotes, d'être cette année encore, en mesure de vous présenter mes voeux et d'accueillir avec vous l'An nouveau.

Ma famille et mes collègues s'associent aux souhaits que je formule à votre intention et à celle de ceux qui vous sont chers. Tout d'abord que la santé soit des vôtres, vous conviendrez comme moi qu'elle est entièrement liée au bonheur auquel nous aspirons.

Nous manquerions à tous nos devoirs si nous n'associions pas à nos espoirs pour l'année à venir tous nos amis canadiens et plus particulièrement à ceux résidant au Manitoba dont nous partageons dans une certaine mesure les peines et les joies.

Joyeux Noël aux uns, Happy New Year aux autres. A tous, où que vous soyez, Bonne et Heureuse Année 1977.

Marcel Ollivier
Consul de France à Winnipeg



Après un an et demi de séjour au Manitoba, je ne peux que me réjouir d'avoir accepté ce poste qui m'a permis de découvrir la gentillesse et l'amabilité des gens de cette Province. Cette gentillesse s'est particulièrement manifestée lors des fêtes de fin d'année, période de solitude pour le célibataire que j'étais alors.

Depuis mon arrivée des amitiés se sont nouées, essentielles et précieuses.

Avec mes remerciements pour l'accueil qui m'a été fait au Manitoba, je tiens à adresser à tous les Franco-Manitobains mes voeux les meilleurs et très sincères pour un très Joyeux Noël et une Nouvelle Année prospère.

René Luquet
Attaché culturel

BALLADE DES DAMES DU TEMPS JADIS

Poème de François Villon

Dictes-moy où, n'en quel pays,
Est Flora, la belle Romaine;
Archipiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine,
Echo, parlant quand bruyt on maine
Dessus rivière ou sus estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'antan!

Où est la très sage Heloïs,
Pour qui fut chastré et puis moyne*
Pierre Esbaillart à Sainct-Denys?
Pour son amour eut cest essoyne
Semblablement, où est la royne
Qui commanda que Buridan
Fust gecté en ung sac en Seine?
Mais où sont les neiges d'antan!

La royne Blanche comme ung lyx,
Qui chantoit à voix de sereine,
Berthe au grand pied, Bietris, Allys,
Harembourges, qui tint le Mayne,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen;
Où sont-ils, Vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan!

Prince, n'enquerez de sepmaine
Où elles sont, ne de cest an,
Que ce refrain ne vous remaine
Mais où sont les neiges d'antan!

De nouveau C'EST NOËL
que ce message de joie
vous apporte
du bonheur pour
l'an nouveau



LA BROQUERIE HOTEL
Le Rendez-vous
des Bons Vivants

Le Rendez-vous des Bons Vivants

Freddy et Irène Piette et le personnel

*Puissent la paix
et la joie de
Noël
être avec vous
durant toute la
Nouvelle Année
Denis, Louis et famille*



*Marshall Wells
Sainte-Anne, Man.
R0A 1R0*

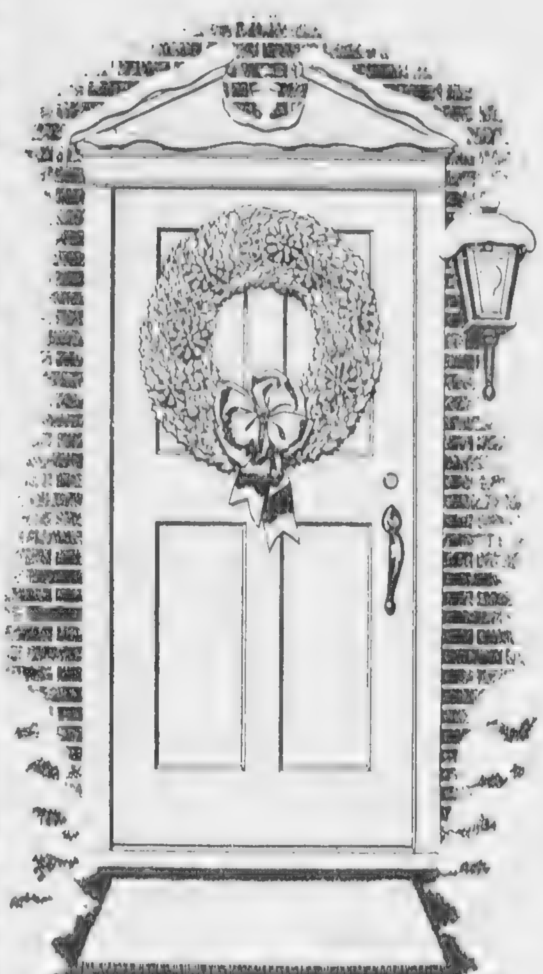
**MANAIGRE
GENERAL STORE**

Tout ce pour
Noël

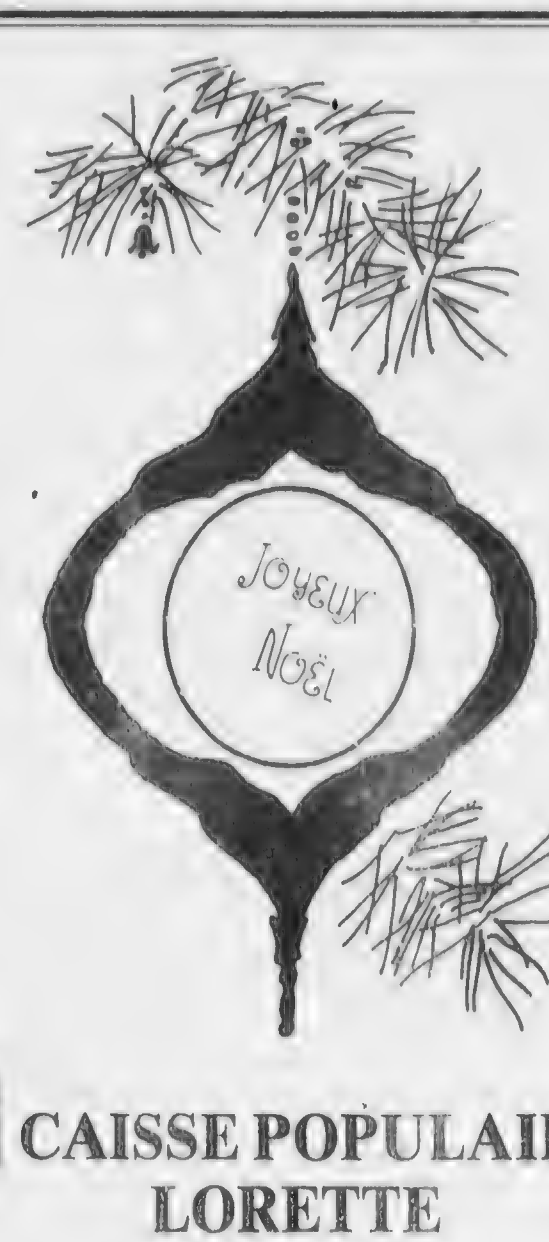
Lorette
Téléphone: 878-2281

LORETTE AUTO BODY

LORETTE



Lorette auto Body cogne à votre porte pour vous souhaiter les meilleurs voeux



CAISSE POPULAIRE DE LORETTE

**Maurice Gobeil, directeur
Téléphone: 878-2975**

Brunelle Girardin
Gisèle Fontaine

Caroline Lacasse
Agathe Hudson

Chants de Noël

Les anges dans nos campagnes

CHOEUR Gloria in excelsis Deo
Gloria in excelsis Deo

Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux

Bergers pour qui cette fête
Quel est l'objet de tous ces chants
Quel vainqueur quelle conquête
Mérite ces cris triomphants

Ils annoncent la naissance
Du libérateur d'Israël
Et pleins de reconnaissance
Chantent en ce jour solennel

Cherchons tous l'heureux village
Qui l'a vu naître sous ses toits
Offrons-lui le tendre hommage
Et de nos coeurs et de nos voix

Dans l'humilité profonde
Où vous paraissez à nos yeux
Pour vous louer Roi du monde
Nous redirons ce chant joyeux

Toujours charmé du mystère
Qu'opère ici-bas votre amour
Notre bonheur sur la terre
Sera de chanter chaque jour

Déjà les concerts des anges
Et les hymnes des chérubins
Occupés de vos louanges
Ont appris à dire aux humains

Bergers loin de vos retraites
Unissez-vous à leurs concerts
Et que vos tendres musettes
Fassent retentir dans les airs

Dociles à leurs exemples
Seigneur nous viendrons désormais
Au milieu de votre temple
Chanter avec eux vos bienfaits

Il est né le divin Enfant

CHOEUR
Il est né le divin Enfant
Jouez, hautbois, résonnez, musettes
Il est né le divin Enfant
Chantons tous son avènement

Depuis plus de quatre mille ans
Nous le promettaient les prophètes
Depuis plus de quatre mille ans
Nous attendions cet heureux temps

Ah qu'il est beau qu'il est charmant
Ah que ses grâces sont parfaites
Ah qu'il est beau qu'il est charmant
Qu'il est doux ce divin Enfant

Une étable est son logement
Un peu de paille est sa couchette
Une étable est son logement
Pour un Dieu quel abaissement

Il veut nos coeurs, il les attend
Il veut en faire la conquête
Il veut nos coeurs, il les attend
Qu'ils soient à lui dès ce moment

Partez ô rois de l'Orient
Venez vous unir à nos fêtes
Partez ô rois de l'Orient
Venez adorer cet Enfant

O Jésus ô Roi tout-puissant
Tout petit enfant que vous êtes
O Jésus ô Roi tout-puissant
Régnez sur nous entièrement

Dans cette étable

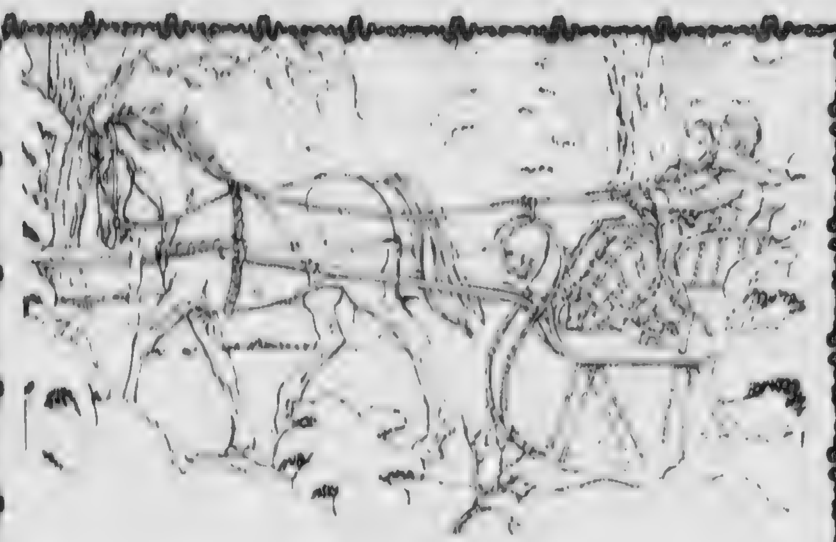
Dans cette étable
Que Jésus est charmant
Qu'il est aimable
Dans son abaissement
Que d'attraits à la fois
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable.

Que sa puissance
Paraît bien en ce jour
Malgré l'enfance
De ce Dieu plein d'amour
Le monde racheté
Et tout l'enfer dompté
Font voir qu'à sa naissance
Rien n'est si redouté
Que sa puissance

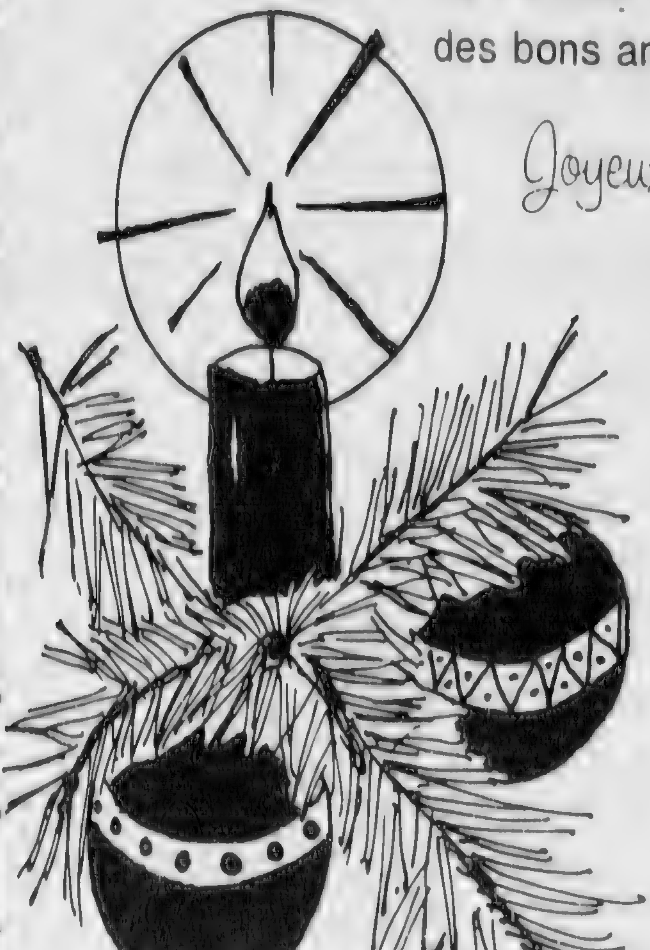
Heureux mystère
Jésus souffrant pour nous
D'un Dieu sévère
Apaise le courroux
Pour sauver le pécheur
Il naît dans la douleur
Et sa bonté de père
Eclipse sa grandeur
Heureux mystère

S'il est sensible
Ce n'est qu'à nos malheurs
Le froid pénible
Ne cause point ses pleurs
Après tant de bienfaits
Notre coeur aux attraits
D'un amour si visible
Se rendra désormais
S'il est sensible

Ah je vous aime
Vous vous cachez en vain
Beauté suprême
Jésus Enfant divin
Vous êtes à mes yeux
Le puissant Roi des cieux
Le Fils de Dieu lui-même
Descendu dans ces lieux
Que je vous aime











L'histoire d'Harry

"Comme nous pardonnons..."

Il était mon frère aîné. Il l'était. On l'a abattu mortellement sur le seuil de sa maison au Jour de l'an il y a quelques années. Celui qui lui a infligé le coup mortel lui était pratiquement étranger, c'était un jeune homme qu'il avait rencontré la veille.

Harry était vendeur d'assurance et travaillait à son propre compte. Au moment où se sont déroulés ces événements, il y a de cela une dizaine d'années, il était veuf et vivait seul dans une petite maison de trois pièces.

La veille du Jour de l'an, après avoir quitté son bureau, il se rendit à une salle de billard pour faire passer le temps lorsqu'il rencontre l'étranger que je nommerai Fred. Ils ont joué quelques parties ensemble et au moment où Harry s'apprêtait à partir Fred lui demanda s'il pouvait passer la nuit chez lui. Apparemment il n'avait aucun logis. Harry refusa et se rendit chez lui seul.

La journée suivante, le Jour de l'an Fred se mit à errer par-ci par-là en menaçant à plusieurs endroits de se suicider. Apparemment il était en état de profond désarroi. L'après-midi il s'adonna à passer devant une maison située aux limites de la ville lorsqu'il aperçut, accrochée au mur de la remise une carabine de calibre 22 servant tout probablement au contrôle des marmottes. Il s'en empara et continua son chemin jusqu'au crépuscule quand il aperçut Harry qui sortait de son automobile pour se rendre chez lui. Harry revenait d'une visite chez sa mère.

Ils se sont rencontrés à la porte: "Qu'est-ce que tu comptes faire avec ce fusil?" questionna Harry.

Soulevant l'arme soudainement en sa direction Fred répondit: "Je vais te montrer ce que je vais en faire."

Je vous parle de faits qui ont été soulevés plus tard, lors du procès. Harry a reçu une balle en plein coeur et mourut sur le champ.

Fred a affirmé en cour que son intention véritable était de retourner l'arme contre lui-même mais que Harry l'a fait déclencher en tentant de s'en emparer. Il est possible que les choses aient pu se dérouler ainsi mais cela devint fort doutable quand Fred ajouta qu'après le coup de feu, non seulement s'empara-t-il des clefs et du portefeuille de Harry mais aussi de vêtements et d'autres articles provenant de la maison. En plus, Fred s'est enfui dans l'auto de sa victime après avoir placé sa dépouille dans le coffre de l'auto pour le cacher dans une vieille remise abandonnée dont il avait connaissance.

Ensuite, se servant des cartes de crédit d'Harry il réussit à se rendre jusqu'en Floride. Il affirme n'avoir aucun souvenir de ce voyage. Il fut appréhendé en Ohio. La force policière de là-bas avait été avertie que ce dernier voyageant sous le nom d'Harry avait laissé un grand nombre de comptes non-payés derrière lui. Pour fins d'identification on contacta la Gendarmerie Royale du Canada. L'ayant identifié, on le mit en état d'arrestation.

Ce dût être un moment de vérité assez dramatique lors de la rencontre des deux détachements de policiers aux frontières. Il était minuit. Finalement, après interrogatoire, Fred avoua tout: son vrai signalement, les incidents relatifs à la mort de mon frère. . . tout. Il alla jusqu'à indiquer lui-même l'emplacement de la dépouille mortelle à la GRC.

Entre-temps, personne ne s'était aperçu de la disparition de Harry. Ceci me parut particulièrement étrange puisque je sais que mon frère avait l'habitude d'envoyer des rapports quotidiens à la compagnie d'assurance. Le jour des funérailles je posai la question à un des gérants régionaux qui était présent et, d'après sa réponse, je compris amèrement que ce sont précisément ses qualités d'agent fiable et honnête qui ont joué contre lui. . . si Harry Bartlett n'avait pas envoyé de rapports c'est qu'il avait une bonne raison.

Lors du procès, j'appris quelques détails sur la vie de Fred: il avait cinq ans lorsque ses parents se sont divorcés; il vécut avec sa soeur dans plusieurs foyers nourriciers. A l'âge de douze ans il décida de quitter l'école pour s'enfuir travailler dans les mines de charbon du Cap-Breton. Il s'ensuivit des années parsemées de délits d'ordre mineur, tels que vols à l'étalage et falsification de documents. Chaque fois qu'il se trouvait dans des situations difficiles un de ses oncles, toujours le même, venait à sa rescousse. Une seule chose l'intéressait: la mécanique. Seulement, il n'arrivait pas à garder un emploi. . . ce qui eût pour conséquence de lui faire connaître assez bien les milieux pénitenciers.

La plainte portée par la GRC au préalable était meutre qualifié mais, faute de preuves, on a par la suite réduit la plainte à homicide involontaire. Je remercie souvent la Divine Providence que les choses se soient passées ainsi car, comme on le sait, d'après la loi en vigueur en ce temps, une personne jugée coupable de meurtre était automatiquement condamnée à mort. Au lieu d'écoper d'une peine de mort, Fred fut donc condamné à l'emprisonnement à vie.

Dès que j'eus appris où Fred allait être emprisonné, j'ai tenté de le rejoindre par lettre. Et ceci en n'en soufflant mot à personne, surtout pas à ma famille, bien entendu.

Les autorités voulaient savoir pourquoi je voulais lui écrire. Plusieurs m'ont posé la même question depuis.

La simple et pure vérité que j'ai peine à comprendre moi-même, c'est que je me sentais poussé à le faire par je ne sais quelle force. Je ne pouvais pas concevoir qu'un homme puisse passer sa vie au pénitencier à cause d'un événement qui touchait ma famille directement. Je comprends qu'il s'agissait d'un événement dramatique mais je ne pouvais quand même pas rester indifférent. Je voulais savoir 'pourquoi' sans le lui demander. Je voulais lui tendre la main sans explications. . . comme le Christ l'aurait fait.

J'ai dû faire des démarches pour avoir la permission d'établir une correspondance avec lui. Après un certain temps on me l'a accordée. J'étais le seul à lui écrire. Sa mère avait épousé en second mariage un magistrat qui lui interdisait de communiquer avec son fils. Son père aussi s'était remarié depuis le divorce et paraissait l'avoir renié depuis longtemps. Il en était de même pour ses frères et soeurs.

Dès le début de notre correspondance, j'encourageais Fred à entrer en contact avec son père. J'ai cru très important que les contacts avec la famille soient renouvelés. Je me basais d'autant plus sur ma conviction personnelle qu'un père ne refuserait pas de répondre à l'appel de son fils. Eventuellement Fred écrivit à sa soeur, celle qui avait grandi avec lui. Par la suite il reçut une lettre de son père, et finalement, à ma grande joie et encore plus grande satisfaction, il est venu lui rendre visite au pénitencier accompagné de deux demi-frères de Fred. Et ceci en dépit de sa condition cardiaque.

Fred m'a décrit cette rencontre dans une lettre:

"Je me suis aperçu où je vivais pour la première fois quand j'ai vu ces deux enfants" [de sept et cinq ans, je crois].

Je crus comprendre que ces deux enfants ayant l'âge qu'il avait lui-même lors de la dissolution de son petit monde, évoquaient un souvenir de sa propre enfance. . . grandiraient-ils avec les mêmes problèmes?. . . Que faire pour éviter à tout prix qu'il en soit ainsi?... Autrement dit, il ne voulait pas que leur chemin aboutisse au même endroit que le sien.

A l'époque de cette visite, Fred m'écrivait aussi qu'un de ses frères sortait de pénitencier en Ontario. Il m'a raconté lui avoir écrit sur un ton assez sévère. En effet, la lettre qu'il lui écrivit s'avérait être une mise en garde concernant son comportement futur. Se servant de sa propre expérience comme exemple, il m'a affirmé avoir eu une influence sérieuse sur son frère:

"Je pense que je lui en ai assez dit pour qu'il se mette à penser deux fois à ce qu'il va faire et à l'encourager à s'enligner dans la bonne voie."

Peu de temps après, son frère a commencé à m'écrire. Je reçois de ses nouvelles de temps en temps. Il est marié à présent et semble se porter assez bien.

Pour en revenir à ma correspondance avec Fred. . .

Un certain système vint à s'établir entre nos correspondances: je répondais toujours à ses lettres en dedans de deux semaines. Si deux semaines se passaient sans que j'aie reçu de ses nouvelles je lui écrivais à nouveau en l'incitant à me répondre car je devinais qu'il devait passer à travers une période difficile ou dépressive.

"Fred, tu ne dois pas te laisser aller. . . écris-moi je t'en conjure! Parle-moi de ce qui t'arrive, comment tu te sens, si tu n'en peux plus, dis-le moi, explique-le moi. Ecris-moi n'importe quoi, mais écris-moi!"

Et il se remettait à m'écrire.

Un jour il me dit:

"Je vois des gens tous les jours qui me regardent en me reprochant ce que j'ai fait. Ça se voit dans leurs visages. Ils me condamnent chaque jour à nouveau sans savoir que j'ai pleuré longtemps."

J'éprouvais réellement une sympathie profonde envers lui lorsqu'il me racontait des choses pareilles mais je persistais à lui répéter qu'il devait oublier le passé. Je savais qu'il devait trouver en lui-même la force de changer et qu'il était très important de lui donner un but. Ainsi je l'incitais à se préparer pour le temps où il serait éligible à sa libération conditionnelle.

Je sais très bien que je prêchais sans cesse et sans honte mais je savais que c'était important de répéter et de répéter pour qu'il puisse se brancher sur mes paroles, agir en conformité avec ce que je lui disais et absorber tout, au point de reprendre finalement confiance en lui-même.

On m'a souvent demandé si Fred avait regretté la mort d'Harry. A vrai dire, il ne m'en a jamais parlé directement. Jamais n'a-t-il mentionné l'incident et jamais ne lui aurais-je demandé cela. Ce n'était pas des excuses que je voulais. L'important pour moi, c'était de le voir changer. Je voulais qu'il fasse un effort lui-même et je suis convaincu qu'il le faisait. Je pouvais en juger d'après la teneur de ses lettres.

Trois ans après son admission au pénitencier je m'adonnais à voyager à travers le Canada et je profitai de l'occasion pour lui rendre visite. Il était tellement impressionné qu'il ne pouvait parler qu'en monosyllabes. Je n'ai porté nulle attention à son état, tout ce que je voulais faire c'était lui montrer que je l'acceptais tel qu'il était.

(suite, page 46)

Harry... (suite)

A peine une année après ma visite, j'appris que des choses très significatives se passaient. Fred était devenu mécanicien de premier ordre. On lui confia la direction d'un atelier de travail au pénitencier. De plus, deux jeunes détenus avaient été placés sous sa surveillance. Il devait agir en qualité de professeur et enseigner son métier aux jeunes. Je crois que c'était la première fois de sa vie qu'il pouvait apprendre quelque chose à d'autres et la première fois de sa vie qu'on lui confiait une responsabilité.

Il eut d'autres signes encourageants. Souvent il mentionnait que mes lettres faisaient l'objet de discussions avec les autres et qu'il arrivait occasionnellement qu'on lui demande s'il avait eut de mes nouvelles. Aussi à cette époque Fred fut élu capitaine des activités sportives, ce qui veut dire qu'il devait prendre la responsabilité d'organiser et de diriger la période récréative des prisonniers. En plus, il devint membre actif d'un groupe qui s'occupait de promouvoir des discussions entre les prisonniers concernant leurs problèmes tels que l'alcoolisme ou la drogue.

Fred a purgé six ans de pénitencier à sécurité maximale. Puis, il fit la demande d'être transféré à une institution à sécurité moyenne, près de l'endroit où vivait sa famille. Ce transfert lui fut accordé.

Ce fut une merveilleuse expérience pour lui que de pouvoir voir sa famille et regarder dehors sans voir de barreaux à sa fenêtre. Bientôt on lui permit de prendre un travail à l'extérieur. Ainsi il put se mériter un salaire et commencer à épargner son argent.

Ses lettres se firent de moins en moins fréquentes durant cette période. Au début cela m'a inquiété mais le surveillant me rassura... Fred allait bien, si bien qu'il croyait pouvoir sortir de prison sous peu... une fille l'attendait.

Ayant constaté que Fred pouvait à présent se passer de mes lettres, je n'écrivais qu'occasionnellement. Je m'aperçus que, quoique mon intention au début était de l'aider, je puisais dans notre relation une certaine force, un grand espoir et beaucoup d'encouragement. Puis, en voyant qu'il ne répondait plus, j'ai cessé de lui écrire. Je ne voulais pas m'imposer à lui.

Il y a deux ans j'ai reçu une lettre de sa femme Cathy incluant une photo de la petite famille heureuse. Au cours de l'été qui suivit cette lettre j'ai pu leur rendre visite. Ce que j'ai vu, m'a plu. Ils habitaient une jolie petite maison qu'ils venaient de s'acheter et quoique Fred évita toute conversation personnelle avec moi, il m'a par contre présenté avec beaucoup de joie ses agents de probation et fait visiter le centre qu'il avait habité. C'est plutôt sa femme Cathy qui a saisi l'occasion de ma visite pour ouvrir des discussions sur les circonstances entourant mon contact avec son mari. Je lui ai parlé un peu de ce qui s'était passé et elle me dit en retour des choses qui m'ont beaucoup consolé. Durant ses années d'emprisonnement Fred avait eu une chance de s'évader et aurait en un autre temps contemplé le suicide. Il a refusé d'agir dans les deux cas en pensant à moi. . . il ne voulait pas me décevoir.

J'aurais aimé que ma famille ait la même foi en moi. Je n'ai jamais pu dévoiler ma correspondance avec Fred à ma mère. Elle n'aurait su l'accepter. Un autre de mes frères est resté tellement marqué par la mort d'Harry que je n'ai jamais pu l'approcher. J'en ai parlé à ma soeur et à ses enfants seulement et eux ont compris.

A cause de mon amitié pour Fred, pour Cathy, pour les deux jeunes détenus auxquels il a donné des cours et pour moi aussi, je remercie Dieu qu'il n'ait jamais été exécuté. □

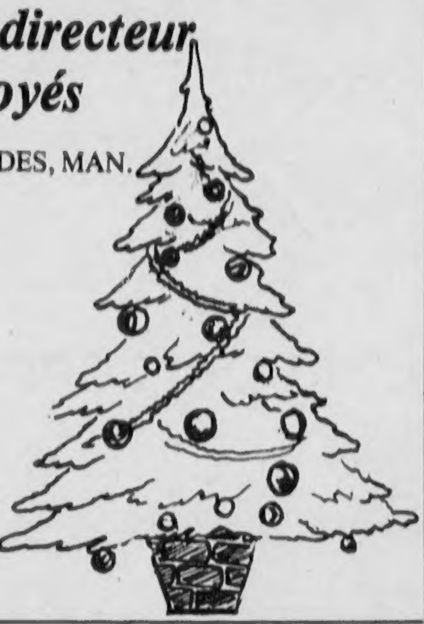


Les papillons sont beaux, spécialement ceux créés exclusivement pour *Sarah Coventry* qui offre des bijoux "aussi variés que l'imagination peut concevoir. . .".

CAISSE POPULAIRE DE LOURDES

Pierre Marcon, directeur et les employés

NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MAN.
248-2332



Bonne et Heureuse Année!

DELAQUIS MOTORS
vous souhaite les voeux les plus sincères pour le temps des Fêtes.



DELAQUIS MOTORS

NOTRE-DAME-DE-LOURDES
248-2078



Meilleurs Voeux de Bonheur

COMMERCIAL HOTEL

SAINT-CLAUDE, MAN.
Téléphone: 379-2357



MERCURY

ST. CLAUDE GARAGE LTD.
P.O. Box 206
ST. CLAUDE, MANITOBA

JOYEUX NOEL

ALFRED (Fred) PINEAU — Tel. 379-2021



Voeux de bonheur, de gaieté, pour ce Noël et toute l'année

CO-OP

LA COOPÉRATIVE DE LOURDES

(SUCCURSALE DE LA COOPÉRATIVE DE SAINT-LÉON)
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
248-2343

MEILLEURS VOEUX



DURAND MOTORS

SAINT-CLAUDE, MAN.
Téléphone: 379-2455

Joyeux Noël et Bonne Année

Toute de Joie et de Bonheur



CAISSE POPULAIRE SAINT-CLAUDE

Roland Philippe, directeur général
Tél.: 379-2332
Saint-Claude, Manitoba R0G 1Z0

L'Exécutif et le personnel

de la

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

vous souhaitent un

JOYEUX NOËL

et une

HEUREUSE ANNÉE

PRÉSIDENT
Docteur Gérard Archambault

1er VICE-PRÉSIDENT
M. Jean-Marie Taillefer

2e VICE-PRÉSIDENT
M. Jean-Maurice Lemoine

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
M. René Piché

CONSEILLERS:
M. André Fréchette
M. Camille Légaré
Sr Marcelle Lemaire
M. Armand Mercier
M. Richard Simoens,
Président du Conseil Jeunesse

M. Raymond Poirier,
Directeur général

M. Gilbert Beaudette,
Coordonnateur en
développement communautaire

M. Pierre Meunier,
Coordonnateur en
développement communautaire

M. Paul Préfontaine,
Directeur
Projet sciences politiques

Mme Anne-Marie Sherwood,
Coordonnatrice
MiniFrancoFun & MiniFranglais

M. Gilles Gagnon,
Directeur
Conseil Jeunesse Provincial

M. Jean-Pierre Dubé
Coordonnateur

M. Gérard Marcoux,
Coordonnateur,
jeunes travailleurs et universitaires

Mme France Oakes,
Coordonnatrice de la région de Thompson

Mlle Denise Roy
Mme Jacqueline Thioux,
Secrétaires.